



6

Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions vont du  
F<sup>o</sup> 4 de l'année 1904 au F<sup>o</sup> 14 de l'année 1908. Ce que nous certifions.

Aigle le 2 février 1909. L'Officier de l'état civil



*Lej. Dupresne*

# REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil d' *Aigle*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *Deux cents* pages.

Lausanne, le *21 janvier* 1909.

Le Chef de service du Département,

*Ducul*





N° 5.

Aujourd'hui deux Février mil neuf cent neuf

Zimmermann, Drapel

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Zimmermann, Daniel tonnelier

Lieu d'origine et de domicile :

de Unterbotzberg (- Argovie) - domicilié à Zurich / Wittegasse 7

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Nigle le vingt sept Mars mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fils de Daniel Zimmermann décédé

domicile des parents :

et de Marie Emma née Schwarz à Nigle

Nom et profession de l'épouse :

2° Drapel, Emma Ida, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Nigle et Leyzin - domiciliée à Nigle

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Nigle le quatre Février mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

fille de Emile Drapel décédé

domicile des parents :

et de Adèle Emma née Byrde, domiciliée à Nigle

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nigle et Unterbotzberg le vingt un à Zurich et Leyzin le vingt deux Octobre, mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Zurich pour la célébration du mariage

Signatures des époux :

Daniel Zimmermann  
Emma Zimmermann

Signatures des témoins :

Walker François  
E. G. J. à Nigle

Communiqué : à l'état civil de Unterbotzberg, Zurich et Leyzin.

L'officier de l'état civil :

L. G. Dupres

N° **6****Ausermoz-Chomet**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui **cinq Février** mil neuf cent **neuf**

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° **Ausermoz, Jules Alfred, chauffeur-mécanicien**

Etat civil :

de **Stigle et Yverne** domicilié à **Yverne, en séjour à**  
**Leyzin**  
**célibataire**

Lieu et date de la naissance :

né à **Yverne le vingt-huit Mars** mil huit cent **quatre-vingt-deux**

Noms, profession et

fils de **Auguste Ausermoz**

domicile des parents :

et de **Rose Marguerite née Gerillaud, domiciliée à Yverne**

Nom et profession de l'épouse :

2° **Chomet, Julie Eugénie cuisinière**

Lieu d'origine et de domicile :

de **Sury & Matran, La Roche** domiciliée à **Leyzin**

Etat civil :

de **Sury & Matran, La Roche** domiciliée à **Leyzin**  
**St-Gout-la-Ville - (Eribourg) -**  
**célibataire**

Lieu et date de la naissance :

née à **Matran le vingt-quatre** mil huit cent **quatre-vingt-quatre**

Noms, profession et

fille de **Pierre Philippe Chomet**

domicile des parents :

et de **Elisabeth Caroline née Corpataux, les deux décédés**

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Stigle, Yverne, La Roche et Saint-la-Ville** le **dix-sept Janvier** et à **Sury sur Matran et Leyzin** le **dix-huit Janvier** de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

**certificats de publications de**  
**Stigle, Yverne, La Roche, Saint-**  
**la-Ville, Sury & Matran et**  
**Leyzin**

Signatures des époux :

**Ausermoz Alfred**  
**Ausermoz Eugénie**

Signatures des témoins :

**J. Gallon** *gendarme* *à aigle*  
**Savioz** *Huissier*

L'officier de l'état civil :

**Ces Dupresne**Communiqué : à l'état civil de  
**Leyzin, Matran, La Roche**  
**et Saint-la-Ville**

N° 7.  
*Agnetti-Gerriat*  
 Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt six Février* mil neuf cent *neuf*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Agnetti, Maurice Antoine jardinier*

de *Chessel* domicilié à *Vevey*

*célibataire*

né à *Sason le premier Mars* mil huit cent *septante-neuf*

fil de *Gaspard Agnetti, domicilié à St-Brisson*

et de *Eugénie née Bruchet décédée*

2° *Gerriat, Lina Marguerite, couturière*

de *Nigle* domiciliée à *Nigle*

*célibataire*

née à *Nigle le six Février* mil huit cent *quatre-vingt-un*

filles de *Marc Henri Philippe Gerriat*

et de *Thérèse Augustine Ges née Dethouze à Nigle*

Les publications ont eu lieu à *Nigle le vingt sept à Vevey le*  
*vingt huit et à Chessel le trente Janvier de l'année*  
*courante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'état*  
*Civil de Vevey pour la celi-*  
*bration du mariage.*

*Communiqué à l'état civil*  
*de Villeneuve et de Vevey*

Signatures des époux :

*Maurice Agnetti*  
*Lina Agnetti*

Signatures des témoins :

*M. Yehard à Montreux*  
*G. Nikles à Nigle*

L'officier de l'état civil :

*Luz Despres*

N° 8.  
Paris-Défago.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars mil neuf cent-neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Paris Emile Samuel jardinier

de Sigle, Leysin et Corbeyriet domicilié à Sigle

veuf de Jeanne Marie née Duboua le deux Octobre mil neuf cent-quatre.

né à Sigle le quinze Mai mil huit cent septante-un

fils de Emile Samuel Paris

et de Marianne née Toudat, les deux décidés

2° Défago, Marie Elisabeth Julie, sans profession

de Val d'Illic (Valais) domiciliée à Sigle

célibataire

née à Collobrey le onze Juillet mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Camille Défago, domiciliée à Evian

et de Philomène née Trisin, décidée

Les publications ont eu lieu à Sigle, Corbeyriet, Leysin et Val d'Illic le deux Février de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de Sigle, Corbeyriet, Leysin  
et Val d'Illic

Signatures des époux :

Paris Emile D<sup>el</sup>

Paris Julie

Signatures des témoins :

Lucy Floret } à Sigle  
Léon Huisin

Communiqué : à l'état civil  
de Leysin et Val d'Illic

L'officier de l'état civil :

Luc Dupresne

N° 9.

*Epars. Watti*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Mars* mil neuf cent *neuf*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Epars Eugène Georges, agriculteur*

de *Tenthalar* domicilié à *Tenthalar*

*célibataire*

né à *Tenthalar* le *quatre Mai* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*

fils de *Agénor dit Philippe Epars décédé*

et de *Lina Caroline née Lindet, domiciliée à Tenthalar*

2° *Watti Fanny, sans profession*

de *Gessenay (Berne)* domiciliée à *Lausanne (avenue)*

*célibataire*

née à *Aigle* le *dix-sept Janvier* mil huit cent *septante-huit*

fille de *Henri François Watti*

et de *Antoinette née Forat, domiciliée à Aigle*

Les publications ont eu lieu à *Tenthalar et Lausanne le vingt-trois* et à *Gessenay le vingt-quatre Février de l'année courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'officier de l'état civil de Gessenay pour la célébration du mariage*

Communiqué : à l'état civil de

*Gessenay, Lausanne et de Gessenay.*

Signatures des époux :

*Eugène Epars*  
*Fanny Epars*

Signatures des témoins :

*H. Watti père à Aigle*  
*Paul Epars à Tenthalar*

L'officier de l'état civil :

*Lig. Dupresne*



N° 10.

Bernard Bonda

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mars mil neuf cent neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bernard, Pierre François, peintre en bâtiment

de Bex domicilié à Nigle

célibataire

né à Bex le quinze Janvier mil huit cent quatre-vingt-six

fils de Samuel Edouard Bernard

et de Catherine née Schmitt, domiciliée à Nigle

2° Bonda, Marie Justine, sans profession

de Saint-Christophe (Vevrin) Italie domiciliée à Nigle

célibataire

née à St Christophe le quinze Novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Baptiste Bonda décédé

et de mère non désignée

Les publications ont eu lieu à Nigle le vingt-neuf Septembre à Bex le premier Octobre et à St Christophe le vingt Décembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificats de publications de Nigle, Bex et St Christophe

Signatures des époux :

François Bernard  
Bernard Marie

Signatures des témoins :

Henri Bottier  
Gavioz Hüssler

Communiqué : à l'état civil de Bex et à la Chancellerie d'état à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Luz de Fresnes

N° 11.  
Wehren-Tache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six* *Avril* mil neuf cent-*neuf*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Wehren, Charles Alexandre, chauffeur*

de *Rougemont* domicilié à *Aigle*

*célibataire*

né à *Ollon le vingt-cinq Avril* mil huit cent *quatre-vingt-trois*

fils de *Samuel Wehren décédé*

et de *Louise Henriette née Braudaz, domiciliée à Aigle*

2° *Tache Alice Louise sans profession*

de *Epalinges* domiciliée à *Roche*

*célibataire*

née à *Yverdon le dix-neuf juin* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fille de *Emile Louis Tache*

et de *Susanne Marguerite née Parbey, domiciliée à Roche*

Les publications ont eu lieu à *Aigle, Rougemont et Roche le trois*

*Mars et à Epalinges le quatre Mars de l'année courante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publications de Aigle, Rougemont, Roche et Epalinges*

Signatures des époux :

*Charles Wehren*

*Alice Wehren*

Signatures des témoins :

*H. Buisson*

*Louis Pempy à Aigle*

Communiqué : à l'état civil

de *Rougemont, Villeneuve et Epalinges*

L'officier de l'état civil :

*Léon Dupresmy*

N<sup>o</sup> 12.  
Bertholet-Héris

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Stévil mil neuf cent neuf  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Bertholet, François Emile, agriculteur

de Stigle, Villeneuve et Roche domicilié à Stigle

célibataire

né à Stigle le douze Décembre mil huit cent quatre vingt-un  
fils de Charles Aloïs Bertholet

et de Marquise Marie Amélie née Wottier, domiciliée à Stigle

2<sup>o</sup> Héris Elisa Julie, sans profession

de Huderghem, Brabant, Belgique domiciliée à Stigle

célibataire

née à Stigle le dix sept Novembre mil huit cent quatre vingt-deux  
fille de Joseph Pierre Héris

et de Julie Marie Rosine née Gerriat, domiciliée à Stigle

Les publications ont eu lieu à Stigle le trente-un Mars à Roche  
Villeneuve le premier et à Huderghem le quatre Avril  
de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de Stigle, Roche Villeneuve  
et Huderghem

Signatures des époux :

Emile Bertholet

Elisa Bertholet

Signatures des témoins :

H Bertholet  
Louis Rempp 3<sup>e</sup> Stigle

Communiqué : à l'état civil  
de Villeneuve et à la Chancel  
lerie d'état à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Lig. Despres

N° 13.

Schallenberger-Lauraus

Aujourd'hui six mai mil neuf cent neuf.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Schallenberger Théodore Gustave, menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Brubschachen (Berne) domicilié à Aigle

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Aigle le neuf juin mil huit cent septante six

Noms, profession et

fils de Christian Schallenberger décédé

domicile des parents :

et de Marguerite née Laubet, domiciliée à Aigle

Nom et profession de l'épouse :

2° Lauraus, Ida Bertha Marie, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Ollon domiciliée à Sallaz-rien Ollon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à <sup>dit</sup> Bes le vingt sept avril mil huit cent quatre-vingt-cinq

Noms, profession et

fille de Louis Philippe Lauraus

domicile des parents :

et de Elisabeth dite Elise née Wehren, domiciliés à Sallaz <sup>à Ollon.</sup>

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aigle et Hüring le seize à Ollon et Brubschachen le dix sept Avril de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications de Aigle, Hüring, Ollon et Brubschachen.

Signatures des époux :

Théodore Schallenberger  
Ida Schallenberger

Signatures des témoins :

C. Monnet } à Aigle  
J. Rabfuss }

Communiqué : à l'état civil

de Brubschachen, Ollon et Hüring.

L'officier de l'état civil :

L. Despres

N° 14.

Anex-Cossetto

Nom et profession de l'époux :

1° Anex Emile, employé aux téléphones

Lieu d'origine et de domicile :

de Ollon domicilié à Sigle

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Ollon le vingt-huit novembre mil huit cent quatre vingt-trois

Noms, profession et

fils de Henri Anex

domicile des parents :

et de Saline Elise-Amélie née Fleurdelys, domiciliée à Sigle

Nom et profession de l'épouse :

2° Cossetto Marie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Ronco Canavese (Turin) domiciliée à Sigle

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Sigle le deux Février mil huit cent quatre vingt-sept

Noms, profession et

fille de Felia Cossetto

domicile des parents :

et de Marie née Cossetto, domiciliée à Sigle

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sigle, Ollon et Huémoz le trois Mars et à Ronco Canavese le quatre Avril de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de Sigle, Ollon, Huémoz et  
Ronco Canavese

Signatures des époux :

Anex Emile  
Marie Anex

Signatures des témoins :

Emile Gisser } à Sigle  
Cossetto père

Communiqué : à l'état civil

de Ollon et à la Chancellerie  
d'état à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Luz Despreux

N° 15.  
Clere. Gitar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mai mil neuf cent neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Clere Jules, employé A.S.;

de Froideville domicilié à Nigle

célibataire

né à Froideville le deux juin mil huit cent septante cinq

fil de Jules Clere

et de Jeannette née Delisle, domiciliés à Froideville

2° Gitar Sophie Elise, sans profession

de Château d'Oex domiciliée à Nigle

célibataire

née à Château d'Oex le vingt quatre janvier mil huit cent cinquante huit

fille de Jules Félix Gitar

et de Rose Sophie née Rosat, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Nigle le cinq à Château d'Oex le six et à Froideville le sept Mai de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificats de publications de Nigle, Château d'Oex et Froideville

Signatures des époux :

Jules Clere

Elisa Elise

Signatures des témoins :

F. Nicodent à Nigle  
Luis Pittener

Communiqué : à l'état civil de Château d'Oex et de Froideville

L'officier de l'état civil :

Luis Dupresne

N° 16.  
*Piasio Bournoud*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt huit Mars* mil neuf cent *neuf*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Piasio, Antoine Pascal, gypseur peintre*

de *Vintebbio (Suares) Italie* domicilié à *Corbeyrie*

*célibataire*

né à *Vintebbio* le *dix-neuf* *Septembre* mil huit cent *septante huit*

fils de *Francesco Piasio*

et de *Maria née Carrallo, domiciliés à Vintebbio (Italie)*

2° *Bournoud, Alice Chérie, couturière*

de *Corbeyrie* domiciliée à *Corbeyrie*

*célibataire*

née à *Corbeyrie* le *onze* *Juillet* mil huit cent *quatre vingt-cinq*

fille de *Adolphe Pierre Henri Bournoud*

et de *Marie Louise née Michellod, domiciliés à Corbeyrie*

Les publications ont eu lieu à *Corbeyrie* le *cinq* *Mars* et à *Vintebbio* le *quatre* *Avril* de l'année *courante*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Certificats de publications de Corbeyrie et Vintebbio.*  
 2° *Autorisation du département de Justice et Police pour la célébration du mariage.*

Communiqué : à la Chancellerie d'état à *Sauterne*.

Signatures des époux :

*Antoine Piasio*

*Alice Piasio*

Signatures des témoins :

*Auguste Bournoud*

*Hortense Borloz Corbeyrie*

L'officier de l'état civil :

*Luz Dupres*

N° 17  
Conti-Zeva

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juin mil neuf cent neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Conti Joseph, maçon

de Domodossola (Novare) Italie domicilié à Nigle

célibataire

né à Domodossola le huit Août mil huit cent septante neuf

fil de Francesco Conti, domicilié à Domodossola

et de Marianne Juliette née Aquista décédée

2° Zeva, l'héritière Giovanna, domestique

de Domodossola (Novare) Italie domiciliée à Nigle précédemment

célibataire (à Domodossola)

née à Domodossola le seize Août mil huit cent nonante

fille de Pierre Zeva décédé

et de Catherine née Manini, domiciliée à Domodossola

Les publications ont eu lieu à Nigle le sept Août et à

Domodossola le deux Août de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Certificats de publications de Nigle et Domodossola.

2° Autorisation du département de Justice et Police pour la célébration du mariage.

Communiqué : à la Chancellerie

d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

Conti Joseph

Zeva Contini

Signatures des témoins :

S. F. F. } à Nigle

John Gay

L'officier de l'état civil :

Lig. Dupresne



N° 18  
 Hofers-Saucon  
 Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Date des publications :

Aujourd'hui Sept Juin \_\_\_\_\_ mil neuf cent neuf \_\_\_\_\_  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hofers Gottfried Alfred, coiffeur \_\_\_\_\_  
 de Maarnwilen (Churgovie) domicilié à Tellenew \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

né à Fesikon le vingt trois Novem<sup>bre</sup> mil huit cent Septante-deux \_\_\_\_\_  
 fils de Gottfried Hofers \_\_\_\_\_  
 et de Barbara née Muller, les deux décédés \_\_\_\_\_

2° Saucon Emma, couturière \_\_\_\_\_  
 de Lausanne \_\_\_\_\_ domiciliée à Nigele \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

née à Gayorne le Sept Septembre mil huit cent Septante huit \_\_\_\_\_  
 fille de Jules Daniel Saucon \_\_\_\_\_  
 et de Marie Thérèse Joséphine née Rime les deux décédés \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Tellenew le vingt-neuf à  
 Maarnwilen le trente Avril à Lausanne le premier  
 et à Nigele le cinq Mai de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
 la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
 et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
 au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
 Autorisation de l'Officier  
 de l'état civil de Tellenew  
 pour la célébration du mariage  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Communiqué : à l'état civil  
 de Maarnwilen, Tellenew  
 et Lausanne \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :  
 Alfred Hofers  
 Emma Hofers

Signatures des témoins :  
 N. Stutzmann Nigele  
 Henri Jume Nigele

L'officier de l'état civil :  
 Eug. Despres

N° 19  
 Dreyer-Bähler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze juin mil neuf cent neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dreyer Oscar Samuel, mécanicien électricien  
 de Crub (Berne) domicilié à Emmetbaden (Argovie)  
 célibataire

né à Bex le dix-sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-deux  
 fils de Samuel Dreyer décédé  
 et de Maria Susanne née Christen à Montreux

2° Bähler, Laurence Martha, sans profession  
 de Langenbühl (Berne) domiciliée à Montreux  
 célibataire

née à Barmes le vingt-sept avril mil huit cent huitante-neuf  
 fille de Hans César Bähler hôtelier  
 et de Rosa Laurence née Heynart, domiciliés à Montreux

Les publications ont eu lieu à Emmetbaden, Crub, Montreux  
 le dix-huit et à Langenbühl le dix-neuf Mai de  
 l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
 la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
 et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
 au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier  
 de l'état civil de Emmetbaden  
 pour la célébration du mariage

Communiqué : à l'état civil  
 de Crub, Emmetbaden Montreux  
 et Hirsoldingen

Signatures des époux :

Dreyer Oscar  
 Laurence Dreyer

Signatures des témoins :

Marc Magnin à Montreux  
 Pierre Kiler à Bex

L'officier de l'état civil :

Lig. Dupres

N<sup>o</sup> 20.  
Drapel. Nobs

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux juin mil neuf cent neuf  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Drapel, Charles Gustave, employé Usine  
de Leysin domicilié à Hagle  
célibataire

né à Hagle le vingt-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre  
fils de Charles Samuel Drapel  
et de Marie Louise Rosine née Parit, domiciliée à Hagle  
2<sup>o</sup> Nobs Anna Elise, cuisinière  
de Savigny domiciliée à Lausanne (avenue  
Drucy 1<sup>o</sup>)  
célibataire

née à Yverne le vingt-deux mars mil huit cent quatre-vingt  
fille de Constant Nobs, domicilié à Chirrens  
et de Jenny Constance née Hermann décédée  
Les publications ont eu lieu à Hagle et Leysin le vingt-trois à  
Savigny le vingt-quatre et à Lausanne le vingt-cinq  
mai de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificats de publications  
de Hagle, Leysin, Savigny  
et Lausanne.

Signatures des époux :

Gustave Drapel  
Anna Drapel

Signatures des témoins :

François Walker  
Sophie Welter Hagle

Communiqué : à l'état civil  
de Leysin, Savigny et  
Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Léon Dupresne

N° 21.  
Dunkel-Butty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juillet mil neuf cent neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dunkel, Emile Alfred, mécanicien, électricien  
de Werishausen (Schaffouse), domicilié à Clarend.  
célibataire

né à Neuchâtel le deux novembre mil huit cent septante cinq  
fils de Jean Dunkel, décédé.

et de Julie Augustine née Lebet, domiciliée à Clarend

2° Butty, Louise Henriette sage femme.  
de Figny domiciliée à Clarend  
célibataire

née à Yverne le quinze janvier mil huit cent septante cinq  
fille de Louis John Butty

et de Marie Françoise née Dellen

Les publications ont eu lieu au Châtelard le quatorze à Figny  
et Werishausen le seize juin de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier  
de l'état civil de Montreux  
pour la célébration du mariage.

Communiqué : à l'état civil  
de Werishausen, Gimmel et  
Montreux.

Signatures des époux :

Emile Dunkel  
Louise Dunkel

Signatures des témoins :

Louis Dunkel  
à Clarend  
Butty Emile à Yverne.

L'officier de l'état civil :

Lig. Dupresne

N<sup>o</sup> 22  
 Stalder Favrod

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Stalder Frédéric, serrurier

Lieu d'origine et de domicile :

de Sumiswald (Berne) domicilié à Aigle

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Mexbipp le vingt et un mai mil huit cent septante-deux

Noms, profession et

fils de Ulrich Stalder

domicile des parents :

et de Serena veü Allemann, les deux décedés

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Favrod Fanny-Bertha, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Château-d'Ox, Noville et Rennaz domiciliée à Aigle

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Noville le premier octobre mil huit cent huitante et un

Noms, profession et

fille de Charles-François Favrod

domicile des parents :

et de Louise-Céline veü Lehenard, domiciliés à Noville

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aigle, Château-d'Ox et Sumiswald  
le dix, à Rennaz et Noville le douze juin de l'année  
courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
 la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
 et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
 au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
d'Aigle, Château-d'Ox,  
Sumiswald, Rennaz et  
Noville.

Communiqué : à l'état civil

de Château-d'Ox, Villeneuve  
et Sumiswald.

Signatures des époux :

Stalder Frédéric  
Stalder Bertha

Signatures des témoins :

L. Kuepfer  
Louis Kempf } à Aigle

L'officier de l'état civil :

H. Berthod

N° 23.

Stalder - Héber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept août mil neuf cent neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Stalder Charles, agriculteur

de La Lenk, Berne domicilié à Yverne

célibataire

né à Yverne, le vingt deux septembre mil huit cent huitante un

fil de Christian Stalder, domicilié à Yverne

et de Marie Louise née Lehner, décédée

2° Héber Marie

de Niederösch, Berne domiciliée à Yverne

célibataire

née à Niederösch le dix neuf septembre mil huit cent huitante quatre

fille de Héber Jean

et de Anna Marie née Ockerhard, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Yverne, La Lenk et Fischberg le trente et un juillet de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
d'Yverne, La Lenk et Fischberg

Communiqué : à l'Etat civil  
de La Lenk et de Fischberg

Signatures des époux :

Charles Stalder

Marie Stalder

Signatures des témoins :

E. Michoud

J. Goy Agent } à ce jour

L'officier de l'état civil :

H. Bernhart  
ruepl

**24**  
**Stucky - Yersin**

Nom et profession de l'époux :

1° **Stucky Henri**, ouvrier A.T.

Lieu d'origine et de domicile :

de **Grosshöchstetten, Berne** - domicilié à **Aigle**

Etat civil :

**veuf de Marie-Sophie Kuffer** dès le **douze septembre mil neuf cent six**

Lieu et date de la naissance :

né à **Aigle** le **neuf septembre** mil huit cent **septante-huit**

Noms, profession et

fil de **Christ Stucky**

domicile des parents :

et de **Louise Augustine veuve Richard**, domiciliés à **Aigle**

Nom et profession de l'épouse :

2° **Yersin Clara-Hélène**, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de **Rougemont** - domiciliée à **Aigle**

Etat civil :

**célibataire**

Lieu et date de la naissance :

née à **Rougemont** le **dix-neuf août** mil huit cent **quarante-cinq**

Noms, profession et

fille de **Pierre David Yersin**

domicile des parents :

et de **Julie Louise veuve Schwitzkebel**, les deux **décédés**

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Aigle**, le **trente-un juillet**, à **Grosshöchstetten** et **Rougemont** le **deux août** mil neuf cent **neuf**.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

**Certificats de publications d'Aigle, Grosshöchstetten et Rougemont**

Signatures des époux :

**Stucky Henri**  
**Clara Stucky**

Signatures des témoins :

**Maison Aug.** } à **Aigle**  
**J. Goy Ayt.** }

Communiqué : à l'Etat civil de **Grosshöchstetten et Rougemont**

pr L'officier de l'état civil :  
**A. Berthoud**  
comp.

N° 25.

Richard Soutaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois septembre mil neuf cent neuf  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Richard Eugène Auguste, machiniste  
de Ormont-dessous domicilié à Aigle  
Célibataire

né à Aigle le premier avril mil huit cent huitante-trois  
fils de Félix Louis Richard

et de Adèle Elise née Saladey, domiciliés à Aigle

2° Soutaz Marie  
de Aigle domiciliée à Fontanney sur Aigle  
Célibataire

née à Aigle le dix Mai mil huit cent huitante-cinq  
fille de Jean Abram François Soutaz

et de Marie née Burkhalter, domiciliés à Fontanney

Les publications ont eu lieu à Aigle le quatre et à Ormont-dessous le cinq soit de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
d'Aigle et d'Ormont-dessous

Signatures des époux :

Auguste Richard  
Marie Richard

Signatures des témoins :

J. Goy, aigle  
Louis P. aigle

Communiqué : à l'état  
civil d'Ormont-dessous.

pr L'officier de l'état civil :

H. Berthod  
empl.



N° 26.

*Emery - Gervex*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre septembre* mil neuf cent *neuf*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Emery Amy-Lucien-Raoul*, *agronome*

de *Stagnières* domicilié à *Aigle*

*celibataire*

né à *Paris le dix-sept mars* mil huit cent *huitante-deux*

fils de *Lucien Ami Emery, décédé*

et de *Mathilde Emma nee Humbert, domiciliée à Aigle*

2° *Gervex Félicie-Madelaine*

de *Montmorency (Seine et Oise) France* domiciliée à *Paris*

*celibataire*

née à *Montmorency le vingt-sept juillet* mil huit cent *septante-neuf*

fille de *Félix Louis Gervex, décédé*

et de *Mélanie Geneviève Eugénie nee Bertin, à Paris*

Les publications ont eu lieu à *Aigle le onze*, à *Stagnières le douze*, à *Montmorency* et à *Paris le treize août* de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publications  
d'Aigle et Stagnières  
Certificats de non opposition  
de Montmorency et de Paris.*

Signatures des époux :

*Amy R. Emery  
Madelaine Emery*

Signatures des témoins :

*J. Goy, Aigle  
Aug. Moret } à Aigle*

Communiqué : à l'état civil

*d'Ecublens et à la Chancellerie  
d'Etat*

L'officier de l'état civil :

*H. Berthod  
repl.*

N° 17.

Bonetta Dupertuis dit Neveu

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Septembre mil neuf cent neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bonetta, Pierre Néphouse, tailleur de pierres de Tella (Novare) Italie domicilié à Higele célibataire

né à Tella le deux Décembre mil huit cent septante

fil de Angel Bonetta décédé

et de Lucia née Tiralla, domiciliée à Higo (Novare) Italie

2° Dupertuis dit Neveu née Schopfer, Caroline ménagère de Ormont-dessous domiciliée à Higele

divorcée de Marc Samuel Dupertuis dit Neveu des le vingt sept Septembre, mil neuf cent cinq

née au Châtellet le deux Juin mil huit cent septante-trois

fille de Christian Schopfer

et de Rosine née Pleun, domiciliée à Ormont-dessous

Les publications ont eu lieu à Higele le vingt huit à Ormont

dessous le vingt-neuf et à Tella le cinq Noëmb de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Certificats de publications de Higele, Ormont-dessous et Tella  
2° Autorisation du Département de Justice et Police pour la célébration du mariage.

Communiqué : à l'état civil

de Ormont-dessous et à la Chancellerie d'état à Lausanne

Signatures des époux :

Bonetta Pierre

Carolina Bonetta

Signatures des témoins :

François Chiochetti

J. Joy apt à Higele

L'officier de l'état civil :

Leig Dupresne

Caractes de légitimité  
tins de ce jour Bonetta  
Pierre Néphouse de Tella  
Novare (Italie) et son  
épouse Caroline née  
Schopfer ont reconnu  
Bonetta Pierre Angel  
né à Higele le vingt huit  
Novembre, mil neuf  
cent sept et Dupertuis  
dit Neveu Eva Lucie  
née à Roche le vingt quatre  
Noëmb mil neuf cent neuf  
comme étant leurs enfants  
légitimes par leur mariage  
Higele le 24 Septembre 1909  
L'officier de l'état civil  
Leig Dupresne

N<sup>o</sup> 28.  
Chalman-Blinden

Aujourd'hui premier Octobre \_\_\_\_\_ mil neuf cent-neuf \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Chalman Reinhard, tonnelier \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Uentershamberg-Carneg (Chugovie) domicilié à Nigle \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Quessnang le dix huit Février mil huit cent quatre-vingt-deux \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fils de Rodolphe Chalman \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Louise née Kurgi, les deux décédés \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Blinden Madeleine, sans profession \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Guggisberg (S. Bern) domiciliée à Bex \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Bramberg le quatre Mai mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille de Rodolphe Blinden \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Anna Elisabeth née Höri, domiciliés à Trimbühl \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nigle et Bex le sept à Guggisberg le neuf et à Carneg le dix Hôit de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificats de publications  
de Nigle, Bex, Guggisberg  
et Carneg \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

R. Chalman \_\_\_\_\_

Madame Chalman \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

Rodolphe Brauchi \_\_\_\_\_

Louis Pempf \_\_\_\_\_

Communiqué à l'état civil

de Bex, Guggisberg et  
Fischingen \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Lig Dupresne \_\_\_\_\_

N° 29.  
Seewer-Mercier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Octobre mil neuf cent neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Seewer Emile, menuisier

de Châtelet (Berne) domicilié à Aigle

célibataire

né à Aigle le vingt-neuf Avril mil huit cent quatre-vingt-deux

fil de Jean Christ Auguste Seewer, domicilié à Paris

et de Louise née Weuscher, domiciliée à Aigle

2° Mercier Louise Hélène, couturière

de Coppet domiciliée à Aigle

célibataire

née à Château d'Oca le dix-huit mil huit cent quatre-vingt-cinq

filles de Louis Henri Mercier

et de Louise Marie née Roch, domiciliées à Aigle

Les publications ont eu lieu à Aigle le trois au Châtelet le cinq et à Coppet le dix Septembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de Aigle, Châtelet et Coppet

Signatures des époux :

Emile Seewer

Hélène Seewer

Signatures des témoins :

H. Tranquart } à Aigle  
E. Auguste }

Communiqué : à l'état civil

de Aigle et Coppet

L'officier de l'état civil :

Lugdres

N° 30.  
 Froschli-Dentan  
 née Braissant  
 Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et  
 domicile des parents :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et  
 domicile des parents :  
 Date des publications :

Aujourd'hui premier Octobre mil neuf cent-neuf  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1° Froschli Guillaume jardinier  
 de Sigle domicilié à Sigle  
 veuf de Frédérique née Hess des le Dia Fevrier, mil  
 neuf cent-neuf.  
 né à Rothenberg (Wuerttemberg) mil huit cent trente-sept  
 - le vingt-six juin -  
 fils de André Froschli  
 et de Caroline née Wercke, les deux décédés  
 2° Dentan née Braissant, Marie Louise, ménagère  
 de Lutry domiciliée à La Cour-de-Seily  
 veuve de Antoine Albert Dentan des le vingt-cinq  
 Décembre, mil-neuf cent-un  
 née à Chevilly le vingt-six janvier mil huit cent soixante-neuf.  
 fille de Francis Victor Braissant décédé  
 et de Jeanne Marie née Viret, domiciliée à Bossonay.  
 Les publications ont eu lieu à Sigle et La Cour-de-Seily le  
 quatorze et à Lutry le quinze Septembre de l'année  
 courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
 la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
 et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
 au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
 Certificats de publications  
 de Sigle, La Cour-de-Seily  
 et Lutry.  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Communiqué : à l'état civil  
 de Lutry et La Cour-de-Seily  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :  
 G. Froschli  
 Marie Froschli  
 Signatures des témoins :  
 Michel Barile à Sigle  
 W. Kammerer à La Cour  
 L'officier de l'état civil :  
 Eug. Dupresne

N° 31  
Wolff-Petitdemange

Aujourd'hui quatre Octobre mil neuf cent neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Wolff Jacques, négociant,

Lieu d'origine et de domicile :

de la Chaux-de-Fonds (Sudschâtel) domicilié à la Chaux-de-Fonds

Etat civil :

divorcé en secondes noces de Flora Nancy née Jeanmeret des le cinq Décembre, mil neuf cent six

Lieu et date de la naissance :

né à la Chaux-de-Fonds le vingt-cinq mil huit cent septante-un

Noms, profession et domicile des parents :

fil de Salomon Wolff décédé

et de Cécile née Niedermann, domiciliée à Vienne (Autriche)

Nom et profession de l'épouse :

2° Petitdemange, Marie Eugénie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Valdoie (Haut-Rhin) France domiciliée à Graffigny-Chemin

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Valdoie (Haut-Rhin) le huit mil huit cent quatre-vingt-neuf

Noms, profession et domicile des parents :

fille de Charles Petitdemange décédé

et de Madeleine Victoire née Grabet, domiciliée à Graffigny-Chemin

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à la Chaux-de-Fonds le dix et à Graffigny-Chemin le vingt-deux Août de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de la Chaux-de-Fonds pour la célébration du mariage.

Signatures des époux :

Jacques Wolff  
Marie Wolff

Signatures des témoins :

J. Brémont  
Charles Petitdemange  
à Graffigny-Chemin

Communiqué : à l'état civil de la Chaux-de-Fonds et à la Chancellerie d'état à Lausanne

L'officier de l'état civil :

L. Dupresne

<p>N° 34 <i>Seiler-Boussy</i></p>	<p>Aujourd'hui <i>cinq Octobre</i> mil neuf cent <i>neuf</i></p>	
<p>Nom et profession de l'époux :</p>	<p>par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :</p>	
<p>Lieu d'origine et de domicile :</p>	<p>1° <i>Seiler Franz Richard, docteur en philologie</i></p>	
<p>Etat civil :</p>	<p>de <i>Dresde (Saxe)</i> domicilié à <i>Dresde (Radebeul) Saxe</i></p>	
<p>Lieu et date de la naissance :</p>	<p><i>célibataire</i></p>	
<p>Noms, profession et domicile des parents :</p>	<p>né à <i>Dresde le vingt huit Novembre</i> mil huit cent <i>septante-cinq</i></p>	
<p>Nom et profession de l'épouse :</p>	<p>fil de <i>Franz Richard Seiler, domicilié à Dresde</i></p>	
<p>Lieu d'origine et de domicile :</p>	<p>et de <i>Anna Chérise née Mantschel décédée</i></p>	
<p>Etat civil :</p>	<p>2° <i>Boussy, Germaine, sans profession</i></p>	
<p>Lieu et date de la naissance :</p>	<p>de <i>Stigle</i> domiciliée à <i>Stigle</i></p>	
<p>Noms, profession et domicile des parents :</p>	<p><i>célibataire</i></p>	
<p>Date des publications :</p>	<p>née à <i>Stigle le huit Mai</i> mil huit cent <i>quatre-vingt-onze</i></p>	
<p>Lieu et date de la naissance :</p>	<p>fille de <i>Auguste François Boussy</i></p>	
<p>Noms, profession et domicile des parents :</p>	<p>et de <i>Mari Elise née Puffat, domiciliée à Stigle</i></p>	
<p>Date des publications :</p>	<p>Les publications ont eu lieu à <i>Stigle le treize et à Dresde le</i></p>	
<p>Lieu et date de la naissance :</p>	<p><i>quatorze juillet de l'année courante.</i></p>	
<p>Noms, profession et domicile des parents :</p>	<p>Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.</p>	
<p>Date des publications :</p>	<p>Pièces déposées :</p>	<p>Signatures des époux :</p>
<p>Lieu et date de la naissance :</p>	<p>1° <i>certificats de publications de Stigle et Dresde</i></p>	<p><i>F. Franz Richard Seiler</i></p>
<p>Noms, profession et domicile des parents :</p>	<p>2° <i>Autorisation du Département de Justice et Police pour la célébration du mariage.</i></p>	<p><i>Germaine Seiler</i></p>
<p>Date des publications :</p>	<p>Communiqué à <i>la Chancellerie d'état à Lausanne</i></p>	<p>Signatures des témoins :</p>
<p>Lieu et date de la naissance :</p>	<p><i>à Stigle</i></p>	<p><i>R. Seiler à Dresde</i></p>
<p>Noms, profession et domicile des parents :</p>	<p><i>à Stigle</i></p>	<p><i>M. Boussy à Stigle</i></p>
<p>Date des publications :</p>	<p>L'officier de l'état civil :</p>	<p><i>Lieg de presme</i></p>

N<sup>o</sup> 33.

Ansermoz-Durgnat

Aujourd'hui huit Octobre mil neuf cent-neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Ansermoz Robert Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Higele et Yvorne domicilié à Yvorne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Yvorne le vingt-deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-six

Noms, profession et

fil de Henri Louis Ansermoz

domicile des parents :

et de Marie Sophie née Deladoey, domiciliés à Yvorne

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Durgnat, Marie Lydia, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-dessous domiciliée à Yvorne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Yvorne le onze juillet mil huit cent quatre-vingt-dix

Noms, profession et

fille de Félix Alexis Olivier Durgnat

domicile des parents :

et de Marie Rosalie née Ansermoz, domiciliés à Yvorne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Higele et Yvorne le trois et à Ormont-dessous le quatre Septembre, de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications de Higele, Yvorne et Ormont-dessous.

Signatures des époux :

Ansermoz Robert

Ansermoz Lydia

Signatures des témoins :

Martin en

Joy. Apt. } 2<sup>o</sup> ayele

Communiqué : à l'état civil

de Ormont-dessous

L'officier de l'état civil :

Luz Despresne



N° 34.  
Cabord-Rully

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Octobre mil neuf cent neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cabord Paul Gustave, agriculteur

de Yvorne domicilié à Yvorne

Célibataire

né à Yvorne le trente-un Octobre mil huit cent quatre-vingt-six

fil de Charles Louis Auguste Cabord

et de Félicie née Debuis, domiciliée à Yvorne

2° Rully Marie Joseph, lingère

de Ligy domiciliée à Yvorne

Célibataire

née à Yvorne le onze Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept

filie de Jules Auguste Rully décédé

et de Marie Adèle née Porly, domiciliée à Yvorne

Les publications ont eu lieu à Yvorne le sept et à Ligy le neuf Septembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de Yvorne et Ligy.

Signatures des époux :

Cabord Gustave  
Cabord Marie

Signatures des témoins :

Rully Emile à Yvorne  
Joy Agt à Sigle

Communiqué à l'état civil  
de Gimel

L'officier de l'état civil :

Lieg Dupresne

N° 15.

Perriaz-Signal  
née Paris  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui dix-neuf Octobre mil neuf cent neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Perriaz Auguste, agriculteur

de Yverne domicilié à Yverne

celibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Yverne le vingt-quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de David Perriaz décédé

et de Félicie née Taccaud, domiciliée à Yverne

2° Signal née Paris, Louise Sophie, ménagère

de Vouiry (Valais) domiciliée aux Blanchets (Montreux)

divorcée de Emile Henri Signal dès le douze Mars mil neuf cent sept

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Aigle le deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Henri Louis Paris

et de Elida née Ray, domiciliés aux Blanchets

Les publications ont eu lieu aux Blanchets le vingt-quatre à Vouiry le vingt-cinq et à Yverne le vingt-six Noël de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
des Blanchets, Vouiry et Yverne

Signatures des époux :

Perriaz Auguste

Louise Perriaz

Signatures des témoins :

P. Uebel

J. Goy (à aigle)

Communiqué : à l'état civil

de Vouiry et Montreux

L'officier de l'état civil :

Luc Despres

N° 36.

Maison Wottier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du 2 décembre 1913 du Tribunal du district de Sorey, devenu exécutoire le 21 mars 1914, le mariage désigné ci-contre a été dissous par le divorce. Il a été interdit à l'époux de se remarier avant l'expiration de deux ans à partir de la date du jugement.

Aigle, le 14 avril 1914



Officier de l'état civil Bernhart

Aujourd'hui vingt-neuf Octobre mil neuf cent neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Maison Charles Auguste, garde auxiliaire de Roche domicilié à Nigle célibataire

né à Nigle le dix-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt sept fils de Charles François Maison décédé et de Emma Louise née Rieder, domiciliée à Nigle 2° Wottier Lina, ménagère de Ormont-dessous domiciliée à Ormont-dessous célibataire

née à Ormont-dessous le premier Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept fille de Emile Wottier et de Louise Klina née Belle, domiciliés à Ormont-dessous

Les publications ont eu lieu à Nigle et Roche le cinq et à Ormont-dessous le six Octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications de Nigle, Roche et Ormont-dessous.

Signatures des époux :

Maison Charles Auguste  
Maison Lina

Signatures des témoins :

J. Goy. Apt. à Nigle  
Auguste Tissot

L'officier de l'état civil :

Bernhart

<p>N° 37</p>	<p>Aujourd'hui cinq Novembre mil neuf cent-vingt</p>	
<p>Voirel-Klopfenstein</p>	<p>par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :</p>	
<p>Nom et profession de l'époux :</p>	<p>1° Voirel, Jean Heinrich William, ouvrier pâtisseries</p>	
<p>Lieu d'origine et de domicile :</p>	<p>des Geneves (Berne) domicilié à Nigle</p>	
<p>Etat civil :</p>	<p>Célibataire</p>	
<p>Lieu et date de la naissance :</p>	<p>né à Walleray le vingt-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-un</p>	
<p>Noms, profession et</p>	<p>fil de Victor Voirel, domicilié à Bâle</p>	
<p>domicile des parents :</p>	<p>et de Marie née Grismeyer, décédée</p>	
<p>Nom et profession de l'épouse :</p>	<p>2° Klopfenstein, Ida Emilie, sans profession</p>	
<p>Lieu d'origine et de domicile :</p>	<p>de Saint-Stephan (Berne) domiciliée à Alend près Cossuay</p>	
<p>Etat civil :</p>	<p>Célibataire</p>	
<p>Lieu et date de la naissance :</p>	<p>née à Nigle le neuf Avril mil huit cent quatre-vingt-quatre</p>	
<p>Noms, profession et</p>	<p>fille de Jacob Klopfenstein, décédé</p>	
<p>domicile des parents :</p>	<p>et de Susanne Katherine née Schetti, domiciliée à Alend</p>	
<p>Date des publications :</p>	<p>Les publications ont eu lieu à Nigle et Cossuay le douze à</p>	
<p>Lafoux et Saint-Stephan le treize Octobre de l'année courante.</p>		
<p>Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.</p>		
<p>Pièces déposées :</p>	<p>Certificats de publications de Nigle, Cossuay, Lafoux et Saint-Stephan.</p>	<p>Signatures des époux :</p>
<p></p>	<p></p>	<p>Jean Voirel Ida Voirel</p>
<p></p>	<p></p>	<p>Signatures des témoins :</p>
<p></p>	<p></p>	<p>Adolphe Klopfenstein Jules Cabore Jaigle</p>
<p>Communiqué : à l'état civil de Cossuay, Lafoux et Saint-Stephan.</p>	<p></p>	<p>L'officier de l'état civil : Luis Dupresne</p>

N<sup>o</sup> 38.

*Ferras Mayor*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Novembre mil neuf cent neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Ferras Henri, commis postal*

de *Yverne* domicilié à *La Rouvenas-Montreux*  
*célibataire* (*Châtard*)

né à *Yverne* le *vingt six* Novembre mil huit cent *quatre vingt six*  
fils de *François Henri Abram Ferras* décédé

et de *Marie Henriette Saline veuve Blanc*, à *Yverne*

2<sup>o</sup> *Mayor Fanny Louise Rosalie, couturière*

de *Echallens* domiciliée à *Stigle*  
*célibataire*

née à *Stigle* le *six* Juillet mil huit cent *quatre vingt cinq*

filles de *Benjamin Henri Alphonse Mayor*

et de *Rosalie Marie veuve Wullschlegel*, domiciliée à *Stigle*

Les publications ont eu lieu à *Stigle, Yverne, Echallens* le  
*vingt neuf* et au *Châtard* le *trente* Septembre de  
l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'état civil de Montreux pour la célébration du mariage.*

Signatures des époux :

*[Signature]*  
*H. Mayor Ferras*

Signatures des témoins :

*Max Kallfuss, à Lausanne*  
*Fanny Mayor à Stigle*

Communiqué : à l'état civil de *Montreux et Echallens*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*  
*Lig Dupresne*

N° 39  
Pittet-Bermuth

Nom et profession de l'époux :

1° Pittet Salentin Emmanuel, charrotier

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars le Terron domicilié à Aigle

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Echallens le vingt février mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fils de Siméon Honoré Pittet

domicile des parents :

et de Marie Françoise née Juriens, domiciliés à Payerne

Nom et profession de l'épouse :

2° Bermuth Marie, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Eggwil (Borne) domiciliée aux Planches (Sion)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Oberburg le vingt un décembre mil huit cent septante neuf

Noms, profession et

fille de Samuel Bermuth, décédé

domicile des parents :

et de Marianne née Ryser, domicilié à Lauterbach (Sion)

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aigle et aux Planches-Montreux le huit, à Eggwil le neuf et à Villars le Terron le dix octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
d'Aigle, des Planches,  
d'Eggwil et de Villars  
le Terron

Signatures des époux :

*[Signature]*  
Marie Pittet

Signatures des témoins :

Eng. Quise } à Aigle  
L. Truchet }

Communiqué : à l'état civil  
d'Echallens, de Montreux  
et d'Eggwil

L'officier de l'état civil :

A. Benschou  
rempl.

N<sup>o</sup> 40.  
Nicity-Krümel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Novembre mil neuf cent neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Nicity Alois, agriculteur

de Treycovagnes, Houdouin domicilié à Saint-Léger

celibataire Combremont-le-Petit

né à Landanne le dix-neuf Octobre mil huit cent septante-sept

fil de François Louis Nicity

et de Elise née Gache, domiciliés à Saint-Léger

2<sup>o</sup> Krümel Emma Elisabeth, ménagère

de Ollon domiciliée à Sigle

celibataire

née à Glambuit & Ollon le deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-un

filles de Henri Krümel, domiciliés à Sigle

et de Elisabeth née Weber décédée

Les publications ont eu lieu à Sigle, Ollon, Houdouin, St Léger  
le cinq à Huéming et Combremont-le-Petit le six et à  
Treycovagnes le sept Octobre, de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
de Saint-Léger pour la célébra-  
tion du mariage.

Communiqué à l'état civil de

Ollon, Houdouin, St Léger  
Huéming, Combremont et  
Montagny

Signatures des époux :

Alois Nicity

Emma Nicity

Signatures des témoins :

Krümel Charles

Ary Morez y à Sigle

L'officier de l'état civil :

Léon Dupresne

N° 41.  
Corrent. Wayercourt

Aujourd'hui dix neuf novembre mil neuf cent-neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

Nom et profession de l'époux :

1° Corrent Siraaphin Salim Benjamin, agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Arbaz (Valais) domicilié à Sigle

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Arbaz le vingt deux Février mil huit cent quatre vingt six

Noms, profession et

fils de Jean Benjamin Corrent, agriculteur à Arbaz

domicile des parents :

et de Marie Euphrosine née Cost, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2° Wayercourt, Honorine Josephine dite Marie

Lieu d'origine et de domicile :

de Chamossou (Valais) domiciliée à Chamossou

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Chamossou le sept Juin mil huit cent quatre vingt six

Noms, profession et

fille de François Wayercourt décédé

domicile des parents :

et de Justine née Stutsman, domiciliée à Chamossou.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chamossou le dix huit à Sigle le dix-neuf et à Arbaz le vingt un Octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications de Chamossou, Sigle et Arbaz.

Signatures des époux :

Corrent Siraaphin  
Marie Corrent

Signatures des témoins :

Aug. Clavel fils.  
Paul Ravy } à Sigle

Communiqué : à l'état civil de Arbaz et de Chamossou.

L'officier de l'état civil :

Aug. Dufresne



N<sup>o</sup> 49.  
Moreszi-Palladone

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Novembre mil neuf cent neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Moreszi, François Antonio, cordonnier  
de Masserano (Novare) Italie domicilié à Sigle  
célibataire

né à Masserano le neuf Mars mil huit cent septante six  
fils de Pierre Moreszi

et de Angélique née Tigna, domiciliée à Masserano

2<sup>o</sup> Palladone, Marie Domenica, ménagère  
de Curino (Novare) Italie domiciliée à Sigle  
célibataire

née à Curino le dix Juillet mil huit cent quatre-vingt-sept.  
fille de Jean Palladone

et de Mina née Teresa, domiciliée à Curino

Les publications ont eu lieu à Sigle le trente-un Août à  
Masserano et Curino le vingt six Septembre de  
l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> Certificats de publica-  
tions de Sigle, Masserano et  
Curino.

2<sup>o</sup> Autorisation du Département  
de Justice et Police pour la  
célébration du mariage

Communiqué : à la Chancellerie  
d'Etat à Turin.

Signatures des époux :

Moreszi François  
Moreszi Marie

Signatures des témoins :

Chiochetti Pierre  
à Sigle  
Moreszi Paolo  
à Curino (Italie)  
Moreszi Roma Vincenzo à Sigle

L'officier de l'état civil :

Lug Drifreny

N° 43.

Millet Schwelle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Novembre mil neuf cent neuf

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Millet Franz Bogias, ouvrier menuisier  
de Holzheim (Bavière) domicilié à Nigle  
célibataire

né à Holzheim le sept Octobre mil huit cent septante trois  
fils de Ursula Millet domiciliée à Emmingen (Bavière)  
et de

2° Schwelle, Marie Josepha, cuisinière  
de Kaufbeuren (Bavière) domiciliée à Nigle  
célibataire

née à Kaufbeuren le cinq juillet mil huit cent septante neuf  
fille de Charles Schwelle  
et de Walburga née Kustermann, domiciliée à Kaufbeuren

Les publications ont eu lieu à Nigle le deux à Kaufbeuren le  
cinq et à Holzheim le six Octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Certificats de publications  
de Holzheim, Kaufbeuren et  
Nigle.

2° Autorisation du Départe-  
ment de Justice et Police pour  
la célébration du mariage.

Communiqué : à la Chancellerie  
d'état à Lausanne.

Signatures des époux :

Franz Millet

Marie Millet

Signatures des témoins :

M. Kälin  
W. Schmielbrunn } à Nigle

L'officier de l'état civil :

Lig. Dupres

N° 44.  
Berrues-Marlitz

Nom et profession de l'époux :

1° Berrues, Jules Constant, cocher

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-dessus domicilié à Hagle

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Ormont-dessus le vingt-quatre mil huit cent soixante-dix-neuf

Noms, profession et

fils de François Louis Berrues

domicile des parents :

et de Marie Sophie veuve Ternet, domiciliés à Ormont-dessus

Nom et profession de l'épouse :

2° Marlitz, Elise Sylvie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-dessous domiciliée à Ormont-dessous

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Ormont-dessous le vingt mil huit cent soixante-douze

Noms, profession et

fille de Félix Alexis Marlitz

domicile des parents :

et de Louise Sylvie veuve Marlitz, domiciliés à Ormont-dessous

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ormont-dessous le huit à Hagle  
et Ormont-dessus le dix novembre, de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificats de publications de  
Ormont-dessous-Hagle  
et Ormont-dessus.

Signatures des époux :

Jules Berrues  
Elise Berrues

Signatures des témoins :

Paul Marlitz à Hagle  
J. Goy apt.

Communiqué : à l'état civil

de Ormont-dessous et Ormont  
dessus

L'officier de l'état civil :

Luz Dupresne

N° 45.

*Viamin Gauce*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trante Novembre* mil neuf cent *neuf*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Viamin Joachim menuisier*

de *Saint-Jean (Valais)* domicilié à *Stigle*

veuf de *Madèle née Trüssig*, dès le *quatorze Novembre* mil-neuf cent *sept*

né à *Sierre le quatre Mars* mil huit cent *septante-sept*

fil de *Thomas Viamin*, domicilié à *Sierre*

et de *Mathilde née Stock*, décédée

2° *Gauce, Marie Philomène, ménagère*

de *Héremence (Valais)* domiciliée à *Stigle*

célibataire

née à *Héremence le quatre Mars* mil huit cent *quatre vingt cinq*

fille de *Jean Joseph Gauce* décédé

et de *Marie Jeanne née Pourmissen*, domiciliée à *Héremence*

Les publications ont eu lieu à *Stigle le dix à Vissoie et Héremence*

*Par acte de légitimation le onze Juin de l'année courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publications de Stigle, Vissoie et Héremence*

Signatures des époux :

*Viamin Joachim*  
*Viamin Philomène*

Signatures des témoins :

*Viamin Henri*  
*J. Goy. à Stigle*

Communiqué : à l'état civil de *Héremence et de Vissoie*

L'officier de l'état civil :

*Luz Despres*

*Par acte de légitimation de ce jour Viamin Joachim de Saint-Jean Valais et son épouse Marie Philomène née Gauce ont reconnu Gauce Marie Bélestin née à Stigle, le vingt trois Avril mil neuf cent neuf comme étant leur enfant légitime par leur mariage Stigle le 30 Novembre 1909 L'Officier de l'état civil Luz Despres*

N° 46.

Aujourd'hui trois Décembre mil neuf cent neuf

Andernoz-Grosjean

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Andernoz, Jules Auguste, agriculteurde Higle et Yverme domicilié à Yverme

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Yverme le douze Novembre mil huit cent huitantefils de Henri Louis Andernozet de Marie Sophie nie Deladoy, domiciliés à Yverme2° Grosjean, Jenny Aline, couturièrede Yverme domiciliée à Corbeyriet

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Corbeyriet le vingt trois mil huit cent huitante quatrefille de François Grosjeanet de Marie Aline nie Paven, les deux décédésLes publications ont eu lieu à Higle, Yverme et Corbeyriet le six Novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificats de publications  
de Higle, Yverme et Corbeyriet

Communiqué :

Signatures des époux :

Jules AndernozAline Andernoz

Signatures des témoins :

H BertholotEd Paven } à Higle

L'officier de l'état civil :

Luz Despres

N° 44.  
Vannay-Teillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Décembre mil neuf cent neuf  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vannay Oscar Aloïs, journaliste  
de Viornay (Valais) domicilié à Nigle  
célibataire

né à Nigle le premier Septembre mil huit cent huitante-huit  
fils de Lucien Vannay  
et de Marie Sylvie née Drapel, domiciliés à Nigle.  
2° Teillard, Marguerite Augustine, ménagère  
de Nigle domiciliée à Nigle  
célibataire

née à Nigle le dix sept Novembre mil huit cent huitante-cinq  
fille de Louis Samuel Teillard  
et de Marie Joséphine née Baud, domiciliés à Nigle  
Les publications ont eu lieu à Nigle et Viornay le vingt six  
Octobre, mil neuf cent neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de Nigle et Viornay

Communiqué : à l'état civil  
de Viornay.

Signatures des époux :

Vannay Oscar  
Marguerite Vannay

Signatures des témoins :

Louis Teillard  
Goy. Prost } à Nigle

L'officier de l'état civil :

Lig. Dupuis

N° 448.  
Denoriat Roven

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

vis. le 5/Janv 1910  
C. P. P. P. P.

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil neuf cent neuf  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Denoriat, Robert Gustave Emile  
de Aigle domicilié à Yverne  
célibataire

né à Aigle le six Décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq  
fils de Marc François Denoriat décédé  
et de Marie Lélu née Cabord, domiciliée à Yverne  
2° Roven, Rose Hermette, sans profession  
de Aigle et Yverne domiciliée à Yverne  
célibataire

née à Yverne le dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf  
fille de Jules Roven  
et de Emmy Emma née Dubuis, domiciliés à Yverne

Les publications ont eu lieu à Aigle et Yverne le premier  
Décembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificats de publications  
de Aigle et Yverne.

Signatures des époux :

R. Denoriat  
R. Denoriat

Signatures des témoins :

H. Berthelot  
J. Goy } à Aigle.

L'officier de l'état civil :

Lug Despres

Communiqué :



Le No 448 du chapitre 114 est celui de la dernière  
inscription faite sous l'année 1909. Ses deux doubles de publication  
réguliers sont conformes. Ce que nous certifions.  
Aigle le 31 Décembre 1909. Lug Despres  
officier de l'état civil.



Form. 5.  
Un double a été remis le 5 Janvier 1910 à l'autorité cantonale  
en exécution de l'Art 4 de la loi - Aigle le 5 Janvier 1910.  
Lug Despres  
officier de l'état civil

N° 1.  
Briol: Bordey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Janvier mil neuf cent dix  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Briol, Louis Samuel, agriculteur  
de Sainte-Croix domicilié à Nigle  
célibataire

né à Nigle le vingt-un Juin mil huit cent Septante  
fils de Elise Lydie Briol décédée  
et de

2° Bordey, Filicie Joséphine, lingère  
de Allevillers (M<sup>te</sup> Saône) France domiciliée à La Cour de Feily  
célibataire

née à Allevillers le neuf Décembre mil huit cent Septante-Sept  
fille de Felix Eugène Bordey domicilié à Lyon  
et de Madeline née Kirschner, décédée

Les publications ont eu lieu à Nigle et La Cour de Feily le huit  
à Sainte-Croix le neuf et à Allevillers le treize Novembre  
mil-neuf cent neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de Nigle, La Cour de Feily  
Sainte-Croix et Allevillers

Signatures des époux :

Samuel Briol  
Filicie Briol

Signatures des témoins :

Lig. Wimmer  
A. Gutschow } à Nigle

Communiqué : à l'état civil  
de La Cour de Feily, Sainte-  
Croix et à la Chancellerie  
d'état à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Lig. Dupresne



N<sup>o</sup> 21

Monbaron-Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Janvier mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Monbaron Henri Samuel, employé C.F.E.,

de Cranslan dessus (Berne) domicilié à Nigle

célibataire

né à Nigle le cinq Mai mil huit cent quatre vingt-cinq

fils de Frédéric Louis Monbaron décédé

et de Henriette Fanny née Guebert, domiciliée à Nigle

2<sup>o</sup> Rochat Blanche, sans profession

de St Oyens, l'Abbaye et le Lieu domiciliée à Nigle

célibataire

née à Neuchâtel le cinq Mars mil huit cent soixante-deux

fille de Adrien Frédéric Rochat

et de Hortense Dormond née Genet, domiciliée aux Affrêts

Les publications ont eu lieu à Nigle, l'Abbaye et le Lieu le

Sept à Cranslan le huit et à St Oyens le dix Janvier de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications de Nigle, l'Abbaye, le Lieu Cranslan et St Oyens.

Signatures des époux :

Henri Monbaron  
Blanche Monbaron

Signatures des témoins :

J. Joy, Sgt. }  
Louis Rempp }  
Nigle.

L'officier de l'état civil :

Lig. Dupresne

Communiqué : à l'état civil de Cranslan, Gind, l'Abbaye et le Lieu

Par acte de légitimation de ce jour Monbaron Henri Samuel de Cranslan dessus (Berne) et son épouse Blanche née Rochat ont reconnu Rochat Yvonne née à Talluy résidence Olloz le neuf Avril, mil neuf cent neuf, comme étant leur enfant légitime par leur mariage.

Nigle le dix Janvier 1910.  
L'officier de l'état civil  
Lig. Dupresne

Par jugement du Tribunal de Cranslan de l'arrondissement de Yverdon rendu en date du 08 Avril 1910. déclaré définitif et exécutoire le 20 Mai 1910. le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à partir de ce jour pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Intégré le 5 Juin 1910.  
L'Officier de l'état civil  
H. W. W.

N° 3.

*Pittet. Graf.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre Mars* mil neuf cent *diez*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pittet Charles Edouard, boulanger*

de *Ormont-dessous* domicilié à *Higle*

*célibataire*

né à *Lavey le vingt deux Mai* mil huit cent *quatre-vingt six*

fil de *François Aimé Pittet*

et de *Marie Louisa née Lächler, domiciliés à Higle*

2° *Graf, Ebina, modiste*

de *Bühler (Appenzell)* domiciliée à *Straubenzell (St Gall)*

*célibataire*

née à *Straubenzell le vingt novembre* mil huit cent *quatre-vingt diez*

fille de *Emmanuel Graf*

et de *Emilie née Knöpfel, domiciliés à Straubenzell*

Les publications ont eu lieu à *Higle le premier à Straubenzell*  
*le deux à Bühler et à Ormont-dessous le trois*  
*Février de l'année courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publications*  
*de Higle, Straubenzell*  
*Bühler et Ormont-dessous*

Signatures des époux :

*Charles Pittet*  
*Ebina Pittet*

Signatures des témoins :

*Paul Ravy* } à *Higle*  
*Thoenes* }

Communiqué : à l'état civil  
*de Bühler, Straubenzell*  
*et Ormont-dessous*

L'officier de l'état civil :

*Luz Despres*

N<sup>o</sup> H.

Aujourd'hui quatre Mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent dix \_\_\_\_\_

Genillard-Piotaz

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Genillard François Frédéric, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-dessus \_\_\_\_\_ domicilié aux Affôts et aigle

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Higele le vingt-cinq Avril mil huit cent quatre-vingt-huit

Noms, profession et

fils de Pierre François Genillard

domicile des parents :

et de Marie Louise Rosalie née Moriet, domiciliés aux affôts et aigle

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Piotaz Marie Emélie Célestine, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Leytron (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à Leytron (Valais)

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Leytron le vingt-cinq Avril mil huit cent quatre-vingt-neuf

Noms, profession et

fille de Martin Eusèbe Piotaz

domicile des parents :

et de Marie Louise née Kneubel, domiciliés à Leytron

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Higele le sept à Ormont-dessus  
le huit et à Leytron le neuf janvier de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificats de publications  
de Higele, Ormont-dessus  
et Leytron.

Signatures des époux :

François Genillard  
Emélie Genillard

Signatures des témoins :

Jules Genillard }  
Marguerite Genillard }  
à Drapel  
à aigle

Communiqué : à l'état civil

de Ormont-dessus et de  
Leytron

L'officier de l'état civil :

Lig. d'Alfresnes

N° 5.  
Bournaud-Buchs

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Mars mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bournaud, Henri Aloïs, agriculteur

de Corbeyrie domicilié à Corbeyrie

veuf de Rose Louise née Franella, dès le vingt-cinq janvier mil neuf cent huit

né à Corbeyrie le vingt-cinq janvier mil huit cent septante-cinq

fil de Abram Auguste Bournaud, décédé

et de Fanny Louise née Dubuis, domiciliée à Corbeyrie

2° Buchs, Lucie, ménagère

de La Lenk (Perue) domiciliée à Higl

célibataire

née à La Lenk le quinze Mai mil huit cent septante-cinq

fille de Jean Buchs décédé

et de Rosina née Wetten, domiciliée à La Lenk.

Les publications ont eu lieu à Higl, Corbeyrie et La Lenk le deux Mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications de Higl, Corbeyrie et La Lenk.

Signatures des époux :

Henri Bournaud  
Lucie Bournaud

Signatures des témoins :

H. Warpelin à Corbeyrie  
J. Goy à Higl.

Communiqué : à l'état civil de La Lenk.

L'officier de l'état civil :

Lig. Dupresne

N° 6.

Warpelin-Delacritas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Mars mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Warpelin Henri Félix Justilien

de Leyvin domicilié à Corbeyrie

célibataire

né à Corbeyrie le dix sept Mars mil huit cent septante sept

fils de Samuel Warpelin

et de Louise Henriette née Vauxe, domiciliée à Corbeyrie

2° Delacritas, Louise Françoise Elise, ménagère

de Corbeyrie domiciliée à Corbeyrie

célibataire

née à Corbeyrie le vingt Février mil huit cent quatre vingt quatre

fille de John Samuel Delacritas

et de Jenny née Paris, domiciliée à Corbeyrie

Les publications ont eu lieu à Corbeyrie le vingt et à Leyvin le vingt un Février de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificats de publications  
de Corbeyrie et Leyvin

Signatures des époux :

Henri Warpelin

Louise J. Warpelin

Signatures des témoins :

H. Bournaud à Corbeyrie

J. Goy à Stigle

L'officier de l'état civil :

Lig. Dupres

Communiqué : à l'état civil  
de Leyvin

N° 7.  
Schopfer Eggen.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Mars mil neuf cent dix  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schopfer Samuel, Charretier  
de Lauenen (Berne) domicilié à Hagle  
célibataire

né à Bex le vingt-deux Juin mil huit cent quatre-vingt-cinq  
fils de Christian Schopfer

et de Rosine née Blum, domiciliés à Ormont-dessus

2° Eggen, Marguerite, repasseuse  
de Niederstocken (Berne) domiciliée à Hagle  
célibataire

née à Gryon le vingt-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit  
fille de Charles Auguste Eggen

et de Marie Elise née Morillon, domiciliés à Hagle

Les publications ont eu lieu à Hagle le vingt à Lauenen et Reutigen  
le vingt-un Février de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications de  
Hagle, Lauenen et Reutigen.

Signatures des époux :

Samuel Schopfer  
Marguerite Schopfer

Signatures des témoins :

Bellay Douard à Yverne  
J. Joy à Hagle

Communiqué : à l'état civil  
de Lauenen et de Reutigen.

L'officier de l'état civil :

Lig Despresne

Par acte de légitimation  
de ce jour Schopfer  
Samuel de Lauenen  
(Berne) et son épouse  
Marguerite née Eggen ont  
reconnu Eggen Charles  
né à Hagle le dix-sept  
Janvier, mil neuf cent dix  
comme étant leur enfant  
légitimé par leur mariage  
Hagle le 22 Mars 1910.  
L'officier de l'état civil  
Lig Despresne

N° 8.  
*Borlos-Guillard.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois Mars* mil neuf cent *dix*  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Borlos, Gustave Francis, agriculteur*  
 de *Ormont-dessous* domicilié à *Higle*  
*célibataire*

né à *Higle le vingt-un Septembre* mil huit cent *quatre-vingt-sept*  
 fils de *Marc Adrien Borlos*

et de *Marie Felicie nie Jaquerod, les deux décédés*  
 2° *Guillard, Pauline Jeanne Marie, ménagère*  
 de *Bea* domiciliée à *Higle*  
*célibataire*

née à *Higle le quatorze Mars* mil huit cent *quatre-vingt-huit*  
 fille de *Gustave Guillard décédé*

et de *Jeanne Marie Louise nie Rossier à Paris*  
 Les publications ont eu lieu à *Higle et Bea le trois et à*  
*Ormont-dessous le quatre Mars, de l'année courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publications*  
*de Higle, Bea et Ormont-*  
*dessous.*

Communiqué : à l'état civil  
*de Ormont-dessous et de*  
*Bea.*

Signatures des époux :

*Borlos Gustave*  
*Jeanne Borlos*

Signatures des témoins :

*M. Strub*  
*J. Goy } à Higle.*

L'officier de l'état civil :

*Luz Desfreres*

N° 9.  
Bournaud-Borlos

Aujourd'hui vingt quatre Mars mil neuf cent dix  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Bournaud Marc Auguste, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Corbeyrieu domicilié à Corbeyrieu

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Corbeyrieu le cinq juin mil huit cent quatre-vingt-sept

Noms, profession et

fils de Adolphe Pierre Henri Bournaud

domicile des parents :

et de Marie Louise sœur Michellod, domiciliés à Corbeyrieu

Nom et profession de l'épouse :

2° Borlos, Henriette Hortense Emma, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Noville, Remmaz, Roche domiciliée à Corbeyrieu

Etat civil :

célibataire et Ormont-dessous

Lieu et date de la naissance :

née à Corbeyrieu le vingt trois mil huit cent quatre-vingt huit

Noms, profession et

fille de Jean Louis Constant Borlos

domicile des parents :

et de Henriette née Dubuis, domiciliés à Corbeyrieu

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corbeyrieu, Noville, Remmaz, Roche le cinq et à Ormont-dessous le six Mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications de Corbeyrieu, Noville, Remmaz, Roche et Ormont-dessous.

Signatures des époux :

Auguste Bournaud  
Hortense Bournaud

Signatures des témoins :

Antoine Biasig  
Marie Biasig

Communiqué : à l'état civil de Villeneuve et de Ormont-dessous

L'officier de l'état civil :

Léon Dupresne



N° 10.

Aujourd'hui vingt-neuf Mars mil neuf cent dix

Gautschy Mayencourt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Gautschy Albert, magasinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Goutenschwyl (Hongrie) domicilié à Ternayaz (Valais)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Goutenschwyl le vingt-trois mil huit cent huitante-cinq

Noms, profession et

fils de Emile Gautschy

domicile des parents :

et de Elisabeth née Eisenberger, les deux décédés.

Nom et profession de l'épouse :

2° Mayencourt, Marie Eugénie cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Chamoson (Valais) domiciliée à Hige

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Chamoson le dix-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-sept.

Noms, profession et

fille de François Mayencourt décédé

domicile des parents :

et de Justine née Antonin, domiciliée à Chamoson

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Hige, Chamoson, Salvan le onze et à Goutenschwyl le Mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Salvan pour la célébration du mariage.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Salvan, Goutenschwyl et Chamoson.

Signatures des époux :

Alb. Gautschy

Emilie Gautschy

Signatures des témoins :

Louis Remy

John Joy 3<sup>e</sup> aigle

L'officier de l'état civil :

L'ing. Despres

N° 11.

Hermann Pellaton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars mil neuf cent dix  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hermann Gottfried, agriculteur  
de Goussens-le-Joux domicilié à Salazaire Allou.  
célibataire

né à Rougemont le vingt-huit Avril mil huit cent quatre-vingt-cinq  
fils de Gottfried Hermann, agriculteur  
et de Rose Emma née Schvitzquebel, domiciliée à Salaz.

2° Pellaton Alice, ménagère  
de Cravers (Neuchâtel) et d'Eclagnens domiciliée à Sauverny (Hain) France  
célibataire

née à Corcelles-Chavornay le vingt-huit Mai mil huit cent quatre-vingt-neuf  
fille de Jules Pellaton, agriculteur  
et de Fanny née Charles, domiciliée à Sauverny.

Les publications ont eu lieu à Allou, Hucigny le Sept Cravers  
Eclagnens et Goussens-le-Joux le huit et à Sauverny  
le neuf Mars, de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat  
civil d'Allou, pour la  
célébration du mariage

Communiqué : à l'Etat civil  
de Echallens, Allou, Cravers  
et à la Chancellerie d'Etat  
à Lausanne

Signatures des époux :

Gottfried Hermann  
Alice Hermann

Signatures des témoins :

A. Mandel } à Genève  
Adrien Hermann }

L'officier de l'état civil :

Lig. Dupresne

N<sup>o</sup> 12.

Reuffy-Gétaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Avril mil neuf cent dix.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Reuffy, Louis Jean Marc Reuffate <sup>ind. de meubles</sup>

de Lutry et Bully domicilié à Lausanne

divorcé de Adrienne Louise Hermann dès le premier  
juillet, mil huit cent soixante-sept.

né à Lausanne le vingtun Avril mil huit cent cinquante-quatre

fils de Jean Pierre Rodolphe Reuffy

et de Dorothee née Henriot, les deux décédés.

2<sup>o</sup> Gétaz, Louise, demoiselle de magasin

de Château d'Oex domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lutry le cinq Juin mil huit cent septante-cinq

fille de Abram Samuel David Gétaz

et de Madeline Amélie née Bouay, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Lutry, Bully, Lausanne et  
Château d'Oex le dix-neuf Mars de l'année courante.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de  
l'état civil de Lausanne  
pour la célébration du mariage.

Signatures des époux :

L. Reuffy  
Louise Reuffy

Signatures des témoins :

John Coy } 2<sup>e</sup> aigle.  
Louis Kempf

Communiqué à l'état civil de

Lutry, Bully, Lausanne et  
Château d'Oex.

L'officier de l'état civil :

L. Despres

N° 13.  
*Monbaron Ribordy*

Aujourd'hui *Six Mai* mil neuf cent *dieux*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Monbaron Henri Auguste, journaliste*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Cramelan-Dessus (Perne)* domicilié à *Higle*

Etat civil :

*veuf de Marie Louise Bournoud nee Rosset des le vingt  
 Huit, mil neuf cent neuf*

Lieu et date de la naissance :

né à *Higle le vingt sept septembre* mil huit cent *soixante sept*

Noms, profession et

fil de *Louis Frédéric Monbaron*

domicile des parents :

et de *Henriette nee Goin, les deux décidés*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Ribordy Eugénie, ménagère*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bagnes (Valais)* domiciliée à *Saint-Triphon*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Bagnes le dix neuf Mai* mil huit cent *soixante six*

Noms, profession et

fille de *François Ribordy*

domicile des parents :

et de *Marie Justine nee Masson, les deux décidés*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Higle, Bagnes, Héming, Cramelan  
 le dix et à Ollon le onze Mars de l'année courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publications  
 de Higle, Bagnes, Héming  
 Cramelan et Ollon.*

Signatures des époux :

*Auguste Monbaron  
 Eugénie Monbaron*

Signatures des témoins :

*Martin  
 Louis Rempp } à Higle*

Communiqué : à l'état civil

de *Bagnes, Ollon et Cramelan*

L'officier de l'état civil :

*Lie Despres*

N° 14.

Genillard-Capri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Six Mai* mil neuf cent *diez*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Genillard Auguste Félix, commerçant*

de *Ormont-dessus* domicilié à *Higle*

*célibataire*

né à *Higle* le *treize* octobre mil huit cent *quatre-vingt-trois*

fils de *Gabriel Auguste Genillard*

et de *Julie Marie Philippine veuve Bertholet, domiciliée à Higle*

2° *Capri Jeanne Marie, sans profession*

de *Higle* domiciliée à *Rivaz*

*célibataire*

née à *Higle* le *trente-un* juillet mil huit cent *quatre-vingt-cinq*

fille de *Jules Félix Capri décédé*

et de *Louise Bourquin veuve Ruof, domiciliée à Rivaz*

Les publications ont eu lieu à *Higle et Ormont-dessus* le *douze* et à *Rivaz* le *treize* *Mai* de l'année *courante*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publications de Higle, Ormont-dessus et Rivaz*

Signatures des époux :

*A. Genillard*

*Jeanne Genillard*

Signatures des témoins :

*A. Bourquin*

*Genillard } à Higle*

Communiqué : à l'état civil

de *Ormont-dessus et de*

*Saint-Saphorin*

L'officier de l'état civil :

*Lig. Dupresne*

N° 15.  
Vasserot-Dallos

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mai mil neuf cent die

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vasserot, Charles Emile, mécanicien

de Lausanne et Poudry (Veuchâtes) domicilié à Winterthur

célibataire

né à Aigle le huit Mars mil huit cent quatre-vingt-sept

fil de Jules Louis Francis Vasserot, domicilié à Aigle

et de Julie née Dubois, décédée

2° Dallos Jeanne,

de Gen (Sept de l'An) France domiciliée à Aigle

célibataire

née à Morthey le vingt-neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-neuf.

fille de Antoine Dallos

et de Louise née Parbey, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Winterthur le vingt-sept à Poudry  
le vingt-huit à Lausanne le vingt-neuf à Aigle le trente Mars  
et à Gen le premier Avril de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
de Winterthur pour la célébration  
du mariage.

Signatures des époux :

Charles Vasserot

Jeanne Vasserot

Signatures des témoins :

J. Vasserot

D. Dallos Aigle

Communiqué : à l'état civil

de Lausanne, Winterthur  
Poudry et à la Chancellerie  
d'état à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Luz Despres

N° 16.

Veillard, Jallard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Veillard, Henri Albert Arthur, employé C.F.F.

de Yverne domicilié à Versvey rive Yverne

Célibataire

né à Yverne le douze Août mil huit cent quatre vingt quatre

fils de Henri Veillard décédé

et de Julie Sylvie née Delacrétaz, domiciliée à Roche

2° Jallard Ida Marguerite, sans profession

de Haut-Vuilly (Trilbourg) domiciliée à Hige

célibataire

née à Hige le vingt sept juillet mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Paul Jallard

et de Marie Marguerite née Quillet, domiciliée à Hige

Les publications ont eu lieu à Hige et Yverne le neuf et à Haut-Vuilly le onze Avril de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de Hige, Yverne, et Haut-  
VuillyCommuniqué : à l'état civil  
de Hige.

Signatures des époux :

Arthur Veillard

Ida Veillard

Signatures des témoins :

J. Goy, agt. à Hige

H. Goy, à La Cour de Feigy

L'officier de l'état civil :

Luz Dupresne

N<sup>o</sup> 17.  
Christin. Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Mai mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Christin Armand Henri, chef d'usine

de Sainte-Croix domicilié à Higele

célibataire

né à Lyon le vingt sept. Avril mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de François Henri Christin décédé

et de Jenny Pauline Sophie née Augnon, domiciliée à Vevey

2<sup>o</sup> Lavanchy Rose Jeanne, sans profession

de Lutry et Montpreveyres domiciliée à Higele

célibataire

née à Higele le trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Jean Louis Philippe Lavanchy

et de Marie née Roussy, domiciliés à Higele

Les publications ont eu lieu à Higele et Lutry le treize à Sainte-Croix et Montpreveyres le quatorze Avril de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications de Higele, Lutry, Sainte-Croix et Montpreveyres

Signatures des époux :

Christin Armand  
Jeanne Christin

Signatures des témoins :

Leseylan  
Lavanchy H. Higele

Communiqué : à l'état civil de Sainte-Croix, Lutry et Corcelles-le-Jorat

L'officier de l'état civil :

Luz Dupressat



N<sup>o</sup> 18.  
Brauns-Forel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mai mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Brauns Arthur <sup>édouard</sup> Heinrich, étudiant en médecine.

de Goslar (Hildesheim) Prusse domicilié à Munich (Bavière)  
célibataire

né à Goslar le quinze Avril mil huit cent quatre-vingt-trois  
fils de Heinrich Friedrich Ernst August Brauns

et de Emma Wilitta née Schulze, les deux décédés

2<sup>o</sup> Forel, Martha Blanche, sans profession

de Morges, <sup>Lutry et Tolochenaz</sup> Chigny & Cully domiciliée à Yverne  
célibataire

née à Zurich le vingt-trois septembre mil huit cent quatre-vingt-huit  
fille de Auguste Henri Forel

et de Emma Annelie Sophie née Steinheil, domiciliée à Yverne.

Les publications ont eu lieu à Yverne et Cully le dix-neuf à Morges  
Lanay, Chigny le vingt et à Munich le vingt-cinq Avril  
de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> Certificats de publications  
de Munich, Morges, Lanay  
Chigny, Cully et Yverne.

2<sup>o</sup> Autorisation du département  
de justice et Police pour la  
célébration du mariage.

Communiqué à l'état civil de  
Morges, Lanay, Tufflens et Cully  
et à la Chancellerie d'état  
à Lausanne.

Signatures des époux :

Arthur Brauns

Martha Brauns

Signatures des témoins :

Erich Brauns à Leipzig

Eduard Forel à Zurich

L'officier de l'état civil :

Luz Despresne

Par ordre du département  
de justice et police du Canton  
de Vaud, du 9 juin 1932, l'ins-  
cription ci-contre est rectifiée en ce sens  
que l'épouse soit été désignée comme  
étant originaire non seulement de  
Morges, Lanay, Chigny & Cully  
mais encore de Lutry & Tolochenaz

Inscrit le 15 juin 1932  
L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL

M. Despresne

N<sup>o</sup> 19.

Romon-Gautier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dia huit Mai mil neuf cent dia

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Romon Albert Jérôme, coiffeur

de Kaysersberg (Alsace) domicilié à Leysin

célibataire

né à Kaysersberg le premier Octobre mil huit cent soixante dix sept

fil de Georges Eugène Romon

et de Marie Emma née Pochly, les deux décédés

2<sup>o</sup> Gautier Jeanne Emma, couturière

de Cortilbert (Berne) domiciliée à Leysin

célibataire

née à Cortilbert de vingt un mil huit cent quatre vingt neuf

fille de Mélie Gautier, domiciliée à Cortilbert

et de

Les publications ont eu lieu à Leysin le dia à Cortilbert le douze  
Mars et à Kaysersberg le trois Avril de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Leysin pour la célébration du mariage.

Signatures des époux :

Albert Romon  
Jeanne Romon

Signatures des témoins :

Georges Telly 30 ans  
Louis Fremph

Communiqué : à l'état civil de Leysin et de Courmouret et à la Chancellerie d'état à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Luz Dupres

Par lettre de bourgeoisie reçue R. L. Terrien, maire de Leysin, le 26 juillet 1917, et notée par le Conseil d'état dans le délai légal, ROMON Albert Jérôme, coiffeur à Leysin, mentionné ci-dessus, a été reçu avec sa famille au nombre des bourgeois de la Commune de Chamblon.

Aigle, le 26 Février 1917  
Officier de l'état civil  
M. Mancy

n° 10.  
Sauthier-Coppey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre juin mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sauthier Joseph Emile, maçon

de Vétroz (Valais) domicilié à Nigle

célibataire

né à Vétroz le trois Février mil huit cent septante cinq

fil de Joseph Sauthier, domicilié à Vétroz

et de Marguerite née Fournier, décédée

2° Coppey Françoise Rosine, gouvernante

de Vétroz (Valais) domiciliée à Villeneuve

célibataire

née à Vétroz le vingt-neuf juillet mil huit cent soixante deux

fille de François Coppey

et de Rosine née Charret, domiciliés à Vétroz

Les publications ont eu lieu à Nigle et Villeneuve le trente un Mai et à Ardon le deux juin de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de Nigle, Villeneuve et Vétroz.

Signatures des époux :

Sauthier Emile

Sauthier Rosine

Signatures des témoins :

Sauthier Maurice

Sauthier Joseph } à Vétroz  
Valais

Communiqué à l'état civil

de Villeneuve et Ardon.

L'officier de l'état civil :

Luz Dupres

N° 21

Ansermoz-Mayencourt

Aujourd'hui cinq juillet mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Ansermoz Auguste Eugène, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Digne et Yverme domicilié à Yverme

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Yverme le dix-huit décembre mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fils de François Eugène Ansermoz, décédé

domicile des parents :

et de Rosalie Marie Augustine nee Deladrey, domiciliée à Yverme

Nom et profession de l'épouse :

2° Mayencourt Marie Euphrasie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Chamason (Valais) domiciliée à Digne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Chamason le vingt-huit avril mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fille de François Mayencourt, décédé

domicile des parents :

et de Marie Justine nee Antonin, domiciliée à Chamason

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Digne et Yverme le quatorze et à Chamason le quinze juin de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de Digne, Yverme et Chamason

Signatures des époux :

Ansermoz Eugène  
Euphrasie Ansermoz

Signatures des témoins :

M. Pemp  
J. Goy } à Digne

Communiqué : à l'état civil  
de Chamason

L'officier de l'état civil :

H. Derbois  
rempl.

N° 22.

*Jacquemet-Borroz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *douze juillet* mil neuf cent *dix*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jacquemet, Maurice Fabien, agriculteur*

de *Conthey (Valais)* domicilié à *Fontanney (Aigle)*

*célibataire*

né à *Conthey le premier Août* mil huit cent *septante*

fil de *Jean Joseph Jacquemet*

et de *Appolone née Berthoud, des deux décédés*

2° *Borroz, Marie Clérese Léonide, sans profession*

de *Féris (Roste) Itali* domiciliée à *Fontanney (Aigle)*

*célibataire*

née à *Féris le dix Décembre* mil huit cent *quatre vingt-deux*

filles de *Antoine Borroz, domicilié à Féris*

et de *Marie Rose née Héritot, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Aigle le vingt-trois* à *Conthey le vingt-quatre Mai* et à *Féris le douze Juin* de l'année *courante*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publications de Aigle, Conthey et Féris.*

Signatures des époux :

*Jacquemet Maurice Fabien*

*L'épouse Marie Borroz sachant, pas écrire a apposé sa marque habituelle qui est une F.*

Signatures des témoins

*Jacquemet Louis à Fontanney (Aigle)*  
*Prochut Joseph à Chamson*

Communiqué : à l'état civil

*de Conthey et à la Chancellerie d'état à Landanne.*

L'officier de l'état civil :

*Lig Dupressat*

N° 23.  
 Ferri-Santschi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf juillet mil neuf cent dix  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ferri Nazzareno, agriculteur  
 de bitta Della Pieve (Terugia) Italie domicilié à Nigle  
célibataire

né à bitta Della Pieve le six Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf  
 fils de Francesco Ferri

et de Mustiola nei Martinelli, domiciliés à bitta Della Pieve

2° Santschi, Rosalie Stèle, agriculteur  
 de Sigrismil (Berne) domiciliée à Saint-Crispian  
célibataire

née aux Isles d'Ollon le huit juillet mil huit cent soixante-un  
 fille de Henri François Santschi

et de Adèle Marguerite nei Luidiet, domiciliés à Saint-Crispian

Les publications ont eu lieu à Nigle le premier, à Ollon Huesnoz  
 et Sigrismil le deux et à bitta Della Pieve le dix-neuf  
juin de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
 la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
 et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
 au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Certificats de publications  
de Nigle, Ollon, Huesnoz et  
Sigrismil et bitta Della Pieve.  
 2° Autorisation du Département  
de Justice et Solive pour la  
célébration du mariage.

Communiqué : à l'état civil  
 de Ollon, Huesnoz et Sigrismil  
 et à la Chancellerie d'état  
de Lausanne.

Signatures des époux :

Ferri Nazzareno  
Rosalie Ferri

Signatures des témoins :

Vianin Henri  
Paul Veillard  
Santschi Louis  
 L'officier de l'état civil :

Luz de fusée

Par jugement du Tribunal  
 de Bienne, rendu en date du 3  
 juillet 1931, le mariage inscrit  
 ci-dessus a été déclaré nul par  
 le divorce.

Fait le 27 novembre 1931  
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL  
M. Coret

N° 114.  
Bully-Wonod.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux juillet mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bully Emile Félix, charpentier

de Sigg domicilié à Yverne

célibataire

né à Yverne le cinq Février mil huit cent quatre-vingt-six

fils de Jules Auguste Bully décédé

et de Marie Adèle née Rodot, domiciliée à Yverne.

2° Wonod, Lina Clara, couturière

de Ormont-dessous domiciliée à Hige

célibataire

née à Hige le trente juillet mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de Francis Louis Wonod

et de Julie Henriette Hélène née Delacrotte, domiciliée à

Sigg

Les publications ont eu lieu à Hige et Yverne le deux à Sigg

et Ormont-dessous de quatre juillet de l'année

courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de Hige, Yverne, Sigg et  
Ormont-dessous.

Communiqué : à l'état civil

de Gimmel et Ormont-dessous

Signatures des époux :

Bully Emile

Clara Bully

Signatures des témoins :

Pittet Emile à Yverne

Emma Bully Wonod Rodot  
à Yverne à Hige

L'officier de l'état civil :

Lig. Dupres

N° 25.  
Cabord. Sarriau

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Août mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cabord Jules Samuel, employé d'usine  
de Yverne domicilié à Stigle  
célibataire

né à Stigle le huit Novembre mil huit cent quatre vingt quatre  
fils de Abram Samuel Cabord

et de Julie Sophie née Matti, domiciliée à Stigle  
2° Sarriau, Rosa Laura, sans profession  
de Bazainville (Suisse) domiciliée à Stigle  
célibataire

née à Pea le vingt sept Octobre mil huit cent quatre vingt trois  
fille de Armand Sarriau

et de Louise Sanny née Faggi, domiciliée à La Cour de Feily

Les publications ont eu lieu à Stigle et Yverne le quatre et à  
Bazainville le dix Juin de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de Stigle, Yverne et Bazainville

Signatures des époux :

Cabord Jules  
Rosa Cabord

Signatures des témoins :

Faggi François à Rossinière  
Goy agt

Communiqué : à la Chancellerie  
d'état à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Lie Dupres



N° 16.

Mottier - Nicoliet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Août mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mottier, Henri François, machiniste

de Ormont-dessous domicilié à Sigle

célibataire

né à Ormont-dessous le onze Avril mil huit cent quatre vingt-trois.

fils de Auguste François Mottier, décédé

et de Marie Louise née Raymond, domiciliée à Ormont-dessous.

2° Nicoliet, Méline Marguerite, sans profession

de Yverne et Ormont-dessous domiciliée à Yverne

célibataire

née à Yverne le cinq Juillet mil huit cent quatre vingt-neuf

fille de Charles Louis François Nicoliet, décédé

et de Susanne Marie Ida née Girier, domiciliée à Yverne

Les publications ont eu lieu à Sigle et Yverne le onze

Ormont-dessous le douze et à Ormont-dessous le treize Juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications de Sigle, Yverne, Ormont-dessous et Ormont-dessous.

Signatures des époux :

Henri Mottier  
Marguerite Mottier.

Signatures des témoins :

Borghic Mottier  
Jde Chablain Bollet } à Sigle

L'officier de l'état civil :

Léon Dupresne

Par jugement du Tribunal du district de Nyon, rendu en date du 8 mai 1929, déclaré définitif et exécutoire le 15 juillet 1929, le mariage unent ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à trois ans, le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit, le 18 septembre 1929, L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

N° 27.  
Savary-Cosandey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Août mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Savary, Jules Albert, agriculteur

de Payerne domicilié à Sassel

célibataire

né à Sassel le vingt quatre Juin mil huit cent quatre vingt

filz de Henri Savary

et de Elise née Pitte, domiciliés à Sassel

2° Cosandey Alice, ménagère

de Sassel domiciliée à Sassel

célibataire

née à Sassel le huit Septembre mil huit cent quatre vingt deux

fille de Eugène Cosandey

et de Marie née Dufely, domiciliés à Sassel

Les publications ont eu lieu à Sassel le vingt sept et à Payerne le trente Juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Granges pour la célébration de mariage.

Communiqué : à l'état civil de Granges et de Payerne

Signatures des époux :

Albert Savary

Alice Savary

Signatures des témoins :

Jules Savary

Samuel Cosandey } Sassel

L'officier de l'état civil :

Lig. Dupresne

N° 28.

Bonjour-Weber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Seize Août mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bonjour-dit-Bracey, Auguste, agriculteur  
de Saint-Légier-La Chièsa domicilié à Versvey sur Yverne  
célibataire

né à Yverne le premier Septembre mil huit cent septante-quatre  
fils de Jacques Louis Daniel Bonjour-dit-Bracey, domicilié  
et de Jeanne Marie née Veillard, décédée. — à Versvey  
2° Weber Ananie, cuisinière  
de Sulz (Argovie) domiciliée à Roche  
célibataire

née à Frankendorf (Bâle) le deux septembre quatre-vingt-sept.  
fille de Johann Weber  
et de Caroline née Thoma, domiciliés à Frankendorf

Les publications ont eu lieu à Yverne et Saint-Légier le seize à  
Sulz le dix-sept et à Roche le dix-huit juillet de  
l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications de  
Yverne, Saint-Légier, Sulz et  
Roche

Signatures des époux :

Auguste Bonjour  
Ananie Bonjour

Signatures des témoins :

Niolet Henri  
Rouge Emile

Communiqué : à l'état civil  
de Saint-Légier, Villeneuve  
et Sulz

L'officier de l'état civil :

Lig Desfrues

N° 20.  
 Chorney: Wandflüh

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Août mil neuf cent dix  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chorney Fernand Emile, employé de bureau  
 de Vulliens domicilié à Nigle  
 célibataire

né à Lausanne le trois Décembre mil huit cent quatre-vingt six  
 fils de Elie Chorney, domicilié à Genève  
 et de Maria née Herron, domiciliée à Olou

2° Wandflüh Jenny Augusta, sans profession.  
 de Fritigen Peruet domiciliée à Nigle  
 célibataire

née à Nigle le vingt-un Juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre  
 fille de Samuel Wandflüh  
 et de Marie née Stetel, domiciliées à Nigle.

Les publications ont eu lieu à Nigle le vingt-un à Fritigen le  
 vingt deux et à Vulliens le vingt quatre Juillet de l'année  
 courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
 la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
 et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
 au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
 de Nigle, Fritigen et Vulliens

Signatures des époux :

Chorney  
 Jenny Chorney

Signatures des témoins :

L. Kohli }  
 Elise Kohli } à arroyes  
 Olou

Communiqué : à l'état civil  
 de Fritigen et de Hézières

L'officier de l'état civil :

Luis Dupresme

N° 30.  
Vautravers, Pesson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre mil neuf cent dix  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vautravers Louis scienc

de Romairon domicilié à Sigle

veuf de Maria née Weitz des le cinq Mars, mil neuf cent sept

né à Bea le trois Août mil huit cent soixante-sept

fil de Louis Henri Vautravers décédé

et de Louise Henriette née Pièce, domiciliée à Ford / Lavau

2° Pesson Lina, sans profession

de Bofflens domiciliée à Sigle

célibataire

née à Sigle le quatre janvier mil huit cent septante-deux

fille de Henri Pesson décédé

et de Rose Olympie née Drapel, domiciliée à Sigle.

Les publications ont eu lieu à Sigle le sept à Romairon et Bofflens le huit Août de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications de Sigle, Romairon et Bofflens.

Signatures des époux :

Louis Vautravers  
Lina Vautravers

Signatures des témoins :

E. Michaud  
J. Goy } à Sigle.

Communiqué : à l'état civil de Champagny et de Romairon

L'officier de l'état civil :

L. Dupres

N° 31.

Richard ~~Charliet~~ née  
Croset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Octobre mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Richard Emile Charles, infirmier

de Ormont-dessous domicilié à Chêne (Genève)

célibataire

né à Aigle le deux Avril mil huit cent soixante dix sept

fils de Lélie Louis Richard

et de Adèle Elise née Saladey, domiciliée à Aigle

2° Charliet née Croset, Marianne Sophie femme de chambre

de Bea et Ollon domiciliée à Aigle

divorcée de Charles Lucien Charliet dès le vingt-neuf  
Novembre, mil neuf cent sept

née à Bea le six Janvier mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Isaac Rodolphe Croset

et de Fanny Sophie née Blanc, domiciliée à Bea

Les publications ont eu lieu à Chêne le quatorze, à Ormont-  
dessous, Bea et Ollon le dix-sept et à Aigle le vingt  
Septembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état  
civil de Chêne pour la  
Célébration du mariage

Communiqué : à l'état civil  
de Chêne, Ormont-dessous  
Bea et Ollon.

Signatures des époux :

Emil Richard

Sophie Richard

Signatures des témoins :

Edt Ramel

F. Goy-Rochat } Aigle

L'officier de l'état civil :

Lug Despres

N° 32.

Eggen-Canniget

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt-un octobre mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Eggen Edouard, employé de fabrique

de Niederstöcken (Berne) domicilié à Nigle

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Gryon le vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de Charles Auguste Eggen

et de Marie Elise née Moreillon, domiciliés à Nigle

2° Canniget Louise Henriette, sans profession

de Gessenay (Berne) domiciliée à Nigle

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Nigle le sept Mai mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de Charles Philippe Canniget

et de Rodolphine née Pitet, domiciliés à Nigle

Les publications ont eu lieu à Nigle, Gessenay et Reutigen le dix Septembre, de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications de Nigle, Gessenay et Reutigen

Signatures des époux :

Eggen Edouard  
Louise Eggen

Signatures des témoins :

Louis Pempf  
F. G. } à Nigle

Communiqué : à l'état civil

de Gessenay et Reutigen

L'officier de l'état civil :

L. G. Dupres

N° 33.  
Tacheron Leuba

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre mil neuf cent dix  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tacheron Emile, maréchal  
de Wolondin domicilié à Yverne  
célibataire

né à Villars-le-Grand le vingt-deux Mars mil huit cent huitante quatre  
fils de Jules Tacheron  
et de Haline née Rod, les deux décédés

2° Leuba Alice, cuisinière  
de Büttes (Neuchâtel) domiciliée à Yverne  
célibataire

née à Büttes le vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf  
fille de Louis Edouard Leuba décédé  
et de Berthe née Dubois, domiciliée à Büttes.

Les publications ont eu lieu à Yverne et Büttes le trente Septembre et à Wolondin le premier Octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications de Yverne, Büttes et Wolondin

Signatures des époux :

Emile Tacheron  
Alice Tacheron

Signatures des témoins :

Louis Kempf  
Goy agt. 3<sup>e</sup> aigle

Communiqué : à l'état civil de Wolondin et Büttes

L'officier de l'état civil :

Lug Dupresne



N<sup>o</sup> 34  
 Petter - Drapel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze novembre mil neuf cent dix  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Petter Charles Auguste, employé A. T.  
 de Digle, du Voile, de la Sagne et des Ports domicilié à Digle  
célibataire

né à Digle le cinq avril mil huit cent quatre vingt huit  
 fils de François Louis Petter  
 et de Marie rei Dupertuis

2<sup>o</sup> Drapel Marguerite Catherine, lingère  
 de Leysin domiciliée à Digle  
célibataire

née à Digle le vingt neuf janvier mil huit cent norante deux  
 fille de Floys Samuel Drapel, domicilié à Leysin  
 et de Susanne Catherine rei Berren, décédée

Les publications ont eu lieu à Digle le trente septembre  
à Leysin, au Voile, à la Sagne et aux Ports le premier  
octobre mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
 la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
 et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
 au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Extraits de naissance des époux
2. Autorisation du père de l'épouse
3. Certificats de publication  
 à Digle, Leysin, Voile, la  
 Sagne et des Ports de Quartel

Communiqué : à l'Etat civil  
 de Leysin, du Voile, de la Sagne  
et des Ports

Signatures des époux :

Ch. Petter

Marg. Petter

Signatures des témoins :

M. Fortin  
Joy Agent Digle

pr  
 -L'officier de l'état civil :

A. Berthoud  
rempl.

N° 35.  
 Straubhaar-Berniet  
 née Mercod.  
 Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du tribunal du district d'Orléans, en date du 11 septembre 1936, déclaré définitif et exécutoire le 2 octobre 1936, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Inséré, le 9 décembre 1936

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

M. Moret.

Aujourd'hui dix-neuf Novembre mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Straubhaar, Alfred Eugène, agriculteur  
 de Chardonnay domicilié à Grangins.  
 célibataire

né à Grangins le trente Septembre mil huit cent quatre-vingt-deux  
 fils de Nicolas Straubhaar, domicilié à Grangins  
 et de Françoise née Perrière décédée

2° Berniet née Mercod, Olga Sylvia Lucile, ménagère  
 de Rossinière domiciliée à Ollon

divorcée de François Frédéric Berniet, dès le dix-sept  
 Novembre, mil neuf cent cinq.

née aux Fontaines d'Ollon le mil huit cent soixante-huit  
 dix décembre  
 fille de Philippe Etouard Mercod  
 et de Jeanne Louise Susanne née Testrequin, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Grangins, Ollon, Héming le quatre  
 à Rossinière et Chardonnay le cinq Novembre, mil  
 neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état  
 civil de Nyon pour la  
 célébration du mariage

Communiqué : à l'état civil  
 de Nyon, Ollon, Héming et  
 Villars-sous-Yens.

Signatures des époux :

Alfred Straubhaar  
 Lucile Straubhaar

Signatures des témoins :

J. Gou, agent à Orléans  
 H. Chablain à Héming

L'officier de l'état civil :

Luc Dupresne

N° 26.

Aujourd'hui vingt deux Novembre mil neuf cent dix

Dupertuis Fontannat

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Dupertuis Henri Samuel, pépiniériste

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-dessous domicilié à Sigle

Etat civil :

veuf de Louise née Vaudroy des le neuf Mars, mil neuf cent six

Lieu et date de la naissance :

né à Sigle le vingt deux mil huit cent septante six

Noms, profession et

fils de Charles Samuel Dupertuis décédé

domicile des parents :

et de Marie Sylvie née Drapel, domiciliée à Sigle.

Nom et profession de l'épouse :

2° Fontannat née Dupresne, Rose Julie Adèle, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Lutry et Epesses domiciliée à Sigle

Etat civil :

veuve de Charles Gustave Fontannat des le vingt neuf Octobre mil neuf cent six

Lieu et date de la naissance :

née à Leyzin le trente Novembre mil huit cent soixante-neuf

Noms, profession et

fille de Louis Dupresne, domicilié à Leyzin

domicile des parents :

et de Louise Rosine née Andernot décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sigle le quatre à Ormont-dessous

Par acte de légitimation de ce jour Dupertuis Henri Samuel de Ormont-dessous

et Lutry le cinq et à Epesses le six Octobre mil neuf cent dix

et épouse Fontannat née Dupresne Rose Julie Adèle ont reconnu :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

1° Dupertuis Marcel Eugène né à Sigle le neuf Novembre 1908.

Pièces déposées :

Certificats de publications de Sigle, Ormont-dessous, Lutry et Epesses.

Signatures des époux :

Henri Dupertuis  
J. Dupertuis

2° Fontannat André né à Sigle le onze Janvier 1910.

3° Fontannat Henri né à Sigle le onze Janvier 1910.

Signatures des témoins :

Josy ayt.  
Jacques Corsetto 2° aigle.

comme étant leurs enfants légitimés par leur mariage.

Sigle le 22 Novembre 1910  
L'officier de l'état civil

Communiqué : à l'état civil

de Ormont-dessous, Lutry et Cully.

L'officier de l'état civil :

Luz Dupresne

Par jugement du Tribunal du district d'Orléans rendu en date du 5 juillet 1922, dans l'affaire n° 102 du 31 décembre 1921, le mariage a été déclaré nul et les époux ont été déclarés libres de contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 8 novembre 1922  
L'Officier de l'état civil :  
Algral

N° 37.  
 Rochat-Moriet née  
 Lagnat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Seize Décembre mil neuf cent dix  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1° Rochat Alexandre, agriculteur  
 de L'Abbaye domicilié à Sépey rière Vulliens  
veuf de Anna née Just dès le quatre Mai mil neuf cent  
sept.  
 né à Oulens le quatorze Octobre mil huit cent cinquante-neuf  
 fils de Jean François Alexandre Rochat  
 et de Jusette Pauline née Brun, les deux décédés  
 2° Moriet née Lagnat, Haline  
 de Château d'Oex domiciliée à Sépey rière Vulliens  
veuve de Constant Moriet dès le douze Février, mil neuf  
cent neuf  
 née à Serlens le vingt-neuf Mai mil huit cent soixante-un  
 fille de Jean Philippe Lagnat  
 et de Rose Marie née Wyz, les deux décédés  
 Les publications ont eu lieu à L'Abbaye et Vulliens le quinze  
et à Château d'Oex le seize Novembre, mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil  
de Mèzières pour la célébra  
tion du mariage.

Communiqué à l'état civil  
de L'Abbaye, Mèzières et  
Château d'Oex.

Signatures des époux :

Alexandre Rochat  
Haline Moriet

Signatures des témoins :

Louis Pemppe  
Jules Barraud

L'officier de l'état civil :

Luz deufresne

N° 38.

Aujourd'hui vingt Décembre mil neuf cent dix

Amiet Grosjean

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Amiet Alfred, télégraphiste

Lieu d'origine et de domicile :

de Grandson (Vaud) domicilié à Zurich

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Giers le seize Février mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fils de David Louis Amiet, aux Diablerets

domicile des parents :

et de Caroline née Gard à Grandson

Nom et profession de l'épouse :

2° Grosjean Mariamne

Lieu d'origine et de domicile :

de Yverne (Vaud) domiciliée à Yverne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Yverne le douze Novembre mil huit cent quatre-vingt-sept

Noms, profession et

fille de Henri Samuel Frédéric Grosjean décédé

domicile des parents :

et de Rosalie Philippine née Grosjean à Yverne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Zurich le dix Novembre à Grandson

le douze et à Yverne le treize Novembre, mil neuf cent dix

Rectification

Par ordre du département de justice et police du canton de Vaud, du 18 juin 1955, l'acte de mariage ci-dessus est rectifié en ce sens que l'époux soit désigné comme étant né le : "douze février mil huit cent quatre-vingt huit".

Chigle, le 22 juin 1955.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL



Communiqué à l'officier de l'état civil de Grandson et au dép. à Grandson.

Pièces déposées :

Rectification de l'état civil de Zurich pour la célébration du mariage.

Communiqué à l'état civil de Grandson et Zurich

Signatures des époux :

Amiet

H. Amiet

Signatures des témoins :

Louis Rempfer

H. Benschou Jajé

Marquente Deladog

L'officier de l'état civil :

Lugdrefresue

N° 39.  
von Büren: Format

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Décembre mil neuf cent dix  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° von Büren Emile, manoeuvre  
de Affoltern (Bern) domicilié à Aigle  
célibataire

né à Yverdon le six Février mil huit cent quatre-vingt-cinq  
fils de Fritz Alfred von Büren décédé  
et de Henriette Augustine née Henchoz, domiciliée à Aigle

2° Format Pauline Catherine, sans profession  
de Orsieres (Valais) domiciliée à Aigle  
célibataire

née à Trardefort d'Orsieres, le dix-neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf  
fille de Julien Nicolas Format, domicilié à Trardefort  
et de Marie Julie née Francaz décédée.

Les publications ont eu lieu à Aigle le vingt-huit à Orsieres le  
vingt-neuf Novembre et à Affoltern le premier Décembre  
mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de Aigle, Orsieres et Affoltern

Signatures des époux :

de Büren Emile

Pauline de Büren

Signatures des témoins :

Auguste Tissot  
Louis Girard Aigle

Communiqué : à l'état civil  
de Affoltern et Orsieres

L'officier de l'état civil :

Leig Dufresne

N<sup>o</sup> 110.

Wesserli-Marbot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Décembre mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Wesserli Friedrich, employé d'hôtel

de Ruggisberg (Berne) domicilié à Vetzana

célibataire

né à Ueberstorf (Fribourg) le premier mai mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Jean Friedrich Wesserli

et de Elisabeth née Brullhardt, domiciliée à Ueberstorf.

2<sup>o</sup> Marbot Elise, employée d'hôtel

de Rohrbach (Berne) domiciliée à Yverne

célibataire

née à Rohrbach le vingt-sept mil huit cent huitante-un

fille de Bertha Marbot, décédée.

et de

Les publications ont eu lieu à Ruggisberg, Rohrbach et Yverne le huit et à Vetzana le neuf Décembre, mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Montreux pour la célébration du mariage.

Communiqué : à l'état civil de Ruggisberg, Montreux et Rohrbach.

Signatures des époux :

Friedrich Wesserli

Elise Marbot

Signatures des témoins :

Pierre Gavillet  
à Yverne  
Gon Vurlot  
à Hégli

L'officier de l'état civil :

Lug Dupresne

N° 41.

Lambelet Bertholet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil neuf cent dix

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lambelet François Frédéric, vigneron

de Epesses et Forel domicilié à Epesses

célibataire

né à Epesses le dix Novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Louis Lambelet, décédé

et de Louise Françoise née Rouze, domiciliée à Epesses

2° Bertholet Marguerite, sans profession

de Chessel domiciliée à Quorne

célibataire

née à L'Étivaz le onze Août mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de Henri François Bertholet

et de Marie Rosalie née Rittener Ruff, domiciliée à Quorne

Les publications ont eu lieu à Epesses, Chessel Quorne le premier et à Forel le quatre Novembre, mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Cully pour la célébration du mariage.

Signatures des époux :

Lambelet F.

Margt. Lambelet

Signatures des témoins :

Louis Pemph

J. Poy J. aigle

L'officier de l'état civil :

Lig. Dupresne

Par acte de légitimation de ce jour Lambelet François Frédéric de Epesses et Forel et son épouse Bertholet Marguerite ont reconnu Lambelet Frédéric Louis né à Stigle le trois Octobre mil neuf cent dix comme étant leur enfant légitime par leur mariage Stigle le 29 décembre 1910 L'officier de l'état civil Lig. Dupresne

Communiqué : à l'état civil de Cully, Forel et Villeneuve



N° 44

Aujourd'hui trente Décembre mil neuf cent dix

Fromentin Crépon

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Fromentin Paul Robert, charpentier

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont dessus domicilié à Yverne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Paris (14 arrt) le vingt-neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fils de Henri Louis Fromentin décédé

domicile des parents :

et de Fanny née Gallen, domiciliée à Yverne

Nom et profession de l'épouse :

2° Crépon Augusta Héléne Juliette, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de St Régis-la-Chiésaz domiciliée à Yverne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à La Chiésaz le sept juillet mil huit cent quatre-vingt dix

Noms, profession et

fille de Henri Auguste Crépon

domicile des parents :

et de Marie Héléne née Schenk, domiciliée à St Régis

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Yverne le dix à Ormont dessus le onze et à Saint Régis-la-Chiésaz le douze Décembre, mil neuf cent dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificats de publications de Yverne, Ormont dessus et Saint Régis-la-Chiésaz

Signatures des époux :

Fromentin Crépon

Signatures des témoins :

Louis Pempf Joye agent

Communiqué : à l'état civil

de Ormont dessus et Saint Régis

L'officier de l'état civil :

Leigdesperne

Vertical handwritten notes and stamps on the left margin, including a circular stamp from the Canton de Yverne, Aigle.

Form. 5. Un double a été remis le 6 janvier 1911 à l'autorité cantonale, en exécution de l'art 2 de la loi. Aigle le 6 janvier 1911. Leigdesperne

N° 1.  
Chevalley-Rosset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui die Janvier mil neuf cent vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chevalley Charles Louis, électricien  
de Morrens domicilié à Stigle  
célibataire

né à Stigle le deux Juin mil huit cent quatre vingt-neuf  
fils de Jean Louis Chevalley  
et de Pertha Louisa née Reichenbach, domiciliés aux  
Rosset Blanche Ursule Georgina, blanchisseuse  
de Ormont-dessus domiciliée à Vevey (Charmontey)  
célibataire

née à Ormont-dessus le trente huit mil huit cent soixante  
fille de Julie Rosset, domiciliée à Stigle  
et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Stigle et Vevey le treize à Ormont  
dessus le quatorze et à Morrens le quinze Décembre  
mil neuf cent dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de Stigle, Vevey, Ormont-  
dessus et Morrens.

Communiqué : à l'état civil  
de Vevey, Ormont-dessus  
et Bôtens.

Signatures des époux :

Chevalley Charles  
Blanche Chevalley

Signatures des témoins :

Vulliamz Aimé, à Vevey  
Chevalley Ottilie à Stigle

L'officier de l'état civil :

Leig Dupresne

N<sup>o</sup> 4.  
Rouge-Weldem

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Février mil neuf cent onze.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Rouge Alfred Edouard, maître d'hôtel

de Hige domicilié à Hige

célibataire

né à Hige le dix-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-sept

fil de Léon Alfred François Rouge, domicilié à Hige

et de Léonie Adèle Louise née Semard, décédée

2<sup>o</sup> Weldem Léa Henriette, gouvernante

de Pière domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Pière le quatorze octobre mil huit cent septante-six

filie de François Louis Weldem

et de Louise Jeanne née Jatterand, domiciliée à Buchillon

Les publications ont eu lieu à Hige et Lausanne le quatorze  
et à Pière le quinze janvier mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificats de publications  
de Hige, Lausanne et Pière

Signatures des époux :

Rouge  
Léa Weldem

Signatures des témoins :

M. Berthet  
Rouge et Hige

L'officier de l'état civil :

Lugnes

Communiqué : à l'état civil  
de Pière et Lausanne

N° 3.

Monod-Voutak

Nom et profession de l'époux :

1° Monod Robert, boulanger

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-dessous domicilié à Yverne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Ormont-dessous le trois Août mil huit cent quatre-vingt-dix

Noms, profession et

fils de Alois Olivier Monod

domicile des parents :

et de Rose Elise née Dupertuis, domiciliés à Ormont-dessous

Nom et profession de l'épouse :

2° Voutak Marie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Roche domiciliée à Roche

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Roche le vingt-deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf

Noms, profession et

fille de Léon Philippe Voutak

domicile des parents :

et de Emma Caroline née Veillard, domiciliés à Roche.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Yverne et Roche le quatorze et à Ormont-dessous le quinze Janvier, mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications de Yverne, Roche et Ormont-dessous

Signatures des époux :

Robert Monod  
Marie Monod

Signatures des témoins :

L. Voutak à Roche  
A. C. Monod à Ormont

Communiqué : à l'état civil de Ormont-dessous et Villeneuve

L'officier de l'état civil :

L. Dupresne

N° 4.

Grogg, Viredat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Février mil neuf cent onze  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grogg Fritz, agriculteur  
de Chunstetten (Berne) domicilié à Hügge  
célibataire

né à Berne le quinze juillet mil huit cent quatre-vingt quatre  
fils de Alexandre Grogg  
et de Maria née Hügle, domiciliés à Wohlen (Berne)  
2° Viredat, Marie Louise, sans profession  
de Crissier domiciliée à Hügge  
célibataire

née à Hügge le dix-sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf  
fille de Théodore Henri Viredat  
et de Marie Henriette Adeline née Rittener, domiciliés à Hügge.  
Les publications ont eu lieu à Hügge et Chunstetten le sept et  
à Crissier le huit Février, mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de Hügge, Chunstetten et  
Crissier

Signatures des époux :

Fritz Grogg  
Marie Grogg

Signatures des témoins :

Lina Cheseaux  
Grogg Fritz à côté

Communiqué : à l'état civil

de Chunstetten et Remanel

L'officier de l'état civil :

Lig. Dupres

N° 5.

Bois-Hebischet née Held.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par lettre de bourgeoisie  
reçue E. Genet, notaire, à Aigle,  
le 6 juillet 1918 et visée par le  
d'Etat dans le délai légal, Bois,  
Joseph Balthazar, mentionné ci-dessus  
a été reçu, avec sa famille, au nombre  
des bourgeois de la Commune d'Aigle.  
Aigle le 30 août 1918.  
L'Officier de l'état civil.  
MOROT.

Aujourd'hui deux Mars mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bois, Joseph Balthazar, ouvrier serrurier

de Villeneuve St-Georges (Ceurin) domicilié à Nigle

célibataire

né à Rhinod St-Georges le treize mil huit cent septante quatre

7 janvier

et de Marie Victorine née Vuillermot, domiciliée à Villeneuve St-Georges

2° Hebischet née Held, Marie Augusta, ménagère

de Saint Antoine (Eribourg) domiciliée à Villars sur Ollon

divorcée de Jean Pierre Hebischet dès le deux Février  
mil neuf cent quatre

née aux Brenets (Neuchâtel) mil huit cent soixante dix

le quatorze Août

et de Wilhelmine née Hellhorn, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Nigle, Ollon, Hérens et St Antoine  
le deux Décembre, mil neuf cent dix et à Villeneuve  
St-Georges le premier Janvier, mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Certificat de publications  
de Nigle, Ollon, Hérens et St  
Antoine et Villeneuve St-Georges.

2° Autorisation du département  
de Justice et Police pour la célé-  
bration du mariage.

Communiqué : à l'état civil  
de Ollon, Hérens et St Antoine  
et à la Chancellerie d'état à  
Lausanne.

Signatures des époux :

Balthazar Bois

Augusta Bois

Signatures des témoins :

Alexis de Rainel  
Le Maire

Joy Opt. à Aigle

L'officier de l'état civil :

Lig. Dupresne

N° 6.

Monod-Guea.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent onze \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Monod Paul Auguste, employé H; L; \_\_\_\_\_

de Ormont-dessous \_\_\_\_\_ domicilié à Hagle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Hagle le douze juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de Francis Louis Monod \_\_\_\_\_

et de Julie Adèle Hélène née Delacretaz, domiciliée à aigle \_\_\_\_\_

2° Guea Adèle, sans profession \_\_\_\_\_

de Bouleus et Moudou \_\_\_\_\_ domiciliée à Hagle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Hagle le onze Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de Félix Guea, domicilié à aigle \_\_\_\_\_

et de Louise Félié Marianne née Borlet, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Hagle et Moudou le trente-un -  
Janvier, à Ormont-dessous et Bouleus le premier Février  
mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications de  
Hagle, Moudou, Ormont  
dessous et Bouleus.

Signatures des époux :

Paul Monod

Adèle Monod

Signatures des témoins :

Charles Krümel.

Guy ... à aigle

L'officier de l'état civil :

L'officier de l'état civil

Communiqué à l'état civil  
de Moudou, Ormont-dessous  
et St-Bierges.

N° 4  
 Wingard Warpelin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Avril mil neuf cent vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wingard Henri Louis, employé C. F. F.  
 de Chapelles sur Meudon domicilié à Stigle  
célibataire

né à Meudon le vingthuit Mars mil huit cent quatre vingt trois  
 fils de Louis Wingard

et de Louise Henriette Charlotte née Michaud, domiciliée à Roche

2° Warpelin Emilie Louise, sans profession  
 de Leysin domiciliée à Stigle  
célibataire

née à Stigle le vingthuit Octobre mil huit cent quatre vingt deux  
 fille de Marc Frédéric Warpelin

et de Mari Adèle Roud née Laurent, domiciliée à Stigle

Les publications ont eu lieu à Stigle et Chapelles le vingt et à Leysin le treize Mars, mil neuf cent vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de Stigle, Chapelles et Leysin

Communiqué : à l'Etat civil  
de St-Bierges et Leysin

Signatures des époux :

Wingard  
L. Wingard

Signatures des témoins :

L. Javin à Meudon  
A. Favre à Stigle

L'officier de l'état civil :

Luz Dupresne



N° 8.

Gea Seitter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Avril mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gea Louis Horticulteur

de Dailens domicilié à Yverne

célibataire

né à Aigle le quatre Décembre mil huit cent quatre vingt cinq

fil de Charles Gea, domicilié à Vevey

et de Marie Henriette née Dubuis, décédée

2° Seitter Mina Julia, sans profession

de Ossingen (Zurich) domiciliée à Veytaux

célibataire

née à Sâles (Châtelard) le sept septembre mil huit cent quatre vingt trois

fille de Isaac Seitter décédé

et de Maria Anna née Burkard, domiciliée à Veytaux

Les publications ont eu lieu à Aigle et Ossingen le dix sept à Dailens le dix huit et à Veytaux le vingt Mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificats de publications de Aigle, Ossingen, Dailens et Veytaux.

Signatures des époux :

Louis Gea

Mina Gea

Signatures des témoins :

A. Fave

Gea exp } à ayte

L'officier de l'état civil :

Luz Dupresne

Communiqué : à l'état civil de Sullens, Montreux et Ossingen.

Rectification.

Par ordre du département de justice et police du canton de Vaud, du 27 mai 1955

L'inscription ci-contre est rectifiée en ce sens que le nom patronymique de l'épouse soit orthographié "Seiter" et non "Seitter".

Aigle, le 3 juin 1955

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL



Communiqué aux offices de l'état de Sullens à Penthaiz et Ossingen (Zürich)

N° 9.  
Bride: Ramuz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Avril mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bride Emile, employé postal  
de Aigle domicilié à Aigle  
célibataire

né à Aigle le neuf Juin mil huit cent quatre vingt quatre  
fils de Théophile Charles Bride, décédé  
et de Alexandrine née Diserend, domiciliée à Aigle

2° Ramuz Marie, ménagère  
de Sullens domiciliée à Aigle  
célibataire

née à Sullens le vingt cinq Janv. mil huit cent quatre vingt six  
fille de Jules Henri Ramuz  
et de Françoise Marguerite née Haas, domiciliée à Aigle

Les publications ont eu lieu à Aigle le dix neuf et à Sullens le vingt un Mars, mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications de Aigle et Sullens.

Signatures des époux :

Emile Bride  
Marie Bride

Signatures des témoins :

J. Gillard  
J. Goy

Communiqué : à l'état civil de Sullens.

L'officier de l'état civil :

Lie Defresne

N° 10.

Aujourd'hui vingt-un Avril mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Débois Mutzenberger

Nom et profession de l'époux :

1° Débois Henri Edouard menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Coppet domicilié à Nigle

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Coppet le dix juillet mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fil de Louis Débois, domicilié à Coppet

domicile des parents :

et de Siméon Louise née Moriet, domiciliée à Montreux

Nom et profession de l'épouse :

2° Mutzenberger, Marie Louise, blanchisseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Spiez (Berne) domiciliée à Leysin

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Nigle le trente Août mil huit cent quatre-vingt-huit

Noms, profession et

fille de Victor Louis Mutzenberger décédé

domicile des parents :

et de Marie Elise Mordasini née Yersin, domiciliée à Leysin

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nigle et Spiez le quatorze, à Leysin le quinze et à Coppet le seize Février, mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications de Nigle, Spiez, Leysin et Coppet.

Signatures des époux :

Débois Henri  
Louis Débois

Signatures des témoins :

Mordasini Samuel  
J. Goy à Nigle.

Communiqué : à l'état civil de Spiez, Leysin et Coppet

L'officier de l'état civil :

Luz Despres

Par ordre du département de justice et police, du canton de Vaud, du 27 janvier 1955, l'inscription ci-contre est rectifiée en ce sens que le nom patronymique de la famille Mutzenberg soit orthographié: "Mutzenberg" Nigle, 31 janvier 1955

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL



N° 11.  
Nicoletta Clavel

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt cinq Avril mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Nicoletta Jean, maçon

Etat civil :

de Settimo Vittone (Turin) Italie, domicilié à Aigle, aux afforts, célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Cavagnasco le dix neuf juin mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fils de Jacques Nicoletta

domicile des parents :

et de Marthe née Roffino, domiciliés à Settimo-Vittone

Nom et profession de l'épouse :

2° Claud Ida Marguerite, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Aigle et Yverne domiciliée à Aigle, aux afforts

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Fontanney le vingt décembre mil huit cent quatre vingt neuf

Noms, profession et

fille de Jean Louis Auguste Clavel

domicile des parents :

et de Marie Louise née Toutaz, domiciliés à Aigle, aux afforts

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aigle le quatre à Yverne le cinq et à Settimo-Vittone le vingt six Février, mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Certificats de publications de Aigle, Yverne et Settimo-Vittone

2° Autorisation du département de Justice et Police pour la célébration du mariage.

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat à Neuchâtel.

Signatures des époux :

Nicoletta Jean

Marguerite Nicoletta

Signatures des témoins :

Nicoletta Giacomo à Vevey

Clavel Auguste aux afforts à Aigle

L'officier de l'état civil :

Luz de Jussieu

N° 12.

Parys = Monnard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Avril — mil neuf cent onze —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Parys, Henri Bernardin Pierre, chef de cuisine  
de Watermael-Boitsfort (Mabaut) Belgique domicilié à Vallauris (Alpes maritimes) France  
célibataire

né à Watermael-Boitsfort le 18 mil huit cent quatre vingt six  
Janvier  
fils de Jean Joseph Desiré Parys  
et de Anne Marie née Develshouwer, les deux décédés

2° Monnard, Marie Elise, sans profession  
de Dailleur domiciliée à Higle  
célibataire

née à Higle le vingt sept Mars mil huit cent quatre vingt un  
fille de Louis Henri Richard Monnard décédé  
et de Elise née Serretten, domiciliée à Higle

Les publications ont eu lieu à Higle le dix huit à Dailleur le  
dix neuf à Watermael-Boitsfort le premier et à Vallauris  
le treize Janvier, mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Certificats de publications  
de Higle, Dailleur, Watermael  
Boitsfort et Vallauris.

2° Autorisation du Département  
de Justice et Police pour la  
célébration du mariage.

Communiqué : à l'état civil  
de Dailleur et à la Chancellerie  
d'état à Lausanne.

Signatures des époux :

Pierre Parys  
Marie Parys

Signatures des témoins :

Emile Deglise  
Henri Hule, Lausanne

L'officier de l'état civil :

Lug Dupresne

N° 18.

Jollien = Wetten

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Heu mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jollien Germain Balthazard, agriculteur

de Saviese (Valais) domicilié à Fontanneyrue aigle

célibataire

né à Saviese le onze Avril mil huit cent soixante onze

fil de Germain Philippe Jollien

et de Christine veuve Crivondane, les deux décédés

2° Wetten, Virginie Adèle, négociante

de Gessenay (Perne) domiciliée à Leyzin

célibataire

née à Aigle le vingt six Octobre mil huit cent septante trois

fille de Louis Auguste David Wetten

et de Marie Elise veuve Drapel, domiciliés à Fontanneyrue aigle

Les publications ont eu lieu à Aigle et Gessenay le dix neuf à Leyzin et Saviese le vingt Avril, mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications de Aigle, Gessenay, Leyzin et Saviese

Signatures des époux :

Jollien Germain  
Virginie Jollien

Signatures des témoins :

J. Joy  
Corbat Gendarme Aigle

Communiqué : à l'état civil de Gessenay, Leyzin et Saviese

L'officier de l'état civil :

Luz de presue

N° 14.

Gollet-Lumbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Mai mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gollet, Maurice Adrien, ouvrier aux C.F.F.

de Saint Maurice (Valais) domicilié à Nigle

veuf de Léida née Dubois des le douze Janvier, mil neuf cent neuf.

né à Saint Maurice le seize <sup>Mois</sup> mil huit cent soixante cinq

fil de Pierre Marie Gollet

et de Marie Anastasie née Perre, les deux décédés

2° Lumbach, Flora Emilie, ménagère

de Sainte-Croix domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Montilier/Tribourg le quinze <sup>Décembre</sup> mil huit cent quatre vingt-trois

fille de Arnold Lumbach

et de Sophie née Couchoud, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Nigle, Lausanne, Saint-Maurice

Sainte-Croix le onze Mai, mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications de Nigle, Lausanne, St-Maurice et St-Croix.

Signatures des époux :

Gollet Adrien  
Flora Gollet

Signatures des témoins :

J. Gaillard  
A. Marro } à Nigle

L'officier de l'état civil :

Lug. Desjardins

Par jugement du Tribunal du district d'Argle du 6 Mai 1913, le mariage désigné ci-contre a été dissous par le divorce. Il a été interdit à la femme de se remarier avant l'expiration d'un an à partir de la date du jugement. Nigle le 10 Juin 1913. L'officier de l'état civil. Lug. Desjardins

N<sup>o</sup> 15.  
Soutter - Chaubson

Aujourd'hui *trante et un mai* \_\_\_\_\_ mil neuf cent *onze* \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> *Soutter Marc-Henri, agriculteur* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Eligle* \_\_\_\_\_ domicilié à *Eligle* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à *Eligle le vingt huitième* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-six* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *Marc-Alexis-Aimé Soutter* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Fanchette Caroline veuve Dupresne, les deux décédés* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> *Chaubson Marguerite, négociante* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Noville et Rennez* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Eligle* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à *Eligle le onze mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-six* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *François-Alexandre Chaubson, décédé* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Jeanne-Marguerite veuve Sédens domiciliée à Eligle* \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Eligle, le onze mai, à Noville, et Rennez le quatorze mai mil neuf cent onze* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publications de Eligle, Noville et Rennez*

Signatures des époux :

*M. Soutter*  
*Marguerite Soutter*

Signatures des témoins :

*A. Roumy*  
*J. Demartini*

Communiqué : *à l'Etat civil*

*de Villeneuve* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*H. Serkoles*  
*Reuzé*



N° 16.  
Besançon-Nicolet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juin mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Besançon Albert Marc, chef de bureau

de Moudon domicilié à Chailly sur Lausanne

célibataire

né à Neuchâtel le vingt avril mil huit cent quatre vingt trois

fils de Marc Louis Besançon, décédé

et de Marie Ida née Lochet, sa veuve à Chailly sur Lausanne

2° Nicolet, Marguerite Augustine, Professeur de musique

de Ormont-dessus domiciliée à Aigle

célibataire

née à Aigle le douze Février mil huit cent quatre vingt six

fille de François Auguste Nicolet décédé

et de Hermine Bertha née Loetter, sa veuve à Aigle

Les publications ont eu lieu à Moudon, Lausanne et Aigle le six et à Ormont-dessus le sept Mai, mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de Lausanne pour la célébration du mariage

Communiqué : à l'Etat civil de Moudon, Lausanne et Ormont-dessus.

Signatures des époux :

Marguerite Besançon

Signatures des témoins :

Jean Nicolet Aigle

L'officier de l'état civil :

Luz Despres

N° 17.  
Bouché-Bachmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt deux Juin mil neuf cent onze  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bouché Auguste Edmond, commerçant  
de Cinqveva (Marne) France domicilié à Aigle  
divorcé de Marie Eugénie veuve Delforge dès le dix huit  
Mois ... ..

uit cent cinquante sept

les deux décidés

menagère

domiciliée à Aigle

uit cent quatre vingt

domiciliée à Ferlend

de

le dix neuf à Strengelbach

le vingt et à Cinqveva le vingt sept Mai, mil neuf cent  
onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Certificats de publications  
de Aigle, Strengelbach et  
Cinqveva

2° Autorisation du Départe-  
ment de Justice et Police pour  
la célébration du mariage.

Communiqué : à l'état civil

de Strengelbach et à la  
Chancellerie d'Etat à  
Lausanne.

Signatures des époux :

E Bouché  
Bertha Bouché

Signatures des témoins :

J. Poy à Aigle  
E. Michaud

L'officier de l'état civil :

Luz Dupresne

Reg des mariages VI. fo 103 N° 7.  
du 22 juin 1911

Com. au Dep. de J. et P. le 29. 1. 29.

Par acte de légitimation  
du 22 Juin 1911 (marie)  
Bouché Auguste Edmond  
de Cinqveva (Marne)  
France à Aigle et son épouse  
Bachmann Bertha  
ont reconnu :

Bachmann Bertha  
née à Aigle, le trente Juin  
mil neuf cent cinq.

Bachmann Gaston  
Edmond, né à Aigle le  
premier Juillet mil  
neuf cent neuf, comme  
étant leurs enfants  
légitimes par leur mariage

Aigle le 14 Juillet 1911  
L'officier de l'état civil  
Luz Dupresne

N° 18  
Stalder-Hbinden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois juin mil neuf cent onze.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Stalder Louis, agriculteur

de La Lenk (Berne) domicilié à Yverne (aux Plattaux)

célibataire

né à Yverne le cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fil de Christian Stalder, domicilié à Yverne

et de Marie Louise Marguerite née Lehner, décédée

2° Hbinden Rosa, ménagère

de Guggisberg (Berne) domiciliée à Schwarzenberg (Berne)

célibataire

née à Wählern le huit juillet mil huit cent quatre-vingt-dix

filie de Johann Hbinden

et de Elisabeth née Rieben, domiciliés à Schwarzenberg

Les publications ont eu lieu à Yverne, La Lenk et Guggisberg le vingt-cinq et à Schwarzenberg le vingt-six avril, mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de Yverne, La Lenk, Guggisberg  
et Schwarzenberg.

Signatures des époux :

Louis Stalder Hbinden

Rosa Stalder

Signatures des témoins :

Kalies Christen

J. Goy

L'officier de l'état civil :

Luz. Dupuis

Communiqué : à l'état civil  
de La Lenk, Guggisberg et  
Wählern.

N° 19.  
Cottier. Bride

Aujourd'hui *vingt-neuf Juin* — mil neuf cent *onze* —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Cottier Henri Lucien, agriculteur* —

Lieu d'origine et de domicile :

de *Rougemont* — domicilié à *Aigle* —

Etat civil :

*célibataire* —

Lieu et date de la naissance :

né à *Aigle le vingt-neuf Mars* mil huit cent *quatre-vingt-sept* —

Noms, profession et

fil de *Jules Cottier* —

domicile des parents :

et de *Elise née Martin, domiciliés à Aigle* —

Nom et profession de l'épouse :

2° *Bride Emma, ménagère* —

Lieu d'origine et de domicile :

de *Aigle* — domiciliée à *Aigle* —

Etat civil :

*célibataire* —

Lieu et date de la naissance :

née à *Aigle le quatorze Juin* mil huit cent *quatre-vingt-neuf* —

Noms, profession et

fille de *Théophile Charles Bride décédé* —

domicile des parents :

et de *Alexandrine née Dizerant, domiciliés à Aigle* —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Aigle le trente un Mai* et à *Rougemont le premier Juin*, mil neuf cent *onze* —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publications de Aigle et Rougemont.*

Signatures des époux :

*Henri Cottier*  
*Emma Bride*

Signatures des témoins :

*Emile Bride*  
*Gustave Busby Aigle*

Communiqué : à l'état civil de *Rougemont* —

L'officier de l'état civil :

*L. Dupresne*

N° 20.  
Décosterd Berdoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juillet mil neuf cent seize  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Décosterd John, ouvrier aux C; F; F;  
des Chioleyres domicilié à Stigle  
célibataire

né aux Chioleyres le sept juin mil huit cent quatre vingt trois  
fils de Charles Décosterd

et de Rosine née Chafquid, domiciliés aux Chioleyres

2° Berdoz Hullette née Dizerend, Marie Louise  
de Rossinière domiciliée à Villeneuve <sup>ménagère</sup>

veuve de Emile Frédéric Berdoz des le vingt huit Mai  
mil neuf cent cinq.

née à Roche le sept Avril mil huit cent septante six

filles de Charles Isaac Simon Dizerend, décédé

et de Marie Louise née Dubouché, domiciliée à Roche

Les publications ont eu lieu à Stigle le seize à Rossinière,  
Villeneuve et aux Chioleyres le dix sept Juin, mil  
neuf cent seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de Stigle, Rossinière, Villeneuve  
et des Chioleyres

Communiqué : à l'état civil  
de Cron, Rossinière et  
Villeneuve

Signatures des époux :

Décosterd John  
Marie Berdoz

Signatures des témoins :

E. Viget à Roche  
Louise Décosterd  
à Genève.

L'officier de l'état civil :

Lug Dupres

N° 21.  
Eggimann Frédéric

Aujourd'hui die huit juillet mil neuf cent vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Eggimann Maurice Edouard, commis C.F.F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Gandiswil (Berne) domicilié à Stigle

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Chexbres le trente Décembre mil huit cent quatre vingt six

Noms, profession et

fils de Frédéric Edouard Eggimann

domicile des parents :

et de Jenny Elisabeth nee Bardel, domiciliés à Villeneuve

Nom et profession de l'épouse :

2° Frédéric Aimée Sophie Susanne, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Echichens domiciliée à Villeneuve

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Villeneuve le vingt huit mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

fille de Samuel Frédéric

domicile des parents :

et de Elise Sophie nee Hurter, domiciliés à Villeneuve

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Stigle le huit, à Welchman  
Echichens et Villeneuve le neuf juin, mil neuf cent  
vingt.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de Stigle, Welchman  
Echichens et Villeneuve

Signatures des époux :

Eggimann Edouard  
Eggimann Aimée

Signatures des témoins :

Eggimann } Villeneuve  
Frédéric

Communiqué : à l'état civil  
de Welchman, Hommaz  
et de Villeneuve.

L'officier de l'état civil :

Lig. Dupres

N° 11.

Biboux - Forchet

Aujourd'hui dia. huit Août mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Biboux Henri scienc

Lieu d'origine et de domicile :

de Cully et Lutry domicilié à Sigle

Etat civil :

veuf de Elisa née Dutoit dès le vingt cinq Décembre mil neuf cent neuf.

Lieu et date de la naissance :

né à Cully le dia. Huit mil huit cent soixante neuf

Noms, profession et

fils de Jeanne Marie Biboux née Tomat décédée

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2° Forchet née Rochud, Marie Léna, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Corcelles-le-Jorat domiciliée à Sigle

Etat civil :

veuve de Henri Forchet dès le dia. juillet, mil neuf cent dia

Lieu et date de la naissance :

née à La Verrières le vingt six mil huit cent soixante huit

Noms, profession et

fille de Etienne Joseph Rochud

domicile des parents :

et de Madeleine Elisabeth née Berger, les deux décédés

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sigle le seize à Corcelles-le-Jorat le dia sept à Cully le dia huit et à Lutry le dia neuf juillet, mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications de Sigle, Corcelles-le-Jorat Cully et Lutry.

Signatures des époux :

Henri Biboux

Marie Biboux

Signatures des témoins :

Chablain Koller  
J. Goy. Sigle

L'officier de l'état civil :

Lig. Dupresne

Communiqué : à l'état civil de Corcelles-le-Jorat, Cully et Lutry.

N° 23.

Haldi Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Août mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Haldi Jean Gottfried, manoeuvre  
de Saanen (Berne) domicilié à Aigle  
célibataire

né à Aigle le sept Avril mil huit cent quatre-vingt-douze  
fils de Gottfried Haldi  
et de Louise née Fernet, domiciliés à Monthey

2° Chevalley Alice, sans profession  
de Morrens domiciliée à Aigle, aux afforts  
célibataire

née à Aigle le quatorze Septembre mil huit cent quatre-vingt-douze  
fille de Jean Louis Chevalley  
et de Bertha Louisa née Reichenbach, domiciliés à Aigle, aux afforts

Les publications ont eu lieu à Aigle le sept à Gessenay et  
Morrens le huit juillet, mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de Aigle, Gessenay et Morrens

Signatures des époux :

Haldi Gottfried  
Haldi Alice

Signatures des témoins :

Paris Jules  
Burrer Augusta Aigle

Communiqué : à l'Etat civil  
de Gessenay et Solignod-le-grand.

L'officier de l'état civil :

Lig. Dupresne



N<sup>o</sup> 24.  
Ratti Currian

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Août mil neuf cent onze  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Ratti Jean Louis, gypseur peintre  
de Varallo (Novare) Italie domicilié à Aigle  
célibataire

né à Aigle le dix-sept Juin mil huit cent quatre-vingt six  
fils de Jean Louis Ratti, domicilié à Aigle  
et de Tanny Félicie née Clavel, décédée

2<sup>o</sup> Currian Marie Henriette, sans profession  
de Château d'Oca domiciliée à Aigle  
célibataire

née à Aigle le vingt-sept Avril mil huit cent quatre-vingt  
fille de Henri Currian

et de Sophie Marguerite née Rouge, domiciliée à Aigle

Les publications ont eu lieu à Aigle le quatre à Château d'Oca  
le cinq et à Varallo le vingt-trois Juillet, mil neuf  
cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> Certificats de publications  
de Aigle, Château d'Oca  
et Varallo.

2<sup>o</sup> Autorisation du Département  
de Justice et Police pour la  
célébration du mariage

Communiqué : à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne et à  
l'officier de l'état civil de  
Château d'Oca.

Signatures des époux :

Jean Ratti  
Henriette Ratti

Signatures des témoins :

J. Goy  
Berthoud, Aigle

L'officier de l'état civil :

Luz Dupresne

N° 25.

Ritschard-Perriat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

En date du 13 décembre 1913, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a ordonné que le présent acte de mariage soit rectifié en ce sens que le nom de famille, écrit par erreur Richard soit Ritschard, sera écrit Ritschard.

Aigle, le 26 décembre 1913

L'Officier de l'Etat Civil  
H. Bernholzer

Aujourd'hui huit Septembre mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Richard soit Ritschard, François Frédéric  
de Jongny Genève (Ville), et Oberhofen domicilié à Yverne  
célibataire

né à Genève le trente Mai mil huit cent septante-trois

fil de Jules Louis Richard soit Ritschard

et de Pauline née Hégevand, les deux décédés

2° Perriat Lina, sans profession

de Yverne domiciliée à Yverne

célibataire

née à Yverne le neuf Août mil huit cent septante quatre

fille de David Perriat

et de Félicie née Paccard, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Genève, Jongny et Yverne le dix-neuf et à Oberhofen le vingt Août, mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications de Genève, Jongny, Yverne et Oberhofen.

Signatures des époux :

François Ritschard  
Lina ri Perriat

Signatures des témoins :

M. Dubois Félix Perriat  
M. Carrigues à Yverne

Communiqué : à l'Etat Civil de Genève, Corsier et Oberhofen.

L'officier de l'état civil :

Luz Despres

N<sup>o</sup> 26.

Dupertuis-Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Septembre mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Dupertuis Emile Louis, agriculteur

de Ormont-dessous domicilié à Yverne

célibataire

né à Fontanney <sup>le huit Août</sup> le vingt mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de Jules Emile Benjamin Dupertuis

et de Elise née Cräsch, domiciliés à Yverne

2<sup>o</sup> Meyer Henriette Fanny, cuisinière

de Arnaux sur Arny domiciliée à Montreux (Avenue des Alpes)

célibataire

née à Mollend le six Septembre mil huit cent quarante-trois

fille de Georges Meyer

et de Louise Marie née Harriet, domiciliés à Contrich

Les publications ont eu lieu à Montreux, Arnaux, Yverne le douze et à Ormont-dessous le treize Août mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de Montreux, Arnaux  
Yverne et Ormont-dessous.

Communiqué : à l'Etat civil  
de Montreux, Crans et  
Ormont-dessous.

Signatures des époux :

Emile Dupertuis  
Henriette Dupertuis

Signatures des témoins :

Louis Borge à Ternay  
A<sup>te</sup> Favrod Louis à  
aigle.

L'officier de l'état civil :

Lig Dupresne

N° 27.  
Rouge-Guentherst

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Septembre mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rouge Charles Eugène, hôtelier  
de Sigle domicilié à Sigle  
célibataire

né à Sigle le seize juillet mil huit cent quatre vingt neuf  
fils de François Eugène Rouge  
et de Lucie née Diderent, domiciliés à Sigle

2° Guentherst Louise Georgine, couturière  
de Chartonne domiciliée à Sigle  
célibataire

née à Sigle le vingt cinq mai mil huit cent quatre vingt onze  
fille de Georges Bernard Guentherst  
et de Lina Bertha née Brunquell, domiciliés à Sigle

Les publications ont eu lieu à Sigle et Chartonne le vingt trois Août, mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications de Sigle et Chartonne.

Signatures des époux :

Charles Rouge  
Louise Rouge

Signatures des témoins :

Berthet  
J. Joy à Sigle

Communiqué : à l'état civil de Chartonne

L'officier de l'état civil :

Lig. Dupresne

N° 28.

Grasjean, Borlot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grasjean, Charles Louis Henri, garde frontière de Yvorne domicilié à Tevey célibataire

né à Yvorne le trente Septembre mil huit cent quatre vingt-trois fils de David Louis Grasjean

et de Henriette Hélène née Delacretat, domiciliés à Yvorne 2° Borlot, Léonie Sophie, ménagère de Ormont-dessous domiciliée à Yvorne célibataire

née à Sigle le sept Mars mil huit cent quatre vingt-quatre fille de Charles Louis Borlot

et de Jeanne Bertha née Ruchet, domiciliés à Yvorne

Les publications ont eu lieu à Yvorne le vingt-quatre à Tevey et Ormont-dessous le vingt-cinq Août, mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de Tevey pour la célébration du mariage.

Signatures des époux :

Grasjean C. L. H. Borlot L. S.

Signatures des témoins :

H. Ruchet J. Roy

Communiqué : à l'Etat civil de Tevey et Ormont-dessous.

L'officier de l'état civil :

Lig Dupresne

N° 29.  
Bernier-Kiefer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui quatorze Novembre mil neuf cent onze  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bernier Jules Auguste, agriculteur

de Ormont-dessous domicilié aux Affôrets et aigle  
célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Leyzin le dix huit Avril mil huit cent quatre vingt cinq  
fils de Emile Bernier

et de Louise Sylvie Henriette née Genillard, domiciliée à Leyzin

2° Kiefer Anna Maria, sans profession

de Endenburg (ex Duché de Bade) domiciliée à Endenburg  
célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Endenburg le dix huit Mars mil huit cent quatre vingt cinq  
fille de Jean Jacob Kiefer

et de Christine Barbara née Obrecht, domiciliée à Endenburg

Les publications ont eu lieu à Aigle le dix sept à Endenburg  
le dix huit et à Ormont-dessous le dix neuf Octobre  
mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de aigle, Endenburg et  
Ormont-dessous

Signatures des époux :

Jules Bernier  
Marie Kiefer

Signatures des témoins :

M. Buvier à Grilly  
B. Dupertuis à Leyzin

L'officier de l'état civil :

Lig. Despresnes

Communiqué : à l'état civil  
de Ormont-dessous et à la  
Chancellerie d'Etat à  
Lausanne

N° 30.  
Raach-Morerod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

" Par jugement du Tribunal  
du district de Lausanne rendu  
en date du 28 mars 1923 déclaré  
définitif et exécutoire le 27 avril  
1923, le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par  
le divorce "

Inscrit le 9 mai 1923  
L'Officier de l'Etat Civil  
- Morerod  
Comm. au Dép. J. P. de 22.5.23.

Aujourd'hui vingt-trois Novembre mil neuf cent onze  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Raach Robert Francois Hermann, médecin  
de Lausanne domicilié à Lausanne  
célibataire

né à Lausanne le vingt quatre <sup>diars</sup> mil huit cent septante-deux  
fils de Charles Adolphe Raach, ancien hôtelier  
et de Adelaïde née Ludwig, domiciliés à Lausanne.

2° Morerod, Jeanne Philonide  
de Yverne et Ormont dessus domiciliée à Yverne  
célibataire

née à Yverne le vingt-neuf <sup>septembre</sup> mil huit cent huitante-deux  
fille de Auguste Henri Morerod propriétaire  
et de Philonide Susanne née Deladoy, domiciliés à Yverne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le quatre à Yverne  
et Ormont-dessus le cinq Novembre, mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil  
de Lausanne pour la célébra-  
tion du mariage

Signatures des époux :

R. Raach  
J. Morerod

Signatures des témoins :

G. Andrieu à aigle  
P. Crisau à Lausanne  
F. Luperrier à Lausanne  
A. Bachelier à aigle

Communiqué : à l'Etat civil  
de Lausanne et d'Ormont  
dessus

L'officier de l'état civil :

Lig. Dupresue

N° 21.  
Moret Cheria

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt quatre Novembre mil neuf cent seize  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Moret Gustave Adolphe, agriculteur

de Ollon domicilié à Hige

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Hige le sept Décembre mil huit cent septante-neuf

fils de Charles Samuel Moret

et de Marie Simée née Moret, domiciliés à Hige

2° Cheria Hélène, ménagère

de Bea domiciliée à Fremiers sur Bea

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Groyon le deux Juillet mil huit cent quatre vingt-neuf

fille de Gustave Cheria

et de Susanne Elise née Groyon, domiciliés à Fremiers sur Bea.

Les publications ont eu lieu à Hige le six à Hucimoz le sept à Ollon le huit et à Bea le neuf Novembre, mil neuf cent seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications de Hige, Hucimoz, Ollon et Bea.

Signatures des époux :

G. Ad. Moret

Hélène Moret

Signatures des témoins :

G. Cheria à Fremiers 4 Bet

Aug Moret à Hige

Sne Cheria à Fremiers

L'officier de l'état civil :

Luz Dupres

Communiqué : à l'Etat civil de Bea, Ollon et Hucimoz



N° 34.  
Ritterer-Ruff  
Coulin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Novembre mil neuf cent onze  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ritterer-Ruff Philippe, agriculteur  
de Château d'Oca domicilié à Versvey & Yvorne  
célibataire

né à Versvey le premier Novembre mil huit cent Septante Sept.  
fils de David Louis Philippe Ritterer Ruff décédé  
et de Marie Louise Sophie née Schmid domiciliée à  
2° Coulin Sophie Caroline, sans profession  
de Châtelard, Nouvelle et Remat domiciliée à Remat  
célibataire

née à Remat le vingt six Mars mil huit cent quatre vingt onze  
fille de Emile Edouard Coulin.  
et de Henriette née Galadey, domiciliés à Remat  
Les publications ont eu lieu à Yvorne le vingt neuf à Château  
d'Oca, Châtelard, Nouvelle et Remat le trente  
Octobre, mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de Yvorne, Château d'Oca  
Châtelard Nouvelle et Remat

Signatures des époux :

Philippe Ritterer Ruff  
Sophie Ritterer Ruff

Signatures des témoins :

Louis Violet  
Louis Pittenon  
Yvorne & Versvey

Communiqué : à l'état civil de  
Château d'Oca, Montreux et  
Villeneuve

L'officier de l'état civil :

Louis Dupresne

N° 33.  
 Saussatz Toutat  
 nie Evéquet.  
 Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Décembre mil neuf cent onze  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1° Saussatz Auguste, employé C; F; F;  
 de Ollon domicilié à Roche  
 veuf de Elise Emilie nei Genet des le vingt-deux  
 Novembre, mil neuf cent dix.  
 né à Gallucres Ollon le mil huit cent soixante six  
 - onze Mars -  
 fils de Edde Saussatz  
 et de Julie Amélie nei Bonjou, les deux décédés  
 2° Toutat nie Evéquet, Catherine Clémentine  
 de Hagle domiciliée à Hagle  
 veuve de Julien Toutat des le six Septembre  
 mil neuf cent huit  
 née à Bonthey le vingt deux mil huit cent septante quatre  
 - Septembre -  
 fille de Jean Joseph Evéquet décédé  
 et de Marie Catherine nei Tout, domiciliée à Bonthey  
 Les publications ont eu lieu à Hagle le cinq à Huémes le sept.  
 à Roche le sept et à Ollon le huit Novembre mil neuf  
 cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat  
 civil de Villeneuve pour  
 la célébration du mariage

Communiqué : à l'Etat civil  
 de Ollon, Huémes et  
 Villeneuve

Signatures des époux :

Saussatz Auguste  
 Catherine Saussatz

Signatures des témoins :

E. Michaud à Hagle  
 St Dormond à Roche

L'officier de l'état civil :

L'officier de l'état civil

N° 111.

Reidi-Kohli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Décembre mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Reidi Théodore, charretier

de St Antoine (Fribourg) domicilié à Villars / Ollon. célibataire

né à Heitemied (Fribourg) le deux mil huit cent quatre vingt trois - décembre - fils de Xavier Reidi

et de Christine née Wissaum

2° Kohli, Marie Louisa, ménagère

de Gsteig (Berne) domiciliée à Yverne célibataire

née à Arveyes le trois Mars mil huit cent cinquante quatre fille de François Félix Kohli

et de Marie Louisa née Cottier, domiciliée à Yverne

Les publications ont eu lieu à Yverne, Ollon, Hérens, St Antoine le seize et à Gsteig le dix sept novembre, mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de Hérens, pour la célébration du mariage.

Signatures des époux :

Theodore Reidi

Marie Reidi

Signatures des témoins :

F. Mottier à Ollon

J. Henzler à Gsteig

Communiqué : à l'Etat civil

de St Antoine, Hérens Ollon et Gsteig.

L'officier de l'état civil :

Luz Dupresne

Par jugement du Tribunal d'Orige, rendu en date du 29 janvier 1910, déclaré définitif et exécutoire le 27 mai 1910, le mariage nocif, et contra, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage. Oris le 14 juin 1918 P. Officier de l'Etat Civil Hérens.

N<sup>o</sup> 35.  
Pittet: Ffund

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Décembre mil neuf cent seize

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Pittet Gustave, cocher

de Villars-le-Cerrois domicilié à Aigle

veuf de Martine Marie née Borel des le huit  
février, mil neuf cent dix

né à Echallens le cinq juillet mil huit cent  
quatre vingt six

fil de Aimé Honoré Pittet

et de Marie Françoise née Juvient, domiciliés à  
Sayem

2<sup>o</sup> Ffund Elisabeth, sans profession

de La Lenk (Berne) domiciliée à Ormont-dessus

celibataire

née à St. Stephan (Reny) le dix  
sept février mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Daniel Ffund

et de Anna Marie née Griessen, domiciliés à  
Ormont-dessus

Les publications ont eu lieu à Aigle, Villars-le-Cerrois  
La Lenk le vingt quatre et à Ormont-dessus le vingt  
cinq Novembre, mil neuf cent seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de Aigle, Villars-le-Cerrois,  
La Lenk et Ormont-dessus.

Signatures des époux :

Gustave Pittet  
Elisabeth Pittet

Signatures des témoins :

J. Goy, à Aigle  
A. Bant, à Ormont.

L'officier de l'état civil :

C. Dupresne

Communiqué : à l'état civil  
de Echallens, La Lenk  
et Ormont-dessus.

N. 11 14.12.11  
Ch. Bant

N<sup>o</sup> 16.  
Petter Stramm

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Décembre mil neuf cent onze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Petter Charles, agriculteur

de Hagle, Le Locle, La Sagne domicilié à Hagle  
et Les Fontaines-de-Martel

célibataire

né à Paris le sept Septembre mil huit cent quatre vingt six

fils de Charles Alexis Petter

et de Marie née Garrigues, les deux décédés.

2<sup>o</sup> Stramm Julie Louise, sans profession

de Röttenbach (Perne) domiciliée à Hagle

célibataire

née à Hagle le sept Mai mil huit cent quatre vingt dix

fille de Jules Samuel Stramm

et de Louise Rosalie née Blanchet, domiciliés à Hagle

Les publications ont eu lieu à Hagle, le vingt neuf au Locle,

La Sagne, Les Fontaines-de-Martel et Röttenbach le trente  
Novembre, mil neuf cent onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de Hagle, Le Locle, La Sagne  
Les Fontaines-de-Martel et  
Röttenbach.

Signatures des époux :

C. Petter  
Julie Petter

Signatures des témoins :

J. Stramm  
F. Blanchet } à Hagle

Communiqué : à l'Etat civil  
du Locle, La Sagne, Les Fontaines  
de-Martel et Röttenbach

L'officier de l'état civil :

Luz Dupresne

N° 34.  
Nicollet Leyerath

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt-deux Décembre mil neuf cent onze  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nicollet Robert Alfred, agriculteur

de Yverne et Ormont-dessus domicilié à Yverne

celibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Yverne le deux Mars mil huit cent quatre vingt huit

fil de Charles Louis François Nicollet décédé

et de Susanne Marie Ida née Giniet, domiciliée à Yverne

2° Leyerath, Rose Marguerite, ménagère

de Rivot domiciliée à Corbeyries

celibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Corbeyries le six Mai mil huit cent quatre vingt six

fil de Henri Samuel Leyerath, domicilié à Corbeyries

et de Fanny née Delachétat décédée

Les publications ont eu lieu à Corbeyries, Yverne, Rivot  
le vingt huit et à Ormont-dessus le vingt neuf  
Novembre, mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de Corbeyries, Yverne, Rivot  
et Ormont-dessus.

Signatures des époux :

Robert Nicollet

Marguerite Nicollet

Signatures des témoins :

J. Goy  
L. Bernolet

Communiqué : à l'état civil  
de Cheyres et Ormont-  
dessus.

L'officier de l'état civil :

L. Dupresne

N° 58.

*Andernoz-Dubuis*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt neuf Décembre* mil neuf cent *onze*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Andernoz Emile Marius, agriculteur*

de *Aigle et Yverne* domicilié à *Yverne*  
célibataire

né à *Yverne* le *seize Novembre* mil huit cent *quatre vingt quatre*  
fils de *François Eugène Andernoz* décédé

et de *Rosalie Marie Augustine née Deladoey, domiciliée à Yverne*

2° *Dubuis Aline Aimée, sans profession*

de *Aigle et Rossinière* domiciliée à *Yverne*  
célibataire

née à *Yverne* le *vingt quatre* mil huit cent *quatre vingt neuf*  
fille de *Auguste Frédéric <sup>Fénel</sup> Dubuis, décédé*

et de *Frédérique dite Freda née Frank, domiciliée à Yverne*

Les publications ont eu lieu à *Aigle et Yverne* le *cinq* et à *Rossinière* le *six* *Décembre*, mil neuf cent *onze*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publications de Aigle et Yverne, Rossinière*

Communiqué : à l'état civil de *Rossinière*.

Signatures des époux :

*Andernoz Marius*  
*Andernoz Aimée*

Signatures des témoins :

*M. Gex à Yverne*  
*J. Goy à Aigle*

L'officier de l'état civil :

*Luz Despres*



*Le N° 58 à la page 11 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1911. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Le nouveau certifiant - Aigle le 31 Décembre 1911*

*Officiers de l'état civil - Luz Despres*



Form. 5. Un double a été remis le 4 Janvier 1912 à l'autorité cantonale en exécution de l'Art 2 de la loi - Aigle le 4 Janvier 1912 - *Luz Despres* et Etat Civil

N° 1.  
Willet-Perrot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit janvier mil neuf cent <sup>seize à seize</sup> ~~seize~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Willet Louis Raymond, photographe  
de Sens (Dept d'Yonne) France, domicilié à Château d'Oca  
célibataire

né à Sens le dix-neuf Août mil huit cent septante-huit  
fils de Victor Eugène Léon Willet, rentier  
et de Adèle Caroline née Abbat, domiciliés à Sens

2° Perrot Jeanne Elisabeth, rentière  
de Sens (Yonne) France domiciliée à Paris  
célibataire

née à Sens le six janvier mil huit cent soixante-neuf  
fille de Claude Perrot  
et de Marie Jeanne Mélanie née Billiou, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Château d'Oca le vingt-cinq Octobre  
à Sens le six et à Paris le sept Novembre mil neuf  
cent seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat  
Civil de Château d'Oca pour  
la célébration du mariage

Communiqué : à l'Etat civil  
de Château d'Oca et à la  
Chancellerie d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

L. Willet  
Jeanne Willet

Signatures des témoins :

L. Willet rentier à Sens  
Louis Willet empl. de commerce à Paris  
Le Meiller à Sens  
Andrée Merisier rentière à Sens

L'officier de l'état civil :

Georges Despres



N° 2.  
Bonin Hauser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze janvier mil neuf cent douze à <sup>a</sup> ~~1-~~ aigle  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bonin, Paul Jean Gustave, négociant  
de Challand St. Victor (Suisse) domicilié à Aigle  
célibataire

né à Yverne le vingt deux Mai mil huit cent quatre vingt sept  
fils de Jean Léonard Bonin, décédé  
et de Marie veuve Rangoni, domiciliée à Aigle.

2° Hauser, Alice Caroline, ménagère  
de Lauenen (Suisse) domiciliée à Aigle  
célibataire

née à Aigle le trois Novembre mil huit cent norante un  
fille de Jean Hauser  
et de Félicie Marie Julie Caroline veuve Lingle, domiciliée à Aigle

Les publications ont eu lieu à Aigle le dix-neuf à Lauenen  
le vingt trois et à Challand St. Victor le cinq Novembre  
mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Par lettre de bourgeoisie reçue  
de M. Dubuis, notaire à Aigle, le 5  
juillet 1919 et visé par le Conseil  
d'Etat dans le délai légal, Paul Jean  
Gustave Bonin, inscrit ci. contre a été  
reçu, avec sa famille, au nombre des bour-  
geois de la Commune de Corbeyrier.

Inscrit le 28 janvier 1922.

L'officier de l'Etat Civil :

M. G. G.

Com. a. Sef. J. P. et à Lauenen.

Pièces déposées :

1° Certificats de publications  
de Aigle, Lauenen et Challand  
St. Victor.

2° Autorisation du Département  
de Justice et Police pour la  
célébration du mariage.

Communiqué : à l'Etat Civil  
de Lauenen et à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

Bonin Gustave  
Alice Bonin

Signatures des témoins :

Marius Bonin gérant à  
Aigle.  
Mons. Bosty chauffeur à  
la Cie Navigation  
Lausanne

L'officier de l'état civil :

Luz Despres

N° 1.  
 Faggi : Manzini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui douze janvier mil neuf cent douze à Aigle  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Faggi Edouard, boucher

de Gsteig (Saanen) (Terne) domicilié à Aigle

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Neuchâtel le trois Mai mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de Edouard Faggi

et de Elisabeth née Muehlenmann, domiciliés à Aigle

2° Manzini, Jeanne Louise, sans profession

de Cavandone (Curin) Italie domiciliée à Aigle

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Aigle le vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de Francis Manzini

et de Florence née Plantavigna, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Aigle et à Gsteig le vingt-cinq  
 Novembre et à Cavandone le dix sept Décembre  
 mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
 la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
 et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
 au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
 de Aigle, Gsteig et Cavandone

Signatures des époux :

Ed. Faggi  
 Jeanne Faggi

Signatures des témoins :

Joseph Dreyfus  
 entrepreneur postal Aigle  
 Bartholomée Agosta  
 de police Aigle

L'officier de l'état civil :

Aug. Dreyfus

Communiqué : à l'Etat civil  
 de Gsteig et à la Chancellerie  
 d'Etat à Lausanne.

N° H.  
Heschbach-Voutatz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six janvier mil neuf cent douze à Aigle par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Heschbach Hermann Emile, coiffeur de Reinach (Argovie) domicilié à Lausanne célibataire

né à Yverdon le vingt-six janvier mil huit cent septante-sept fils de Jean Gottlieb Heschbach et de Marie Louise née Ramis/Perget, les deux décédés  
2° Voutatz, Jeanne Marguerite, sans profession de Aigle domiciliée à Fontanney sur Aigle célibataire

née à Fontanney sur Aigle le vingt mil huit cent septante-sept fille de Jean Abraham François Voutatz et de Marie née Burkhalter, domiciliés à Fontanney.

Les publications ont eu lieu à Aigle le deux à Lausanne le trois et à Reinach le quatre octobre, mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Signatures des époux :

Emile Heschbach  
Marguerite Heschbach

Signatures des témoins :

Otto Robold, <sup>ouvier Prassent</sup> à Aigle  
Jeanne Voutatz <sup>ménagère</sup> à Fontanney sur Aigle.

L'officier de l'état civil :

Luz Dupresme

Communiqué : à l'état civil de Lausanne et de Reinach

N° 5.  
*Gache: Bourgeaud*

Nom et profession de l'époux :

1° *Gache Arnold Albert, comptable*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Epalinges* domicilié à *Stigle*

Etat civil :

*divorcé de Ernestine Marie Baillie née Fiaux dès le premier Juin, mil neuf cent dix*

Lieu et date de la naissance :

né à *Lausanne le vingt deux* mil huit cent *Septante-trois*

Noms, profession et

filis de *Jean Frédéric Gache*

domicile des parents :

et de *Julie née Recordon, les deux décédés*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Bourgeaud Ernestine Louise, couturière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Collombey-Muraz* domiciliée à *Stigle*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Collombey le quatre Juin* mil huit cent *quatre vingt trois*

Noms, profession et

filie de *Seraphin Bourgeaud, décédé*

domicile des parents :

et de *Louise née Walker, domiciliée à Collombey*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Stigle le huit, à Epalinges et Collombey-Muraz le neuf Février, mil neuf cent onze.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publications de Stigle, Epalinges et Collombey-Muraz.*

Signatures des époux :

*Gache*  
*Ernestine Bourgeaud*

Signatures des témoins :

*Lucien Cornu, journaliste à aigle*  
*1er Procès-verbal de police aigle*

Communiqué : à l'Etat civil

*de Epalinges et de Collombey Muraz.*

L'officier de l'état civil :

*Luz Despres*

N° 5.  
Dänger Detrah

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Avril mil neuf cent douze

à Aigle

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dänger Jean Friedrich, professeur

de Wiesenbach (Gerabron) Wurtemberg domicilié à Stuttgart (Wurtemberg)

celibataire (précédemment à Belsen)

né à Wiesenbach le vingt Octobre mil huit cent huitante quatre

fil de Jean Léonhard Dänger

et de Eva Barbara née Hetz, domiciliés à Rottenburg

2° Detrah, Marguerite Elisabeth, sans profession

de Loche (Neuchâtel) domiciliée à Aigle

celibataire

née au Loche le quatre Avril mil huit cent huitante huit

fille de Félix Detrah

et de Marie Sophie née Wäster, domiciliés à Aigle

Les publications ont eu lieu à Aigle et au Loche le sept à Stuttgart le huit et à Belsen le dix Mars, mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Certificats de publications de Aigle, Loche Stuttgart et Belsen.

2° Autorisation du Département de Justice et Police pour la célébration du mariage.

Communiqué : à l'Etat civil du Loche et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

J. Dänger -  
Marguerite Detrah

Signatures des témoins :

H. Zerner <sup>ingénieur à Kausane</sup>

J. Dänger <sup>professeur agronome au Loche à Ulm</sup>

L'officier de l'état civil :

Luz Dupresue

N° 7.  
 Valle: Gunther

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Avril mil neuf cent douze  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu : à Aigle

1° Valle Louis Joseph Martin, architecte  
 de Curino (Novare) Italie - domicilié à Oron-la-Ville  
 célibataire - précédemment à Lausanne

né à Curino le six sept Octobre mil huit cent quatre vingt-neuf  
 fils de Joseph Valle entrepreneur  
 et de Maria née Teuto, domiciliés à Oron-la-Ville

2° Gunther, Mina Bertha, couturière  
 de Chardonne - domiciliée à Aigle  
 célibataire

née à Aigle le trente un Mars mil huit cent quatre vingt huit  
 fille de Georges Bernard Gunther  
 et de Lina Bertha dite Mina née Brunquel, à Aigle

Les publications ont eu lieu à Aigle, à Chardonne et à Lausanne  
 le douze, à Oron-la-Ville le treize et à Curino le vingt  
 quatre Décembre, mil neuf cent onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
 la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
 et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
 au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication

Signatures des époux :

*(Signature of Louis Joseph Martin)*  
 Louis Valle

Signatures des témoins :

Rosa Ackermann  
 Emil Feller  
*(Signature of Emil Feller)*  
 coiffeur à Aigle

L'officier de l'état civil :

*(Signature of the civil officer)*

Par lettre de bourgeoisie  
 reçue A. Allaman, notaire à Lausanne  
 le 18 mai 1914, et visée par le Conseil  
 d'Etat dans le délai légal, Valle,  
 Louis Joseph Martin, à Lausanne,  
 a été reçu, avec sa famille, au  
 nombre des bourgeois de la Commune  
 de Cheseaux.

Merci le 8 Juin 1914  
 l'Officier de l'Etat Civil  
*(Signature)*

Communiqué : à l'Etat civil  
 de Corsier, Lausanne, Oron  
 et à la Chancellerie d'Etat  
 à Lausanne.

N° 8.  
Roussy-Zuncker

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui douze Avril mil neuf cent douze  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu : à aigle

1° Roussy Gustave, facteur postal  
de Aigle domicilié à Aigle  
célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Aigle le dix-neuf Septembre mil huit cent quatre vingt deux  
fils de François Auguste Roussy à Aigle  
et de Fanny née Peller, décédée.

2° Zuncker Emilie Bertha, couturière  
de Genève domiciliée à Aigle  
divorcée de Paul Toboreck, dès le vingt-un Juin  
mil neuf cent onze

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née au Sentier le douze Novembre mil huit cent quatre vingt-un  
fille de Urbain Zuncker.  
et de Emilie Bertha née Greinet, domiciliée à Genève  
Les publications ont eu lieu à Aigle et Genève le vingt-trois  
Mars, mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de Aigle et Genève.

Signatures des époux :

Gustave Roussy  
Emilie Roussy

Signatures des témoins :

Chamores Agt  
jardinier à aigle  
L. Fain  
commis postal à aigle

Communiqué : à l'Etat civil

de Genève.

L'officier de l'état civil :

Luz Dupresne

N° 9.  
Zehender Cabord

Aujourd'hui vingt six Avril mil neuf cent douze  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu : 5 aile

Nom et profession de l'époux :

1° Zehender Jean Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Sigle et Corbeyrieu domicilié à Yverme

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Yverme le trois Mars mil huit cent quatre vingt neuf

Noms, profession et

filz de Louis Henri Zehender

domicile des parents :

et de Marie Crosasso née Perret, domiciliés à Yverme

Nom et profession de l'épouse :

2° Cabord Esther Louisa, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Yverme domiciliée à Yverme

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Yverme le quatre Avril mil huit cent quatre vingt dix

Noms, profession et

fille de Charles Louis Auguste Cabord

domicile des parents :

et de Félicie née Dubuis, domiciliés à Yverme

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sigle, Corbeyrieu et Yverme le cinq Avril, mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications de Sigle, Yverme et Corbeyrieu.

Signatures des époux :

Jean Zehender

Louisa Zehender

Signatures des témoins :

Ch. Livet gendarme 5 aile  
Montaz, agent de police

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

Luz Despres



N° 10.  
*Bonzon-Delaloye*  
 Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six Avril* mil neuf cent *douze*  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu : *à aigle*

1° *Bonzon Louis Alexis, agriculteur*  
 de *Ormont-dessous* domicilié à *Corbeyrie*  
*célibataire*

né à *Corbeyrie le vingt-cinq* mil huit cent *quatre vingt six*  
*Décembre*  
 fils de *Pierre Alexis Bonzon*  
 et de *Marie Henriette née Paris, domiciliés à Corbeyrie*

2° *Delaloye Adèle Louise, ménagère*  
 de *Ardon (Valais)* domiciliée à *Ardon*  
*célibataire*

née à *Ardon le deux juin* mil huit cent *quatre vingt quatre*  
 fille de *Maurice Delaloye*  
 et de *Marie née Clémence, domiciliés à Ardon*

Les publications ont eu lieu à *Corbeyrie et Ardon le trente*  
*et à Ormont-dessous le trente-un Mars, mil neuf*  
*cent douze.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publications*  
*de Corbeyrie, Ardon et*  
*Ormont, dessous.*

Communiqué : *à l'Etat civil*  
*de Ormont-dessous et Ardon*

Signatures des époux :

*Bonzon Louis*  
*Bonzon Adèle*

Signatures des témoins :

*Bonzon Henri*  
*agriculteur Corbeyrie*  
*Delaloye Raymond*  
*mécanicien ajusteur à*  
*Yverdon.*

L'officier de l'état civil :

*Lig. Dupres*

N° 11.

Cause: Gonceth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mai mil neuf cent douze

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cause Marcel, Charpentier

de Aigle, Vevrin et Ormont-dessous domicilié à Aigle

célibataire

né à Aigle le seize Août mil huit cent quatre vingt sept

fils de John Cause

et de Emma Augustine née Martin, les deux de ce de

2° Gonceth Louise Emilie, sans profession

de Gessenay (Renne) domiciliée à Aigle

célibataire

née à Aigle le trois janvier mil huit cent quatre vingt dix

fille de Charles Felix Gonceth

et de Marie Louise née Giroz, domiciliés à Aigle

Les publications ont eu lieu à Aigle et Vevrin le quinze à

Gessenay le seize et à Ormont-dessous le dix sept mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications de Aigle, Vevrin, Gessenay et Ormont-dessous.

Signatures des époux :

Marcel Cause  
Emilie Cause

Signatures des témoins :

Ch. Faivre cafetier à Aigle  
Berthoud agt. de police à Aigle

L'officier de l'état civil :

Luy Dupres

RECTIFICATION

Par décision du 16 mai 1956 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que les intéressés soient désignés sous le patronyme "Gonceth" et non "Gonceth".

Aigle, le 30 mai 1956

L'officier de l'état civil :

Emil

Communiqué aux officiers de l'état civil de Vevrin, Gessenay et Ormont-dessous et Saanen.

Communiqué : à l'Etat civil

de Vevrin, Gessenay et Ormont-dessous.

N° 14.  
Blanchut Weystre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mai mil neuf cent douze  
à Aigle.  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanchut Félix Alfred, employé A. L.;

de Collonges (Valais) domicilié à Aigle

célibataire

né à Bea le quatre Septembre mil huit cent quatre vingt-neuf

fils de François Félix Alfred Blanchut

et de Marie née Pittier, domiciliée à Tenetrière Bea

2° Weystre Hilda Rachel, sans profession

de Chirrens domiciliée à Aigle

célibataire

née à Lucens le vingt trois décembre mil huit cent quatre vingt onze

fille de François Louis Weystre, décédé

et de Rosina née Fluckiger, domiciliée à Aigle

Les publications ont eu lieu à Aigle et Collonges le vingt neuf  
et à Chirrens le trente Mars, mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de Aigle, Collonges et  
Chirrens.

Signatures des époux :

F. Blanchut,

Rachel Blanchut

Signatures des témoins :

Desponds, Georges, gendarme  
à Aigle

Bisphat, chef de police  
à Aigle

L'officier de l'état civil :

Lig. Dupres

Communiqué : à l'état civil  
de l'Outre-Rhône et Saint  
Cierges.

N° 13.  
Baudat Antonin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept mai \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze  
à Aigle.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° Baudat Jean Louis, charpentier  
de Arnea (Orbe) domicilié à Nigle  
célibataire

né à Nigle le vingt neuf septembre mil huit cent quatre vingt six  
fils de Jean Louis Baudat à Nigle  
et de Anne Frédérique née Palmat, décédée  
2° Antonin, Cathérine Simère dite Berg  
de Conthey (Valais) domiciliée à Lausanne.  
célibataire

née à Conthey (Valais) le quatre janvier mil huit cent quatre vingt douze  
fille de Modeste Antonin  
et de Joséphine Cathérine née Leppin, à Conthey  
Les publications ont eu lieu à Nigle le vingt deux à Arnea  
et Lausanne le vingt trois et à Conthey le vingt quatre  
mai, mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
Certificats de publications  
de Nigle, Arnea, Lausanne  
et Conthey.

Communiqué : à l'Etat civil  
de Aigle, Conthey et  
Lausanne.

Signatures des époux :  
Louis Baudat  
Marie (Ant) Baudat

Signatures des témoins :  
Louis Veillard journaliste à Aigle  
Thoz Eugène charpentier à Aigle.

L'officier de l'état civil :  
Lig. Dupresne

N° 111.  
Croit: Bertholet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Mai mil neuf cent douze  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu : à aigle

1° Croit Gustave Louis, agriculteur

de Ollon domicilié à Corbeyriat

veuf de Louise Martense née Roocké des le quatre  
Septembre, mil neuf cent neuf.

né à Corbeyriat le treize Août mil huit cent septante six  
fils de Louis Croit

et de Adèle Sylvie née Warpelin, domiciliée à Corbeyriat

2° Bertholet Fanny, ménagère

de Bagnes (Valais) domiciliée à Corbeyriat

divorcée de Francis Louis Barron des le vingt-trois Juin  
mil neuf cent onze.

née à L'Etivaz le quatorze Juillet mil huit cent soixante sept.

filles de Francis Fernand Bertholet, domicilié à Corbeyriat

et de Susanne Lucie née Berdot, décédée.

Les publications ont eu lieu à Ollon, Hucigny, Corbeyriat et  
Bagnes, le trente Aout, mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de Ollon, Hucigny, Corbeyriat  
et Bagnes.

Signatures des époux :

Gustave Croit  
Fanny Croit

Signatures des témoins :

L. Kohli charpentier à  
aigle & Ollon  
Bertholet agh de police  
aigle

Communiqué : à l'Etat civil  
de Ollon et de Bagnes.

L'officier de l'état civil :

Luz Despres

N° 15.  
 Vouilloz: Pierrot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Heai \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze \_\_\_\_\_  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu : à aigle.

1° Vouilloz Joseph Edouard Charpentier \_\_\_\_\_  
 de Finhaut (Valais) \_\_\_\_\_ domicilié à Nigle \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

né à Finhaut le sept Janvier mil huit cent quatre vingt quatre \_\_\_\_\_  
 fils de Emile Vouilloz, domicilié à Finhaut \_\_\_\_\_  
 et de Marie Josephine née Vouilloz, à Wartigny \_\_\_\_\_  
 2° Pierrot Louise, sans profession \_\_\_\_\_  
 de Wartigny-bombe (Valais) domiciliée à Lausanne \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

née à Rouvres le dix huit ~~sept~~ mil huit cent quatre vingt dix \_\_\_\_\_  
 fille de Camille Pierrot \_\_\_\_\_  
 et de Hortense Léontine née Bourgeois, à Chailly sur \_\_\_\_\_  
 Lausanne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nigle et Lausanne le trente \_\_\_\_\_  
 Aint, à Finhaut et Wartigny le premier Heai \_\_\_\_\_  
 mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
 la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
 et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
 au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
 de Nigle, Lausanne Finhaut  
 et Wartigny. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Vouilloz Joseph Edouard  
 Louise Vouilloz \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

Charles Fittel boulanger  
 à aigle  
 Rodolphe Hertig gendarme  
 à Yvonand

L'officier de l'état civil :

Luz Despres \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil  
 de Lausanne, Finhaut  
 et Wartigny. \_\_\_\_\_

N° 16.  
Fornero-Bolzanelli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Mai mil neuf cent douze  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu : à aigle

1° Fornero Giuseppe Giovanni, manoeuvre

de Ivrea (Novare) Italie domicilié à Aigle

célibataire

né à Ivrea le vingt cinq Avril mil huit cent quatre vingt un

fils de Giovanni Fornero

et de Lucia née Crompetto, les deux décédés

2° Bolzanelli, Angèle Louise Maria, ouvrière de fabrique

de Crusinallo (Novare) Italie domiciliée à Tevey (Rive d'Italie) 24

célibataire.

née à Crusinallo le deux Octobre mil huit cent quatre vingt sept

fille de Luigi Bolzanelli, décédé

et de Rosa née Ferrari, domiciliée à Tevey.

Les publications ont eu lieu à Aigle le cinq à Tevey le six à Ivrea et Crusinallo le vingt quatre Mars, mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Certificats de publications de Aigle, Tevey, Ivrea et Crusinallo.

2° Autorisation du Département de Justice et Police pour la célébration du mariage

Communiqué : à l'Etat Civil de Tevey et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Fornero Giuseppe  
Angèle Bolzanelli

Signatures des témoins :

Berteletti François  
maison à Tevey.  
Bastoni chef de police à aigle

L'officier de l'état civil :

Lug Dupresne

N° 17.  
M<sup>re</sup> Meylan.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juin mil neuf cent douze  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu : à aige

1<sup>o</sup> M<sup>re</sup> Emile Alphonse, greffier de paix  
de Bagnes (Valais) domicilié à Yverne  
célibataire

né à Yverne le quatre Décembre mil huit cent quatre vingt huit.  
fils de Maurice Alphonse M<sup>re</sup>  
et de Sylvie née Gugelmann, domiciliés à Yverne  
Meylan, Laure Gabrielle  
de Yverne et de Giez domiciliée à Yverne  
célibataire

née à Salvan le dix neuf Mai mil huit cent quatre vingt dix  
fille de Jules Ferdinand Meylan  
et de Marie Melanie Elisa née Gillieron, à Yverne  
Les publications ont eu lieu à Yverne, au lieu de Giez à Giez  
et Bagnes le dix Hesi, mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de Yverne, Le lieu, Giez et  
Bagnes.

Communiqué : à l'état civil  
de Bagnes, Grandson et Le Lieu

Signatures des époux :

M<sup>re</sup> M<sup>re</sup>  
Gabrielle M<sup>re</sup>

Signatures des témoins :

M<sup>re</sup> Meylan employé de fabrication  
Yverne  
Bertinot ex de police  
aige

L'officier de l'état civil :

Luz Despres



N° 18.  
Zwahlen Gernet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze juin mil neuf cent douze  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu : à aigle

1° Zwahlen Eugène, ouvrier de fabrique

de Gessenay (Bernes) domicilié à Nigle

célibataire

né à Chailly (Châtelard) le vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt-six

fils de Jean Zwahlen décédé

et de Emma Marie née Curdy, à Chailly / Clarens.

2° Gernet Adèle Hélène, sans profession

de Ormont-dessus domiciliée à Nigle

célibataire

née à Villars & Ollon le dix-neuf août mil huit cent quatre-vingt-douze

fille de Francis Louis Gernet

et de Marie Louise née Charvot à Nigle

Les publications ont eu lieu à Nigle, Gessenay et Ormont-dessus  
le seize avril, mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de Nigle, Gessenay et Ormont  
dessus

Signatures des époux :

Zwahlen Eugène

Hélène Zwahlen

Signatures des témoins :

Dormond Jules journaliste  
à aigle

Chabloz Marie  
ménagère à aigle

L'officier de l'état civil :

Luz Dupresne

Communiqué : à l'Etat civil  
de Ormont-dessus et de  
Gessenay

N° 19.  
Wormiet-Ferrotlet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal  
Civil de l'arrondissement de Paris, rendu en date  
du 15 avril 1929, signifié le 8 juin  
1929, le mariage contracté ci-dessus  
a été dissous par le divorce.  
Procès le 10 octobre 1929.  
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL  
M. B. P.

Aujourd'hui onze juin \_\_\_\_\_ mil neuf cent douze \_\_\_\_\_  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu : à aigle

1° Wormiet Pierre Lucien, coiffeur

de Grandvillars (Haut Rhin) France domicilié à Higle  
divorcé de Georgette Louisa née Corbaz, des le vingt huit  
Décembre, mil neuf cent dix

né à Grandvillars le vingt sept juillet mil huit cent quatre vingt quatre  
fils de Pierre Wormiet, domicilié à Belfort  
et de Victorine née Rich, décédée.

2° Ferrotlet Susanne Marguerite, couturière

de Tuilley-le-Bas (Eribourg) domiciliée à Yvorne  
célibataire

née à Yvorne le trois Février mil huit cent quatre vingt-neuf  
fille de Louis Henri Ferrotlet

et de Louise née Goydelmann, domiciliée à Yvorne

Les publications ont eu lieu à Higle et Yvorne le trente Avril  
à Tuilley-le-Bas le premier et à Grandvillars le dix  
Mai, mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Certificats de publications  
de Higle, Yvorne, Tuilley-le-  
Bas et Grandvillars.

2° Autorisation du département  
de Justice et Police pour la  
célébration du mariage.

Communiqué : à l'Etat civil  
de Côtiers et à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Lucien Wormiet  
Suzanne Wormiet

Signatures des témoins :

1° Chabrier Keller cafetier  
Higle  
Reithol, ag. de police  
Higle

L'officier de l'état civil :

Luz Dupresne

N° 20.  
Jaccard-Dormond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un juin mil neuf cent douze  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu : à aigle

1° Jaccard François Victor, électricien

de Sainte-Croix domicilié à Nigle

célibataire

né à L'Isle le trois juin mil huit cent quatre-vingt

fils de François Louis Jaccard

et de Adeline Constance née Belak à L'Isle

2° Dormond, Rose Lina, modiste

de Ollou domiciliée à Nigle

célibataire

née à Ormont-dessous le vingt-un mars mil huit cent quatre-vingt six

fille de Eugénie Lydie Dormond, à Nigle

et de

Les publications ont eu lieu à Nigle, Ollou, Hucigny, St Croix  
et aux Granges de St Croix le vingt sept de mai, mil neuf  
cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de Nigle, Ollou, Hucigny  
St Croix, et les granges de  
St Croix.

Communiqué : à l'Etat civil

de Ollou et de St Croix

Signatures des époux :

François Jaccard

Rose Jaccard

Signatures des témoins :

Auguste Berthoud mécanicien à aigle

Jean Dubouy négociant à aigle

L'officier de l'état civil :

Lig. Dupresne

N° 21  
Paris-Burnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf juillet mil neuf cent douze  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu : à Aigle

1° Paris Jules Félix menuisier

de Aigle, Corbeyrier et Leysin domicilié à Aigle

célibataire

né à Aigle le vingt-quatre février mil huit cent quatre vingt douze

fils de Henri Vincent Paris

et de Louise Augustine née Rièder, à Aigle

2° Burnier Julie Augusta, sans profession

de Rossinières domiciliée à Aigle

célibataire

née à Bex le vingt-sept juillet mil huit cent quatre vingt douze

fille de Jules Henri Burnier

et de Marie Julie née Thomas, à Aigle

Les publications ont eu lieu à Aigle, Leysin, Corbeyrier et Rossinières, les cinq et six juin mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de Aigle, Leysin, Corbeyrier  
et Rossinières

Signatures des époux :

Jules Paris  
Augusta Paris

Signatures des témoins :

Charles Sellie journaliste  
à Aigle  
Berthold agent de police  
à Aigle

Communiqué : à l'état civil  
de Leysin et Rossinières

L'officier de l'état civil :

A. Berthold  
comp.

N<sup>o</sup> 24.  
Daven-Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six juillet mil neuf cent douze.  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu : à Sigle

1<sup>o</sup> Daven Charles Eugène, charpentier  
de Conthey (Valais) domicilié à Sigle  
célibataire

né à St-dessous le vingt-six février mil huit cent quatre-vingt douze  
fils de Pierre Louis Daven

et de Eugénie Lydie née Dormand, à Sigle

2<sup>o</sup> Chevalley Lina, sans profession  
de Morrens domiciliée à Sigle  
célibataire

née à Sigle le vingt-six juillet mil huit cent quatre-vingt quatorze  
fille de Jean Louis Chevalley

et de Bertha Louisa née Reichenbach, à Sigle

Les publications ont eu lieu à Sigle le douze à Morrens le  
treize et à Conthey le quatorze juin, mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
de Sigle, Morrens et Conthey

Signatures des époux :

Ch<sup>les</sup> Daven

Lina Daven

Signatures des témoins :

Daven Pierre  
journalier  
à Sigle  
Balthas agents de police  
à Sigle

Communiqué : à l'Etat civil  
de Battant et de Conthey.

L'officier de l'état civil :

Lig Dupresne

N° 23

Dormond. Darioli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois août mil neuf cent ~~deux~~ <sup>à Aigle</sup>

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dormond Jules Constant, charpentier

de Olon domicilié à Aigle

célibataire

né à Ormont. dessus le vingt-neuf mars mil huit cent quatre vingt deux

fils de Eugène Lydie Dormond

et de

2° Darioli Marie, sommelière

de Nendaz (Valais) domiciliée à Aigle

célibataire

née à Nendaz, le vingt-huit septembre mil huit cent cinquante-deux

fille de Jean Joseph Darioli décédé

et de Marie Catherine née Fournier à Nendaz

Les publications ont eu lieu à Aigle, Olon, Hémroz le trois août et à Nendaz le quatre août mil neuf cent deux

Par jugement du Tribunal du district d'Aigle rendu en date du 18 juin 1935, déclaré définitif et exécutoire le 27 septembre 1935, le mariage inoprit a. contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Aigle, le 4 octobre 1935  
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL  
H. Berthelot

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications d'Aigle, Olon, Hémroz et Nendaz.

Signatures des époux :

Jules Dormond  
Marie Dormond

Signatures des témoins :

Cherix Bonni  
Berthelot Agathe

Communiqué : à l'Etat civil d'Olon, Hémroz et Nendaz

L'officier de l'état civil :

H. Berthelot  
Rempst

N<sup>o</sup> 24.  
Müller Gillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Septembre — mil neuf cent douze —

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu : <sup>à aigle.</sup>

1<sup>o</sup> Müller Louis, employé de fabrique

de Bâle Ville — domicilié à Aigle —

célibataire

né à Versvey & Yverne le vingt Octobre mil huit cent quatre vingt-trois —

fils de Jean Louis Rodolphe Müller à Yverne

et de Marie Louise née Diserens à Aigle

2<sup>o</sup> Gillard Marie Marguerite, couturière

de Vevey — domiciliée à Aigle —

célibataire

née à Aigle cinq Décembre — mil huit cent quatre vingt douze —

fille de Adèle Wery Gillard à Aigle

et de

Les publications ont eu lieu à Aigle de trente à Bâle et Vevey  
le trente-un juillet, mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> Actes de naissance des fiancés  
et Actes de publications de Aigle  
Bâle et Vevey.

Signatures des époux :

Louis Müller  
Marguerite Müller

Signatures des témoins :

Antoine, Agent de police Aigle  
Desponds gendarme Aigle

Communiqué : à l'Etat civil  
de Bâle et de Vevey.

L'officier de l'état civil :

Luz Despres

N° 25.  
 Veillard Baudin  
 née Jaccottet  
 Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Septembre mil neuf cent douze  
à Aigle  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1° Veillard Auguste François, agriculteur  
 de Corbeyrier domicilié à Corbeyrier  
célibataire  
 né à Corbeyrier le vingt huit ans mil huit cent soixante sept  
 fils de Pierre François Veillard  
 et de Louise Eugénie née Rieder, décédée  
 2° Baudin, née Jaccottet Louise Jeanne  
 de Wollens domiciliée à Corbeyrier  
divorcée de Alfred Samuel Baudin dès le treize juillet  
mil neuf cent cinq  
 née à Lausanne le vingt cinq mil huit cent septante sept  
 fille de Pierre Abram Samuel Jaccottet  
 et de Jeanne Susanne Hammerlin née Porgeant, décédée  
 Les publications ont eu lieu à Corbeyrier et Wollens le onze  
Mai, mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Acte de naissance du fiancé  
 2° Acte du premier mariage  
de la fiancée, mentionnant le divorce.  
 3° Acte de publications de  
Corbeyrier et de Wollens.

Communiqué : à l'Etat civil  
de Wollens

Signatures des époux :

A. Veillard  
Louise Veillard

Signatures des témoins :

Bertsch agent de police  
Aigle  
Willari agent de police  
Aigle

L'officier de l'état civil :

Luz Despres



N° 16.  
Rieben Claude

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Septembre mil neuf cent douze <sup>à aigle</sup>  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rieben Emile, employé au Chemin de fer N. 4;  
de La Lenk (Berne) domicilié à Leyzin  
célibataire

né à Aigle le vingt quatre Février mil huit cent quatre vingt deux  
fils de Madeline Rieben, décédée

et de

2° Claude, Auguste Marie Sidonie, couturière  
de Les Bois (Berne) domiciliée à Leyzin  
célibataire

née à Les Joux (Mauriciaux) le quatre septembre mil huit cent quatre vingt deux  
fille de Constant Claude, agriculteur

et de Eulalie née Froidevaux, à Les Joux (Mauriciaux)

Les publications ont eu lieu à Leyzin le vingt cinq à La Lenk  
le vingt six et à Les Bois le vingt sept Août, mil  
neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificat de publication.

Signatures des époux :

Emile Rieben  
Marie Rieben

Signatures des témoins :

H. Hirschmann  
J. Hirschmann jardiniers à aigle

L'officier de l'état civil :

Luz Despres

Communiqué : à l'état civil  
de La Lenk, Les Bois et  
Leyzin.

N° 27.

Genton: Hauswirth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du tribunal du district d'Orge, du 23 mars 1937 déclaré définitif et exécutoire le 31 mai 1937, le mariage dissous a été déclaré nul par le divorce. Le tribunal a fixé à un an à dater du 30 mai 1937 le délai pendant lequel le mari ne pourra se remarier

Orge, le 20 juillet 1937.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

subst.

Blum

Aujourd'hui onze octobre mil neuf cent douze à Orge.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Genton Marc Henri, employé de bureau

de Chardonne et St Saphorin domicilié à Orge

célibataire

né à Villeneuve le trois octobre mil huit cent cinquante-un

fil de Samuel Genton

et de Rose Marguerite Louise née Chaubert à Orge

2° Hauswirth Elise

de Gessenay (Berne) domiciliée à Orge

célibataire

née à Monthey le treize août mil huit cent nonante deux

filles de Adrien Hauswirth, à Villeneuve

et de

Les publications ont eu lieu à Orge, Chardonne, Gessenay le vingt huit et à St Saphorin le vingt neuf août, mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés  
2° Actes de publications de Orge, Chardonne, Gessenay et St Saphorin

Signatures des époux :

M. Genton

E. Hauswirth

Signatures des témoins :

H. Berthod  
secrétaire municipal  
Orge

Berthod  
agent de police  
Orge

L'officier de l'état civil :

L. Dupré

Communiqué : à l'état civil de  
Orge, Gessenay et St Saphorin

N° 28.  
 Mocellin Fernand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Novembre mil neuf cent douze  
 à Aigle.  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mocellin Francesco, chef de chantier  
 de Saint-Nazario (Vicenza) Italie domicilié à Aigle  
 célibataire

né à St. Nazario le premier Mars mil huit cent quatre vingt-cinq  
 fils de Jean Baptiste Mocellin  
 et de Maria nei Lecon, décédée

2° Fernand Josephine, ménagère  
 de St. Eusebe (St. Savoye) France domiciliée à Grand Sacomex  
 célibataire

née à St. Eusebe le six Janvier mil huit cent soixante  
 fille de Jean Fernand  
 et de Françoise nei Brunet, à St. Eusebe (France)

Les publications ont eu lieu à St. Eusebe le vingt quatre Mars  
 à St. Nazario le vingt-un Juillet à Aigle et au Grand Sacomex  
 le quinze Octobre, mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissances des fiancés  
 2° Acte de publications de Aigle  
 Grand Sacomex, St. Nazario  
 et St. Eusebe.

3° Autorisation du Département de  
 pour célébrer le mariage

Communiqué : à l'Etat civil de  
 Grand Sacomex et à la  
 Chancellerie d'Etat à  
 Lausanne.

Signatures des époux :

Mocellin Francesco

Mocellin Josephine

Signatures des témoins :

Positoli agent de police Aigle

Villars Agent de police Aigle

L'officier de l'état civil :

Lig Despres

N° 19.  
Blanc-Wältli

Aujourd'hui cinq Novembre mil neuf cent douze à aigle  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Blanc Edouard, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Yverne domicilié à Versveyrière Yverne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Versvey le onze Décembre mil huit cent huitante-trois

Noms, profession et

fils de Félix Charles Blanc

domicile des parents :

et de Caroline Ida née Queret, domiciliés à Versvey

Nom et profession de l'épouse :

2° Wältli Louise Vésontine, institutrice

Lieu d'origine et de domicile :

de Ruderswyl (Berne) domiciliée à Versveyrière Yverne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lucens le neuf Décembre mil huit cent huitante-cinq

Noms, profession et

fille de Charles Edouard Ernest Wältli

domicile des parents :

et de Louise Vésontine née Janin, les deux décédés

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Yverne le trois et à Ruderswyl le quatre Octobre, mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés  
2° Actes de publications de Yverne et Ruderswyl.

Signatures des époux :

E. Blanc  
L. Blanc

Signatures des témoins :

B. Monney cafetier aigle  
Bastin agents de police aigle

Communiqué : à l'état civil de Ruderswyl.

L'officier de l'état civil :

Luz Despres

N° 30.  
Crombelli-Dubois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Novembre mil neuf cent douze  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu : à Aigle

1° Crombelli, Primo Filippo Maria, mineur  
de Sant'Agata Bolognese (Bologne) domicilié à Aigle  
celibataire

né à Sant'Agata Bolognese le vingt mil huit cent quatre vingt-sept  
un janvier  
fils de Louis Crombelli

et de Letizia née Gizzirani, domiciliée à Sant'Agata Bolognese  
2° Dubois, Valentine Eugénie, célibataire  
de Gland domiciliée à Aigle  
celibataire

née à Genève le six Mars mil huit cent quatre vingt douze  
fille de John Louis Dubois

et de Louisa née Emery, domiciliée à Aigle.

Les publications ont eu lieu à Aigle le sept à Gland le huit  
Août et à Sant'Agata Bolognese le quinze Septembre  
mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des fiancés
- 2° Actes de publications de Aigle  
Gland et Sant'Agata Bolognese
- 3° Autorisation du Département  
de Justice et Police pour célébrer  
le mariage.

Communiqué : à l'état civil  
de Degersheim et à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Crombelli primo  
Valentine Crombelli

Signatures des témoins :

Emery Alexandre  
sergent  
Bottolozz Agostino  
filleul  
de police  
Aigle

L'officier de l'état civil :

Lig. Dupresne

N° 31.

Crosset-von Wülenen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Novembre mil neuf cent douze à Aigle.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu : 1° Crosset Ernest Edouard de Olon domicilié à Arreyes Olon célibataire

né à Ol. dessous le vingt-neuf mil huit cent soixante-trois fils de Pierre Abram Crosset et de Marie Louise née Charlotay décédés

2° Von Wülenen, Alice Marguerite, ménagère de La Lenk (Berne) domiciliée à Arreyes Olon célibataire

née à Arreyes le dix-huit mai mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de Eugène von Wülenen et de Louise née Nicollet, domiciliés à Arreyes.

Les publications ont eu lieu à Muesing le vingt cinq à Oloude La Lenk le vingt six Septembre, mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Signatures des époux :

Ernest Crosset Marguerite Crosset

Signatures des témoins :

Louis Veillon journaliste à Aigle Mathias Agenz de police Aigle

L'officier de l'état civil :

Lig. Dupuis

Communiqué à l'état civil de Olon, Muesing, La Lenk

Par jugement du Tribunal du district d'Aigle rendu en date du 6 juin 1929, déclaré définitif et exécutoire le 27 septembre 1929, le mariage unis ci contre a été dissous par la divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Muesing le 8 novembre 1929.

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL

Muesing

N° 32.

Borne-Pittier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Novembre mil neuf cent douze  
à Aigle.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Borne Charles Paul, agriculteur

de Aigle et Yverne domicilié à Yverne  
célibataire

né à Yverne le vingt sept Janvier mil huit cent quatre vingt six  
fils de Louis Auguste Borne

et de Henriette Marie veuve Vaudry, décédée

2° Pittier Julie Alice, sans profession

de Bea domiciliée à Yverne  
célibataire

née à Yverne le cinq Novembre mil huit cent quatre vingt huit  
fille de Félix Rodolphe Pittier

et de Marie Julie veuve Pittier, domiciliés à Yverne

Les publications ont eu lieu à Aigle et Yverne le quatre et  
à Bea le cinq Octobre, mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés  
2° Actes de publications de  
Aigle, Yverne et Bea.

Signatures des époux :

Borne Paul

Borne Alice

Signatures des témoins :

Fr. Ansermoz cantonnier  
VilleneuveBalthazard agent de police  
Aigle

L'officier de l'état civil :

Lug Dubois

Communiqué : à l'état civil  
de Bea.

N° 33.

Aujourd'hui huit Novembre mil neuf cent douze

Gillieron: Anbernet

à Aigle par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Gillieron Jules Henri, ouvrier de fabrique

Lieu d'origine et de domicile :

de Mézières et Terlent domicilié à Yverne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à La Sarraz le vingt deux mil huit cent quatre vingt trois

Noms, profession et

Janvier  
fils de Jules Gillieron

domicile des parents :

et de Louise née Tilloud, dévotés

Nom et profession de l'épouse :

2° Anbernet, Bertha Marie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Yverne et Aigle domiciliée à Yverne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Yverne le dix Juin mil huit cent quatre vingt dix

Noms, profession et

filles de Louis Anbernet

domicile des parents :

et de Marie Emma née Rouen, domiciliés à Yverne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aigle le vingt deux à Yverne le vingt trois à Terlent et Mézières le vingt quatre Octobre, mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés  
2° Certificats de publications de Aigle, Yverne, Mézières et Terlent.

Signatures des époux :

Jules Gillieron  
Bertha Gillieron

Signatures des témoins :

F. Anbernet cantonnier Villeneuve  
Berthod agent de police Aigle

Communiqué : à l'Etat civil de Oron et Mézières.

L'officier de l'état civil :

Lig Dupresne



N° 34.  
Crausatz-Crosset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui quinze Novembre mil neuf cent douze  
à aigle  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Crausatz Louis Henri Charvetier.

de Lutry et Hermenches domicilié à Aigle

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Aigle le huit Juin mil huit cent nonante

fils de Henri Félix Crausatz

et de Elise née Monod, domiciliés à Aigle

2° Crosset Marguerite Aline, cuisinière

de Ollou domiciliée à Villars d'Ollou

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Villars le vingt huit Février mil huit cent quatre vingt treize

fille de Charles Alfred Crosset

et de Louise Ida née Porlot, domiciliés à Villars

Les publications ont eu lieu à Aigle le trois à Lutry, Hermenches  
Ollou et Hermenches de quatre Octobre, mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés  
2° Actes de publications de Aigle  
Lutry, Hermenches Ollou et  
Hermenches

Signatures des époux :

Louis Crausatz

Marguerite Crausatz

Signatures des témoins :

Jean Monod  
charpentier à aigle

Crausatz, Marius  
journalier à aigle

L'officier de l'état civil :

Luz Despres

Communiqué à l'état civil  
de Lutry, Ollou  
et Hermenches

N° 35.  
Roth-Linder

Nom et profession de l'époux :

1° Roth Victor, mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Dauchingen (Bade) domicilié à Genève

Etat civil :

divorcé d'Alice Ottilia née Boll, du le deux juin mil neuf cent six.

Lieu et date de la naissance :

né à Biron-Rütt (Lucerne) le mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

quatorze juin  
fils de Joseph Victor Roth tisseur

domicile des parents :

et de Maria Josefa née Wuest à Horgen (Zurich)

Nom et profession de l'épouse :

2° Linder Alice Marie, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Gsteig bei Saanen (Berne) domiciliée à Aigle

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Olten le cinq septembre mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

filles de Charles François Linder boucher

domicile des parents :

et de Elise née Dupresca à Aigle

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Genève le onze à Gsteig le quatorze  
à Dauchingen le seize et à Aigle le quinze octobre  
mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Signatures des époux :

Victor Roth

Alice Roth

Signatures des témoins :

Ed. de Liebenthal typographe  
Lausanne

Marcelin Louis  
boucher à Aigle

L'officier de l'état civil :

Luz Dupresca

Communiqué : à l'état civil  
de Gsteig et Genève et à la  
Chancellerie d'Etat à  
Lausanne.

Par jugement rendu par la 2<sup>ème</sup> chambre civile du Tribunal régional de Fribourg m. B., en date du 23 mars 1921 le mariage inscrit ci-dessus a été déclaré nul et dissous par le divorce.

Inscrit le 31 août 1921  
l'Officier de l'Etat civil.  
MORLEY.

Communiqué au Dép. J. P. à Genève et à Gsteig, le 1. 12. 21.

Par décision du 9 juin 1923, le Département politique fédéral a prononcé la réintégration gratuite de dame Alice Marie Linder divorcée Roth, dans le droit de cité du Canton de Berne et de la Commune de Gsteig bei Saanen.  
Inscrit le 30 juin 1923  
l'Officier de l'Etat civil.  
MORLEY.

Com. à Gsteig bei Saanen le 2. III. 23 et à Genève et au Dép. J. P.

N° 36.  
Reift. Kalbfuss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Novembre mil neuf cent douze  
à Aigle  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Reift Frédéric Emile, employé de Banque

de Harau (Argovie) domicilié à Aigle

célibataire

né à Aigle le vingt-quatre août mil huit cent quatre vingt huit

fils de Frédéric Gottlieb Reift

et de Louise Caroline née Fasserot domiciliés à Aigle

2° Kalbfuss Elise Hétène, sans profession

de Sainte-Croix domiciliée à Aigle

célibataire

née à Allou le premier juillet mil huit cent quatre vingt neuf

fille de Pierre Félix Kalbfuss

et de Emma née Durand, domiciliés à Aigle

Les publications ont eu lieu à Aigle le vingt sept à Harau le  
vingt huit et à Sainte-Croix le trente Septembre  
mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés  
2° Actes de publications de  
Aigle, Harau et St. Croix

Communiqué : à l'état civil  
de Harau et St. Croix.

Signatures des époux :

Reift  
Hélène Reift

Signatures des témoins :

A. Kalbfuss  
négoçant à Aigle  
H. Reift  
négoçant à Aigle  
H. Reift  
comptable à Aigle

L'officier de l'état civil :

Luz Desjardins

N° 37.  
Racouchot-Losti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt-trois Novembre - mil neuf cent douze -  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu : à aigle

1° Racouchot Théophile, pâtissier cuisinier  
de Mattat (Saône et Loire) domicilié à Aigle -  
France -  
célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Mattat le vingt-sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq -  
fils de Pierre Racouchot

et de Annette veuve Ferrot, domiciliés à Mattat

2° Losti Jeanne, couturière

de Macynaga (Novara) Italie domiciliée à Montreux  
célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Genève le huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-seize  
fille de Amédée Losti

et de Constance Rosalie veuve Dardel, domiciliés à  
Montreux

Les publications ont eu lieu à Aigle le quatre à Montreux le  
six à Mattat le douze Septembre et à Macynaga  
le vingt Octobre, mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés  
2° Actes de publications de  
Aigle, Montreux, Mattat et  
Macynaga

3° Autorisation du Département  
de Justice et Police pour célébrer  
le mariage.  
Communiqué : à l'Etat civil  
de Montreux et à la Chancel-  
lerie d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

Racouchot Théophile  
Racouchot Jeanne

Signatures des témoins :

E. Erbane comptable à Aigle  
Balthasar Agnoli répétaire à Aigle

L'officier de l'état civil :

Luz Despres

N° 31.  
Hänzi Freitag

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Novembre mil neuf cent douze  
à Aigle  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hänzi Jean, tonnelier

de Seedorf (Reine) domicilié à Aigle

célibataire

né à Seedorf le seize Avril mil huit cent quatre-vingt-deux

fil de Jean Hänzi, domicilié à Seedorf

et de Anna née Frieden, décédée

2° Freitag Georgette, repasseuse

de Saint-Louis (Alsace) domiciliée à Aigle

célibataire

née à Wipkingen (Kerich) le quatre mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de Maria Georgette Freitag, domiciliée à Kerich.

et de

et de

Les publications ont eu lieu à Aigle le dix-huit à Seedorf le  
dix-neuf Septembre et à Saint-Louis le neuf Octobre  
mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés  
2° Actes de publications de  
Aigle, Seedorf et St. Louis.

Signatures des époux :

Jean Hänzi.  
Georgette Freitag

Signatures des témoins :

Benoît. Carol Alexis  
agriculteur  
à Aigle  
Gottlieb. Fleuti  
journalier  
à Aigle

L'officier de l'état civil :

Luz Despresne

Communiqué : à l'état civil  
de Seedorf et à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne.

N° 39.  
Baldan Allamand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Décembre mil neuf cent douze  
— à aigle —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baldan, Giovanni Battista, mineur  
de Chiene (Vicenza) Italie domicilié à Yverne, à Versweg  
célibataire

né à Stra (Italie) le seize Septem<sup>bre</sup> mil huit cent quatre vingt-cinq  
fils de Guglielmo Santo Baldan  
et de Angela née Casonato à Chiene (Italie)

2° Allamand Elisa, ménagère  
de Ormont-dessus domiciliée à Roche  
célibataire

née à Villeneuve le six Septem<sup>bre</sup> mil huit cent quatre vingt six  
fille de Francis Alexis Allamand  
et de Elisabeth Bonthoux née Lumbrennen à Roche

Les publications ont eu lieu à Roche le deux à Yverne et O.  
dessus le trois et à Chiene le vingt sept Octobre, mil  
neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés  
2° Actes de publications de  
Roche, Yverne, O. dessus et Chiene  
3° Autorisation du Département  
de Justice et Police pour célébrer  
le mariage

Communiqué : à l'état civil  
de Villeneuve, O. dessus et  
à la Chancellerie d'Etat à  
Lausanne.

Signatures des époux :

Jean Baldan  
Elisa Baldan

Signatures des témoins :

Marteyrin Giovanni  
mineur à Romats  
Bühler agent de police  
aigle

L'officier de l'état civil :

Luz Despres

N° 140.  
Müller-Dubuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Décembre mil neuf cent douze  
— à aigle —  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Müller Gustave Rodolphe, agriculteur  
de Bâle-Ville (Bâle) domicilié à Yverne  
célibataire

né à Yverne le douze Juin mil huit cent nonante  
fils de Charles Rodolphe Müller  
et de Félix néi Duthouca, domiciliés à Yverne  
2° Dubuis, Marie Louise, sans profession  
de Corbeyrier domiciliée à Yverne  
célibataire

née à Yverne le quatre Octobre mil huit cent nonante-un  
fille de Henri Félix Dubuis  
et de Elisa néi Porlat, domiciliés à Yverne

Les publications ont eu lieu à Yverne et Corbeyrier le seize et  
à Bâle le dix sept Novembre, mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés  
2° Actes de publications de  
Yverne, Corbeyrier et Bâle

Signatures des époux :

Gustave Müller  
Marie Müller

Signatures des témoins :

Albert Hermann  
negociant aigle  
Bartholomé aigle de prêtres aigle

L'officier de l'état civil :

Lig Dupres

Communiqué : à l'Etat civil  
de Bâle.

N<sup>o</sup> 41.  
*Spozio: Remnaud*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dia sept Décembre* mil neuf cent *douze*  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu : *à Aigle*

1<sup>o</sup> *Spozio Louis Amédée, galocher*  
 de *Muceno (Côme) Italie* domicilié à *Aigle*  
*célibataire*

né à *Muceno le vingt six Septem* mil huit cent *soixante six*  
 fils de *Baptiste Spozio*  
 et de *Rosa uci Bottelli, à Arizzo di Pedero / Côme / Italie*

2<sup>o</sup> *Remnaud Rose Marie, couturière*  
 de *Aigle* domiciliée à *Aigle*  
*célibataire*

née à *Aigle le sept Août* mil huit cent *quatre vingt quatre*  
 fille de *Mme Frédéric Remnaud à Aigle*  
 et de *Mme Augustine uci Mayer, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Aigle le vingt six Septembre*  
 et à *Muceno le vingt Octobre, mil neuf cent douze*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

<p>Pièces déposées :</p> <p>1<sup>o</sup> <i>Actes de naissance des fiancés</i></p> <p>2<sup>o</sup> <i>Actes de publications de Aigle et Muceno</i></p> <p>3<sup>o</sup> <i>Autorisation du Département de Justice et Police pour célébrer le mariage.</i></p> <p>Communiqué : à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.</p>	<p>Signatures des époux :</p> <p><i>Amédée Spozio</i></p> <p><i>Marie Spozio</i></p> <p>Signatures des témoins :</p> <p><i>Deladrey - Hassin gérant</i></p> <p><i>Ezechiel Mandel négociant Aigle</i></p> <p>L'officier de l'état civil :</p> <p><i>Ligdespres</i></p>
--	--



N° 44.  
*Dufey-Delacretat*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Décembre mil neuf cent douze  
 — à aigle —  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dufey, Alphonse Eugène, charretier brasseur*  
 de *Salisima* domicilié à *Leysin*  
*célibataire*

né à *Aubonne* le six janvier mil huit cent septante neuf  
 fils de *Louise Céline Dufey* veuve *Quayrin* à *Pierre*  
 et de \_\_\_\_\_

2° *Delacretat, Aline Rosalie, repasseuse*  
 de *Corbeyrier* domiciliée à *Aigle*  
*célibataire*

née à *Aigle* le neuf juin mil huit cent quatre vingt treize  
 fille de *Henri Lucien Delacretat, maçon*  
 et de *Marie Sylvie* veuve *Wardasini, domiciliés à aigle*

Les publications ont eu lieu à *Salisima* le samedi *Leysin*  
*Aigle et Corbeyrier* le sept Décembre, mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication.*

Signatures des époux :

*Dufey Alphonse*  
*Dufey Aline*

Signatures des témoins :

*G. Rossier* cafetier à *aigle*  
*J. Castella* charretier à *aigle*

Communiqué : à l'état civil  
 de *Salisima et Leysin.*

L'officier de l'état civil :

*Lig. Dupres*

N° H.S.  
Veillard-Nicolérat

Nom et profession de l'époux :

1° Veillard Henri Samuel, agent de police

Lieu d'origine et de domicile :

de Yverne domicilié à Aigle

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Yverne le dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

filz de Jules Alphonse Veillard

domicile des parents :

et de Marie Sophie née Roujou, à Yverne.

Nom et profession de l'épouse:

2° Nicolérat, Marie Rosalie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Val d'Illic (Valais) domiciliée à Yverne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Val d'Illic le treize février mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fille de Cyrille Nicolérat, décédé

domicile des parents :

et de Marie Suisse née De'ago, à Val d'Illic

Date des publications :

Vu le 15/1 1913.

Les publications ont eu lieu à Aigle le sept à Yverne et

Val d'Illic le huit Décembre, mil neuf cent douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés  
2° Actes de publications de Aigle Yverne et Val d'Illic.

Signatures des époux :

Veillard Samuel  
Marie Rosalie Nicolérat  
Veillard

Signatures des témoins :

F. Berthod, agent de police Aigle  
S. Berthod, vérificateur des poids et mesures Aigle

L'officier de l'état civil :

Lugd. Dupressat

Form. 5.

Ce double a été remis le 15 Janvier 1913 à l'autorité cantonale en exécution de l'art 2 de la loi. Aigle le 15 Janvier 1913

Le No 403 a la page 169 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1912. Ses deux doubles dupliqués registres sont conformes à ce que nous certifions. Aigle le 31 Décembre 1912. L'officier de l'état civil Lugd. Dupressat



N° 1.  
Borghini-Clavel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre janvier mil neuf cent treize à Aigle par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Borghini Barthélemy Henri, *peintre* de Calasca (Novare) Italie domicilié à Aigle célibataire

né à Murat (Palais) le vingt mil huit cent quatre vingt huit *Novembre* fils de Barthélemy Borghini, *décédé* et de Emilie née Joris, *à Olon*.

2° Clavel Fanny, *ménagère* de Aigle domiciliée à Aigle célibataire

née à Bes le sept Mai mil huit cent quatre vingt onze fille de Auguste Alexis Clavel à Aigle et de Elise Adèle née Cottier, *décédée*.

Les publications ont eu lieu à Aigle le seize Novembre et à Calasca le quinze Décembre, mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des fiancés
- 2° Actes de publications de Aigle et Calasca.
- 3° Autorisation du Département de Justice et Police pour célébrer le mariage.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

Henri Borghini  
Fanny Borghini

Signatures des témoins :

Gidey *Le vigneron* Aigle  
Borbély *agent de police* Aigle

L'officier de l'état civil :

*Luc Desjardins*

N° 2.  
Borlot-Marletat

Aujourd'hui vingt-quatre janvier mil neuf cent treize  
à aigle.

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Borlot, Eugène Ferdinand, agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-dessous \_\_\_\_\_ domicilié à Ormont-dessous.

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à O<sup>t</sup> dessous le treize Mars mil huit cent soixante-dix-sept

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Marc Barthélémy Borlot.

domicile des parents :

et de Sylvie née Gille, les deux décédés

Nom et profession de l'épouse:

2° Marletat, Lydie Sylvie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-dessous \_\_\_\_\_ domiciliée à Ormont-dessous

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à O<sup>t</sup> dessous le premier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept.

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Jean Alexis Marletat.

domicile des parents :

et de Julie Sylvie née Borlot, domiciliés à O<sup>t</sup> sous.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ormont-dessous le dix janvier  
mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Signatures des époux :

Ferdinand Borlot

Lydie Borlot

Signatures des témoins :

Louis Hauser emp. au  
téléphone aigle

Lydie Hauser  
ménagère aigle

Communiqué : à l'état civil  
de Ormont-dessous.

L'officier de l'état civil :

Luz Despres

N<sup>o</sup> 3.  
Dules - Eby.

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Dules, Gustave employé A. S.

Lieu d'origine et de domicile :

de Ollon domicilié à Stigle

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Glutines le trois Février mil huit cent quatre vingt-sept

Noms, profession et

fils de Félix Dules

domicile des parents :

et de Sophie Anna née Gaud, domiciliés à Morges

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Eby, Marcelle Sylvie Henriette, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Belleville (Dept du Haut Rhin) domiciliée à Stigle

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Stigle le vingt sept Juillet mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fille de Louis Auguste Eby

domicile des parents :

et de Alice née Delacritz, domiciliés à Stigle

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Stigle le onze à Ollon et Auening  
le douze Janvier, mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> Actes de publications de  
Stigle, Ollon et Auening  
2<sup>o</sup> Actes de naissance des fiancés  
3<sup>o</sup> Certificat de capacité matri-  
moniale, produit par la fiancée

Communiqué : à l'Etat civil  
de Ollon, Auening et à la  
Chancellerie d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

Gustave Dules  
Marcelle Dules

Signatures des témoins :

Villard Agent } de police  
Bonthoux Agent } aigle

L'officier de l'état civil :

Liz Dupuis

N° H.  
*Perriat-Gerba*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier Janvier* mil neuf cent *treize*  
*à Aigle*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Perriat François Félix, agriculteur*

de *Yverne* domicilié à *Yverne*

*célibataire*

né à *Yverne le vingt deux Mars* mil huit cent *septante huit*

filz de *David Perriat*

et de *Félicie veuve Paccard, les deux décédés*

2° *Gerba Nancy Rina, couturière*

de *Fontaines, Lutry, St Saphorin* domiciliée à *Montreux*  
*et Epesses Avenue de Belmont.*

*célibataire*

née à *Fontaines le trente Juin* mil huit cent *quatre vingt dix*

fille de *David Louis Jules Gerba, décédé*

et de *Clara veuve Chaillet, domiciliée à Fontaines.*

Les publications ont eu lieu au *Châtelard le six à Yverne,*

*Lutry et Fontaines le sept à Epesses et St Saphorin le*  
*huit Janvier, mil neuf cent treize.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des fiancés*

2° *Actes de publications de*  
*Châtelard, Yverne, Lutry*  
*Fontaines Epesses et St Saphorin*

Communiqué : *à l'Etat civil*  
*de Montreux, Lutry, Fiez*  
*Cully et Chealns.*

Signatures des époux :

*Perriat Félix*

*Nancy Gerba*

Signatures des témoins :

*Gerba Charles*  
*Paul Muret* conducteur d'automobile à Fontaines  
*tailleur à Fontaines*

L'officier de l'état civil :

*Luz Despres*

Par jugement du Tribunal du district d'Aigle, rendu en date du 27 février 1920. Déclaré définitif et exécutoire le 29 avril 1920. Le mariage inscrit ci. contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 8 mai 1922.  
 L'officier de l'état civil :

*M. Drey*

Comm. au Dép. J.P. le 8.5.22.

N° 5.  
Mellet-Moser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Février mil neuf cent treize  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu : à aigle

1° Mellet Frédéric Henri, mécanicien  
de Oron-la-Ville domicilié à Reysin, précédemment  
à Morges  
célibataire

né à Oron-la-Ville le trentefuit mil huit cent septante six  
fils de Alfred Henri Mellet décédé  
et de Louise Charlotte née Coriak, à Morges.

2° Moser, Angèle Blanche, lingère  
de Sainte-Croix domiciliée à Morges  
célibataire

née à Zurich le trois juin mil huit cent quatre vingt onze.  
fille de Jules Moser, administrateur postal  
et de Bertha Wani née Farrot à Grandson.

Les publications ont eu lieu à Sainte-Croix, aux frauges, à Oron-la-Ville le trente et à Morges le trente un fevrier, mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication

Signatures des époux :

F. Mellet  
Blanche Moser

Signatures des témoins :

H. Derthou  
secrétaire mpt aigle  
Ramer Ad.  
employé de bureau aigle

L'officier de l'état civil :

Lij. Despres

Communiqué : à l'Etat civil  
de St. Croix, aux frauges, Oron-la-Ville et Morges.

N° 5.  
Moret-Drapel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Mars mil neuf cent treize à Aigle

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Moret François Auguste, employé de bureau de Allou domicilié à Aigle

célibataire

né à Arreyes Allou le trente un mil huit cent quatre vingt neuf fils de Henri Auguste Moret

et de Heline née Guyon, domiciliés à Arreyes

2° Drapel Marie Emilie, sans profession de Aigle et Leyzin domiciliée à Aigle

célibataire

née à Aigle le quinze Août mil huit cent quatre vingt sept fille de Emile Drapel, décédé

et de Adèle Emma née Ryde, domiciliés à Aigle

Les publications ont eu lieu à Aigle, Allou, Hérens et Leyzin le vingt huit Février, mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés  
2° Actes de publications de Aigle, Allou, Hérens et Leyzin.

Communiqué : à l'état civil de Allou et Leyzin.

Signatures des époux :

F. Moret  
Emilie Moret

Signatures des témoins :

Christian Edouard Ber  
Berblantier  
Berblantier employé de Banque  
Aigle.

L'officier de l'état civil :

Luz Despres



N° 7.  
 Devaud-Oggiet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars mil neuf cent treize  
 à Aigle

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Devaud, Joseph Glacide, agriculteur

de Hessel et Fersel / Erlsburg domicilié à Aigle

célibataire

né à Hessel le sept Août mil huit cent huitante-un

fils de Jean Baptiste Devaud

et de Marie Joséphine Adèle née Uldry, à Aigle.

2° Oggiet, Marie Angélique, ménagère

de Varou et Idem (Veilais) domiciliée à Aigle

célibataire

née à La Brettaiz de Savigny (Vannes) le six Septembre mil huit cent nonante

fille de Théodore Oggiet, décédé

et de Louise Cathérine née Gallien, à Aigle

Les publications ont eu lieu à Aigle et Varou le onze, à Hessel et Fersel le douze Mars, mil neuf cent douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés  
 2° Certificats de publications de Aigle, Varou, Hessel Fersel.

Communiqué : à l'Etat civil de Varou, Tromadent et Fersel

Signatures des époux :

Devaud Joseph

Devaud Angélique

Signatures des témoins :

François Lutton

Devaud Hilaires  
 agriculteur à Aigle

L'officier de l'état civil :

Luy Dupresne

N° 8.

Fulghera Duplan  
née Eby.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize  
\_\_\_\_\_ à aigle

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fulghera Giacomo Giovanni Francesco, mequinien

de Tiode (Novare) Italie domicilié à Aigle

célibataire

né à Tiode le vingt huit mil huit cent quatre vingt quatre

fil de Stefano Fulghera, décédé

et de Angela née Wattapolo, à Tiode

2° Duplan née Eby Alia Catherine, commerçante

de Ormont-dessus domiciliée à Aigle

veuve de Jules Duplan dès le vingt sept janvier  
mil neuf cent

née à Aigle le quinze novembre mil huit cent soixante neuf

fille de Auguste Eby décédé

et de Suzanne Henriette née Tomas, à Aigle

Les publications ont eu lieu à Aigle le vingt à Or dessus de

vingt deux janvier et à Tiode le neuf février, mil  
neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés

2° Actes de publications de  
Aigle, Orsus et Tiode.

3° Autorisation du Département  
de Justice et Police pour célébrer  
le mariage.

Communiqué : à l'Etat civil  
de Or dessus et à la Chancellerie  
de l'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Jacques Fulghera

Alia Fulghera

Signatures des témoins :

Berthold agent } de police  
Villard agent } Aigle

L'officier de l'état civil :

Luz de Fresnes

"Par lettre de bourgeoisie reçue  
" Genes. notaire. à Aigle, et visée par  
" le Conseil d'Etat dans le délai légal.  
" Fulghera, Jacques Jean François  
" inscrit ci-contre et ôté reçu avec  
" sa famille au nombre des bour-  
" geois de la commune d'Aigle.

Inscrit le 14 octobre 1913

L'Officier de l'état civil.

Motret

N° 9.  
Rouge: Glassey née  
Delise

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Avril mil neuf cent treize  
à Aigle

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rouge Emile Henri, agriculteur  
de Aigle domicilié à Versvey & Yvorne  
célibataire

né à Versvey le vingt cinq Décembre mil huit cent quatre vingt onze  
fils de Henri Charles Rouge

et de Klise née Michaut, domiciliés à Versvey & Yvorne

2° Glassey née Delise, Marie Antoinette Adeline  
de Vevodats (Valais) domiciliée à Versvey & Yvorne  
veuve de Jean Jacques Glassey des le treize Mai  
mil neuf cent douze

née à Vevodats le vingt quatre Janvier mil huit cent quatre vingt treize  
fille de Jean Antoine Delise, décédé

et de Marie Léger née Proccant, domiciliée à Versvey

Les publications ont eu lieu à Aigle et Yvorne le douze et  
à Vevodats le treize Mars mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés  
2° Actes de publications de  
Aigle, Yvorne et Vevodats.

Signatures des époux :

Rouge Emile  
Adeline Rouge

Signatures des témoins :

Glassey Félix agriculteur  
à Vevodats  
Henri Burnier  
agriculteur  
Versvey & Yvorne

Communiqué : à l'Etat civil  
de Vevodats.

L'officier de l'état civil :

Luz Despres

N° 10.

*Guthknecht- Veillard*

Aujourd'hui *cinq Avril* mil neuf cent *treize à Aigle*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Guthknecht Alfred, monteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Dägerlen (Zurich)* domicilié à *Aigle*

Etat civil :

*veuf de Rosette née Feldmann, de le dix neuf avril mil neuf cent douze*

Lieu et date de la naissance :

né à *Wattenwil* le *vingt deux* mil huit cent *quatre vingt* en

Noms, profession et

fil de *Jean Conrad <sup>seiner</sup> Guthknecht*

domicile des parents :

et de *Anna née Weiss, les deux décédés*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Veillard, Fanny Jeanne, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Yverne* domiciliée à *Aigle*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Yverne* le *vingt Sept* mil huit cent *quatre vingt sept*

Noms, profession et

filie de *Henri Veillard, décédé*

domicile des parents :

et de *Julie Sylvie née Delacrotte, à Roche*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Aigle et Yverne* le *douze et à Dägerlen* le *treize Mars*, mil neuf cent *treize*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Acte du premier mariage du fiancé (et veuf famille)*  
 2° *Acte de naissance de la fiancée*  
 3° *Actes de publications de Aigle, Yverne et Dägerlen.*  
 Communiqué : à l'Etat civil de *Dägerlen*.

Signatures des époux :

*A. G. Guthknecht*  
*Jeanne Guthknecht*

Signatures des témoins :

*Herm. van Briel*  
*Berthold agent de police*  
*Aigle*

L'officier de l'état civil :

*Lig. Dupresne*

N° 11.  
Bussset-Dubuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Avril mil neuf cent treize  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu : à aigle

1° Bussset Charles Marius, electricien  
de Oumont-dessus domicilié à Aigle  
célibataire

né à Aigle le huit juillet mil huit cent quatre vingt-cinq  
fils de François Emile Bussset

et de Julie née Veillard, domiciliés à aigle

2° Dubuis Marie Helène, sans profession  
de Aigle et Rossinière domiciliée à Aigle  
célibataire

née à Yverne le vingt sept <sup>decembre</sup> mil huit cent quatre vingt sept  
fille de Auguste Frédéric Dubuis, décédé

et de Frédérique dite Frida née Frank à aigle

Les publications ont eu lieu à Aigle le vingt-six à O<sup>t</sup> dessus  
et Rossinière le vingt sept Mars, mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés  
2° certificats de publications  
de aigle, O<sup>t</sup> dessus et Rossinière

Communiqué : à l'Etat civil  
de O<sup>t</sup> dessus et Rossinière

Signatures des époux :

C. Bussset  
Helène Bussset

Signatures des témoins :

Louis Ge horticulteur  
Yverno  
Bardot agent de police  
aigle

L'officier de l'état civil :

Lig. Dupresne

N° 12.  
Mormey, Ansermet

Aujourd'hui quinze Avril mil neuf cent treize  
à Aigle  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Mormey Eugène, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

du Châtelard domicilié à Aigle

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Aigle le douze Octobre mil huit cent quatre vingt sept.

Noms, profession et

fils de Jules François Mormey décédé

domicile des parents :

et de Marie Louise veuve Blettat, domiciliée à Aigle

Nom et profession de l'épouse :

2° Ansermet, Fanny Esther, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Aigle et Yverne domiciliée à Yverne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Leyser le six Février mil huit cent quatre vingt neuf

Noms, profession et

fille de François Eugène Ansermet, décédé

domicile des parents :

et de Rosalie Augustine veuve Deladoey, domiciliée à Yverne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aigle, Yverne et au Châtelard le douze Mars, mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés  
2° Actes de publications de Aigle  
Yverne et Châtelard.

Signatures des époux :

Mormey Eugène  
Mormey Esther

Signatures des témoins :

F. Ansermet, agent de police Aigle  
Berthold, agent de police Aigle

Communiqué : à l'Etat civil  
de Montreux.

L'officier de l'état civil :

Lug Desjardins

N° 15.  
Denoriat-Voutat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Avril mil neuf cent treize  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Denoriat, Marius, agriculteur  
de Sigle domicilié à Sigle  
célibataire

né à Sigle le vingt huit Décembre mil huit cent quatre vingt sept  
fils de Alexis Denoriat à Sigle  
et de Sophie née Ferréaz, décédée

2° Voutaz Louise, femme de chambre  
de Sigle domiciliée à Sigle  
célibataire

née à Allon le vingt huit Février mil huit cent quatre vingt dix  
fille de Louis Henri Voutaz  
et de Bertha née Lieber, domiciliée à Sigle

Les publications ont eu lieu à Sigle le vingt huit Mars, mil  
neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés  
2° Acte de publication de Sigle

Communiqué :

Signatures des époux :

Marius Denoriat  
Louise Denoriat

Signatures des témoins :

C. von Samuel chauffeur  
Louis Perret agriculteur  
Allon.

L'officier de l'état civil :

Luz de presne

N° 117.  
*Pouet. Pouet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze juin* mil neuf cent *treize à*  
*Agde*  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pouet Emile Henri, entrepreneur*  
 de *Arnaux sur Orbe* domicilié à *Arnaux*  
 veuf de *Lina née Laveneux* des le *vingt sept juillet*  
*mil neuf cent cinq*

né à *Arnaux* le *vingt huit* <sup>bre</sup> *Novembre* mil huit cent *soixante six*  
 fils de *David Henri Pouet* décédé  
 et de *Rose née Hommet, à Arnaux*

2° *Pouet Aline Lina, gouvernante*  
 de *Arnaux sur Orbe* domiciliée à *Arnaux*  
*célibataire*

née à *Arnaux* le *vingt six* *Octobre* mil huit cent *soixante neuf*  
 fille de *Georges Francis Pouet* décédé  
 et de *Lucie Marianne née Hommet, à Arnaux*

Les publications ont eu lieu à *Arnaux* le *vingt trois* *mai*  
*mil neuf cent treize*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication.*

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil  
*d'Agde.*

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Emile Pouet*  
*Lina Pouet*

Signatures des témoins :

*Henri Ferard* <sup>jardinier</sup> *Agde*  
*Eugène Waudel* <sup>marchand de bois</sup> *Agde*

L'officier de l'état civil :

*Léon Dupresne*



N° 15.

Merlin-Grec.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juin mil neuf cent treize à Nigle

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Merlin Ernest Edgard, horloger

de Corbeyriet domicilié à Nigle

célibataire

né à Nigle le quatorze Mars mil huit cent quatre vingt-cinq

fils de Arnold Eugène Merlin

et de Louise Sophie née Trautz, à Nigle

2° Grec Lina Rose, sans profession

de Moudon domiciliée à Moudon

célibataire

née à Moudon le trois Octobre mil huit cent quatre vingt-quatre

fille de Antoine Edouard Grec, décédé

et de Louise Alexandrine née Dubois, à Moudon

Les publications ont eu lieu à Nigle Corbeyriet et Moudon le quinze Avril, mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés  
2° Certificats de publications de Nigle, Corbeyriet et Moudon

Communiqué : à l'état civil de Moudon

Signatures des époux :

E. Merlin  
R. Merlin

Signatures des témoins :

C. Beyeler étudiant  
Grec ngt. Horloger  
Grec ngt. Horloger

L'officier de l'état civil :

Lig. Desjardins

N° 16.  
*Dufrene-Romang.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt six juin* mil neuf cent *treize à Nigle*  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dufrene Francis Louis, boulanger*  
 de *Veysin* domicilié à *Nigle*  
*célibataire*

né à *Nigle le dix sept Août* mil huit cent *soixante-un*  
 fils de *Louis Florent Dufrene*  
 et de *Rosalie née Bride, les deux décédés*

2° *Romang Augusta Henriette, cuisinière*  
 de *Gsteig et Adanen, Berne* domiciliée à *Lausanne*  
*célibataire*

née à *St Crispin le vingt trois* mil huit cent *soixante-un*  
*Decembre*  
 fille de *Henri Vincent Romang décédé*  
 et de *Henriette Aline Fanny née Warpelin à Nigle*

Les publications ont eu lieu à *Nigle et Lausanne le trois à*  
*Veysin et Gsteig le quatre juin, mil neuf cent treize*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Actes de naissance des fiancés*  
 2° *Certificats de publications de*  
*Nigle, Lausanne, Veysin*  
*et Gsteig.*

Communiqué : *à l'Etat civil*  
*de Veysin, Lausanne*  
*et Gsteig.*

Signatures des époux :

*Dufrene Francis*  
*Dufrene Augusta*

Signatures des témoins :

*Henri Warpelin*  
*agriculteur Nigle*  
*Lucie Bride*  
*ménagère Veysin*

L'officier de l'état civil :

*Luz Dufrene*

N° 17.  
Baunat-Gochon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf juillet mil neuf cent treize à Aigle par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baunat Charles Félix Marc, charron de Aigle et Roche domicilié à Aigle veuf de Julie Marguerite veuve Buffat des le sept Mars, mil neuf cent dix

né à Aigle le onze Mars mil huit cent soixante-neuf fils de Charles Marc Baunat, décédé et de Rosine veuve Hauswirth, à Aigle.

2° Gochon, Marie Anna, sans profession de Collonges (Tatalis) domiciliée à Ollon célibataire

née à Ollon le huit Avril mil huit cent quatre vingt sept fille de Jules Félix Gochon et de Marie Elise veuve Raymond, à Ollon.

Les publications ont eu lieu à Aigle et Ollon le vingt sept à Hucemay et Collonges le vingt huit et à Roche le vingt neuf Janvier, mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Acte de premier mariage du futur époux et acte de décès de sa première femme.  
2° Acte de naissance de la fiancée  
3° Certificats de publications de Aigle, Ollon, Hucemay, Collonges et Roche  
Communiqué : à l'Etat Civil de Ollon, Collonges et Villeneuve

Signatures des époux :

C Baunat  
M Gochon

Signatures des témoins :

H Verhoert secrétaire suppl  
P. B. de police  
Aigle

L'officier de l'état civil :

L. Dupresue

N° 18  
 Le Siebenthal-Linder

Aujourd'hui cinq août mil neuf cent treize  
*à Aigle*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Le Siebenthal Edouard typographe

Lieu d'origine et de domicile :

de Genève (ville) et Saanen, Berne domicilié à Sausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Genève le vingt un Mars mil huit cent quatre vingt sept

Noms, profession et

fils de Jules Marc Louis de Siebenthal décédé

domicile des parents :

et de Jenny Emma née Aviolat à Pusignan (France)

Nom et profession de l'épouse :

2° Linder Amélie blise cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Steig et Saanen (Berne) domiciliée à Aigle

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Olloz le onze Janvier mil huit cent quatre vingt huit

Noms, profession et

fille de Charles François Linder

domicile des parents :

et de Blise née Duperron à Aigle

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sausanne le vingt quatre, à Saanen, Steig et Aigle, le vingt cinq et à Genève le vingt six  
Juin, mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publications.

Signatures des époux :

Edouard de Siebenthal

Amélie de Siebenthal

Signatures des témoins :

Radolphe Bunkler  
*imprim. en*  
*aupt*  
Le Honneur  
*facteur*  
*Aigle*

Communiqué : à l'état civil

de Sausanne, Saanen, Steig et  
Genève.

L'officier de l'état civil :

Luz Despres

N° 19  
Morier - Borloz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze tout \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize \_\_\_\_\_ à Aigle

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Morier René Adolphe, employé de commerce  
de Aigle, Roche et Château d'Oex domicilié à Aigle  
célibataire

né à Trais au canton de Vaud, le cinq Octobre mil huit cent huitante sept  
fils de David Emile Morier  
et de Jenny Lorentze Agnès née Stellemann à St. Julien, France  
2° Borloz Louise Elisa, couturière  
de Roche, Noaille, Remmaz et Oet sous domiciliée à Aigle  
célibataire

née à Aigle, le vingt cinq Juillet mil huit cent huitante cinq  
fille de Louis Emile Borloz  
et de Marie Louise née Regard à Aigle

Les publications ont eu lieu à Aigle, Oet dessous et Château d'Oex  
le vingt trois et à Noaille, Remmaz et Roche le vingt quatre  
Juillet, mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés  
2° Certificats de publications de  
Aigle, Oet dessous, Château d'Oex,  
Noaille, Remmaz et Roche

Signatures des époux :

R. Morier  
Elisa Morier

Signatures des témoins :

M. ...  
H. ...  
Castier  
à Aigle  
Morier  
employé à  
Paris

L'officier de l'état civil :

Lij. Dupresne

Par jugement du Tribunal du district de Sancy, canton de Vaud, du 20 février 1950, devenu définitif et exécutoire le 18 mars 1950, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le tribunal a fixé à deux ans, dès le 18 mars 1950, le délai pendant lequel le mari ne pourra se remarier.

Aigle, le 13 avril 1950

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL



M. ...

Communiqué : à l'Etat Civil  
de Oet dessous, Château d'Oex  
et Villeneuve

N° 20  
Nicolier - Sardiol

Aujourd'hui quinze Août mil neuf cent treize à Aigle

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Nicolier Auguste, agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Oleyres domicilié à Aigle.

Etat civil :

veuf de la mielle Marguerite née Basset le sept Janvier mil neuf cent treize

Lieu et date de la naissance :

né à Oleyres le trente décembre mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fil de Auguste Benjamin Nicolier

domicile des parents :

et de Louise née Basset, les deux décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° Sardiol Marie Caroline, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Suserna Pierronni (Turin) Italie domiciliée à Aigle

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Suserna Pierronni le neuf décembre mil huit cent huitante deux

Noms, profession et

fille de Pierronni Sardiol

domicile des parents :

et de Marguerite née Boss, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aigle et Oleyres le premier Juillet et à Suserna Pierronni le vingt Juillet, mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Livret de famille du fiancé  
2° Actes de publications de Aigle Oleyres et Suserna

Signatures des époux :

Nicolier Auguste  
Sardiol Marie

Signatures des témoins :

Antoine Agostini  
Pellegrino Marcantonio

Communiqué : à l'état civil

de Oleyres à Aranches et à la Chancellerie de l'état à Sauterne

L'officier de l'état civil :

Luz Despresne

N° 21  
Angeloni-Micol

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf août mil neuf cent treize à Aigle

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Angeloni Felix Louis Auguste, bûcheron

de St-Pierre d'Ozio (Bergame) Italie domicilié à Aigle

célibataire

né à Aigle, le huit juillet mil huit cent septante huit

fils de Pierre Jean Marie Angeloni à Aigle

et de Marie née Trob, décédée.

2° Micol Henriette Emilie, lingère

de Bardonnex (Genève) domiciliée à Clarens

célibataire

née à Crouge (Genève) le quinze septembre mil huit cent huitante quatre

fille de Alois Walter Micol

et de Jeanne Renée Marie née Archinard, décédée.

Les publications ont eu lieu à Aigle et au Châtelard le vingt sept à Bardonnex le vingt huit Mai et à St-Pierre d'Ozio le quinze Juin mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des fiancés  
2° Actes de publications de Aigle  
Châtelard, Bardonnex et St-Pierre  
d'Ozio - 3° Autorisation du  
Département de Justice et Police  
pour célébrer le mariage

Communiqué : à l'état Civil de  
Montreux et de Bardonnex et à la  
Chancellerie de l'état à  
Sausanne

Signatures des époux :

Angeloni  
Henriette Angeloni

Signatures des témoins :

Berthoud agent  
Veillard agent } à Aigle

L'officier de l'état civil :

Luc Despres

N° 22  
Louis-Cornioley

Aujourd'hui vingt trois août mil neuf cent treize à Aigle

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Louis Albert Henri Eugène, employé postal

Lieu d'origine et de domicile :

de Gleresse (Berne) domicilié à Genève

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Nyon, le trente Juin mil huit cent huitante trois

Noms, profession et

fils de Frédéric Albert Louis, tonnelier à Nyon

domicile des parents :

et de Eugénie Dubois d'écublé

Nom et profession de l'épouse :

2° Cornioley Marie Louise, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Aigle domiciliée à Nyon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Aigle, le treize Novembre mil huit cent huitante six

Noms, profession et

fille de Aimé Cornioley, d'écublé

domicile des parents :

et de Marie Suez à Aigle

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Genève le vingt sept Juin, à Gleresse, Aigle et Nyon le trente Juin mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publications

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil de Genève, Yvernon et Nyon.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Henri Louis

Marie Louise

Signatures des témoins :

Gues Julien }  
Bertand Jean } à Aigle

L'officier de l'état civil :

Luz Duproux



N° 23  
Sauge Nicolet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre mil neuf cent treize à Aige

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sauge Georges Auguste, agriculteur

de Corberieux domicilié à Saxon

célibataire

né à Allon, le vingt quatre Octobre mil huit cent nonante un

fil de Charles Henri Philippe Sauge, agriculteur

et de Julie Henriette Fanny Susanne née Berger, à Allon

2° Nicolet Susanne Marie, ménagère

de Villeneuve domiciliée à Aige

célibataire

née à Aige, le quatorze Février mil huit cent huitante deux

fille de David Louis Nicolet, décédé

et de Marie Elisabeth Schwendly née Caillet-Bois à Aige

Les publications ont eu lieu à Saxon le trente un Juillet, à Villeneuve et Aige le premier Août et à Corberieux le deux Août, mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publications

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil

de Saxon et de Villeneuve

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Georges Sauge  
Marie Sauge

Signatures des témoins :

H. Pearson *caissier à Aige*  
J. P. P. *agriculteur à Aige*

L'officier de l'état civil :

H. Vershoest  
*rempl.*

N° 24.  
**Waridel-Duperthuis**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dis-neuf septembre* mil neuf cent *treize à Aigle*  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Waridel Ezéchiel* *usiner*  
 de *Prahins et Chaniaz* domicilié à *Aigle*  
*Célibataire*

né à *Saint Rex le neuf avril* mil huit cent *huitante*  
 fils de *Louis Philippe Waridel*  
 et de *Louise Jenny nee Demont, domiciliés à Aigle*  
 2° *Duperthuis Marguerite Lina*  
 de *Ormont-Dessous* domiciliée à *Aigle*  
*Célibataire*

née à *Lausanne le vingt mars* mil huit cent *huitante sept.*  
 fille de *David Henri Duperthuis professeur*  
 et de *Jolie nee Crausaiz, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Aigle le vingt sept août, à Ormont-Dessous le vingt huit août, à Prahins le trente août et à Chaniaz le trois septembre mil neuf cent treize*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publications d'Aigle, Ormont-Dessous, Prahins et Chaniaz.*

Communiqué : *à l'état Civil de Donneloye et d'Ormont-Dessous.*

Signatures des époux :

*Ezechiel Waridel*  
*Marguerite Lina Waridel*

Signatures des témoins :

*E. Joie fonctionnaire postal Aigle*  
*de Spozia cadonnier*

L'officier de l'état civil :

*H. Bertholet*

N° 25.

Rytz - Tschumy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois octobre mil neuf cent treize à Aigle

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rytz Rodolphe, menuisier

de Ferribalm (Berne) domicilié à Aigle

célibataire

né à Wanzwil (Berne) le neuf juillet mil huit cent huitante-huit

fils de Frédéric Rytz

et de Rosina née Klay, domiciliés à Orbe

2° Tschumy Alice, cuisinière

de Epesses domiciliée à Aigle

célibataire

née à Luiloux le dix-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Simon Tschumy

et de Rosalie née Murisier, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Aigle le treize, à Ferribalm le quatorze et à Epesses le quinze septembre mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Actes de naissance des fiancés
2. Actes de publications de Aigle Ferribalm et Epesses.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat Civil  
de Ferribalm et de Cully

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Rytz Rodolphe

Tschumy Alice

Signatures des témoins :

Martin

E. Wagner (à Aigle)  
Postholder époux

L'officier de l'état civil :

H. Bernhoer

N° 26

Seever-Dupertuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois octobre mil neuf cent treize

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Seever Albert, employé

de Châtelet (Berne) domicilié à Aigle

célibataire

né à Aigle le seize juillet mil huit cent nonante

fil de Jean Christ Auguste Seever, à Paris

et de Louise née Genscher décédée

2° Dupertuis Susanne Marie

de Ormont-dessous domiciliée à Aigle

célibataire

née à Aigle le deux janvier mil huit cent nonante deux

fille de Charles Henri Dupertuis

et de Emma née Chablot, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Aigle le quatre, à Gsteig le cinq et à Ormont-dessous le six septembre mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Actes de naissance des fiancés.
2. Actes de publication de Aigle Gsteig et Ormont-dessous.

Signatures des époux :

A Seever  
S. Seever

Signatures des témoins :

M. Moos, notaire, Aigle  
H. Genter, commis à Aigle  
A. Seever, pasteur à Aigle

L'officier de l'état civil :

H. Verhoelst

Communiqué : à l'Etat civil de Ferribalm et de Cully

N° 27.

Mayor - Berlen

Aujourd'hui *16* octobre \_\_\_\_\_ mil neuf cent *treize* à *Aigle*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Mayor Hubert Edouard, cuisinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Schallens domicilié à Aigle

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Aigle le quatorze janvier mil huit cent quatre vingt huit

Noms, profession et

fils de Benjamin Henri Alphonse Mayor

domicile des parents :

et de Rosalie Marie nee Kullchleger, domiciliés à Aigle

Nom et profession de l'épouse :

2° Berlen Thérèse Marguerite ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Ulrichen domiciliée à St Maurice

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à St Maurice le sept avril mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fille de François Berlen, à St Maurice

domicile des parents :

et de Marguerite nee Barmen décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aigle le neuf, à Schallens, à St Maurice et à Ulrichen le dix septembre mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Actes de naissance des fiancés  
2. Actes de publication de  
Aigle, St Maurice, Schallens  
et Ulrichen

Signatures des époux :

Hubert Mayor  
Thérèse Mayor

Signatures des témoins :

J. Mayor Alphonse } à Aigle  
Louis Warpelin boucher

Communiqué : à l'Etat Civil

à Schallens, St Maurice  
et Ulrichen

L'officier de l'état civil :

H. Bernholz

N° 28.  
Junod. Détraaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept octobre mil neuf cent treize à Aigle  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Junod Marcel-Alfred, employé de banque  
de St. Croix domicilié à Lausanne  
célibataire

né à St. Croix le treize juin mil huit cent quatre vingt douze  
fils de Jules Albed Junod ébéniste  
et de Elise Clère née Fugg, à Aigle

2° Détraaz Anna Yvonne dite Emma  
de Chessel domiciliée à Aigle  
célibataire

née à Carnes (France) le premier mars mil huit cent quatre vingt douze  
fille de Emile Pierre Détraaz  
et de Louise née Ollendach, divorcée

Les publications ont eu lieu à Lausanne le neuf, à Aigle, Chessel  
et St. Croix le dix et aux Granges de St. Croix le onze sep.  
tembre mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1 Certificat de Publication  
(soit autorisation de l'état civil  
de Lausanne p. célébrer le mariage)

Communiqué : à l'Etat Civil  
de St. Croix, Lausanne,  
et Villeneuve.

Signatures des époux :

*Marcel Junod*  
*E. Junod*

Signatures des témoins :

*Kramer empl. de bureau à Aigle*  
*Thürsch agent de police à Aigle*

L'officier de l'état civil :

*H. Verhoert*

N° 29.

Sütterlin - Gundlach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit octobre — mil neuf cent treize à  
— Oigle

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sütterlin Georges, serrurier

de Seefelden (Baden) Allemagne domicilié à Oigle

célibataire

né à Bâle le quatorze décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de Sütterlin Jean Georges Frédéric

et de Casparina née Letterer, à Bâle.

2° Gundlach Anna Maria, ménagère

de Lansprunge (Hanovre) domiciliée à Monthey

célibataire

née à Monthey le vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Gundlach Jean Christian Frédéric

et de Elisabeth née Becker, à Monthey.

Les publications ont eu lieu à Oigle le neuf, à Monthey le  
onze, à Lansprunge le treize et à Seefelden le quatorze  
sept mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de  
la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari  
et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a,  
au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Actes de naissance des fiancés
2. Actes de publications de Oigle  
Monthey, Seefelden et Lansprunge
3. Autorisation du département  
de Justice et Police pour célé-  
brer le mariage.

Communiqué : à la Chancellerie  
d'Etat et à l'Etat civil  
de Monthey.

Signatures des époux :

Sütterlin Georges  
Sütterlin Anna.

Signatures des témoins :

Gundlach Fritz  
Grandjean Constant  
des deux villages, à Monthey.

L'officier de l'état civil :

H. Verhoest

N° 30.

**Audemars - Barrond**

Nom et profession de l'époux :

1° Audemars Joseph Paul, Pasteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Chenit et de Genève domicilié à Dompierre sur Lucens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né au Drassud, le vingt sept février mil huit cent septante trois

Noms, profession et

fil de feu Paul Joseph Lemma Audemars

domicile des parents :

et de feue Louise Adèle née Golay

Nom et profession de l'épouse :

2° Barrond Alice Eveline

Lieu d'origine et de domicile :

de Aigle et Leyzin domiciliée à Aigle

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Aigle le seize janvier mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fille de feu Charles Louis Emile Barrond

domicile des parents :

et de Fanny née Roud, à Aigle

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dompierre sur Lucens au sentier, au Drassud, à Genève, à Aigle et à Leyzin le dix octobre mil neuf cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication de Lucens

Signatures des époux :

J. P. Audemars  
E. Audemars

Signatures des témoins :

Fanny Barrond  
Alice Roud

Communiqué : à l'état civil

du lieu, du sentier Genève, Lucens et Leyzin

L'officier de l'état civil :

H. Derhoer



N° 31.

Garren - Pitter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente octobre \_\_\_\_\_ mil neuf cent treize à

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Garren Arnold, brasseur

des Breuleux (Berne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à rière Bonwiller le vingt-un mars mil huit cent quatre vingt douze

fils de Ernest Henri Parret

et de Lea nee Chatelain, décédée

2° Pitter Susanne-Alice, cuisinière

de Pampigny domiciliée à Aigle

célibataire

née à Aigle le vingt-deux janvier mil huit cent quatre vingt douze

fille de Louis Pitter sellier

et de Fanny Elise nee Santischi, à Aigle

Les publications ont eu lieu à Lausanne le trente septembre, à Aigle le premier, aux Breuleux et à Pampigny le deux octobre mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication

Signatures des époux :

Garren Arnold

Pitter Susanne

Signatures des témoins :

Hélène Parret  
Georges Parret

Communiqué : à l'Etat civil  
de Lausanne, Breuleux  
et Pampigny.

L'officier de l'état civil :

A. Verschoor

N° 32.

Michoud-Ehinger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre novembre mil neuf cent treize

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Michoud Jean, agriculteur

de Chavannes le Chêne précédemment à Chardonne domicilié à Charpigny yllon  
Célibataire

né à Riedens, Commune d'Yvonand le dix novembre mil huit cent septante

fil de Louis Michoud

et de Alice Charlotte Amélie né Faure, décédée

2° Ehinger Bertha, femme de chambre

de Yverdon et Lucens domiciliée à Genève  
Célibataire

née à Yverdon le trente septembre mil huit cent quatre vingt neuf

fille de Louis Ehinger à Grandson

et de Jenny Henriette né Marthy, décédée

Les publications ont eu lieu à Chardonne le trente septembre, à Yverdon et à Chavannes le Chêne le premier octobre, à Genève le deux octobre et à Lucens le dix sept octobre écoulés.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication

Signatures des époux :

Jean Michoud

Bertha Michoud

Signatures des témoins :

Marie Gilielin tricoteuse Genève

Mathilde Wolfgang de la Roche Genève

Communiqué : à l'Etat Civil

d'Yvonand Yllon & Corsier  
Lucens et Genève

L'officier de l'état civil :

Dardant

N° 33.

Zahnd-Ramsdier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze novembre mil neuf cent treize

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zahnd Alfred, Adolphe jardinier

de Wählern (Berne) domicilié à Aigle

célibataire

né à Faoug le vingt sept décembre huit cent quatre vingt cinq

fils de Jean Zahnd

et de Elisabeth née Heber, les deux décédés

2° Ramsdier Marie, cuisinière

de Wyl (Berne) domiciliée à Aigle

célibataire

née à Michel le quatorze décembre mil huit cent quatre vingt

fille de Jacob Ramsdier

et de Rosina née Byss, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Aigle le vingt-neuf, à Schlosswil le vingt-sept et à Wählern le vingt-huit septembre mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1. Actes de naissance des fiancés
- 2. Certificats de publications de Aigle, Wählern et Schlosswil

Communiqué : à l'état civil de Wählern et de Schlosswil

Signatures des époux :

Zahnd Alfred  
Marie Ramsdier

Signatures des témoins :

Ernest Stück  
H. B. B. B.

L'officier de l'état civil :

H. B. B. B.

Le volume de tenue par le N° 33 des inscriptions de l'année 1913. Sa suite se trouve dans le volume commençant par le N° 34. Ce que nous certifions.

Aigle, le 17 novembre 1913.

H. B. B. B.

off. Etat Civil



Un double a été remis le 9 janvier 1914 à l'autorité cantonale en exécution de l'art. 14 de l'ordonnance fédérale du 25 fév. 1910.

Aigle, le 9 janvier 1914 H. B. B. B. off. Etat Civil.

N° 33.

Zahnd-Ramsdier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze novembre mil neuf cent treize

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zahnd Alfred, Adolphe jardinier

de Wählern (Berne) domicilié à Aigle

célibataire

né à Faoug le vingt sept Décembre mil huit cent quatre vingt cinq

fils de Jean Zahnd

et de Elisabeth née Heber, les deux décédés

2° Ramsdier Marie, cuisinière

de Wyl (Berne) domiciliée à Aigle

célibataire

née à Michel le quatorze décembre mil huit cent quatre vingt

fille de Jacob Ramsdier

et de Rosina née Byss, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Aigle le vingt-neuf, à Schlosswil le vingt-sept et à Wählern le vingt-huit septembre mil neuf cent treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1. Actes de naissance des fiancés
- 2. Certificats de publications de Aigle, Wählern et Schlosswil

Communiqué : à l'état civil de Wählern et de Schlosswil

Signatures des époux :

Zahnd Alfred  
M. Zahnd Ramsdier

Signatures des témoins :

Ernest Stück  
H. Bensch

L'officier de l'état civil :

H. Bensch

Le volume de tenue par le N° 33 des inscriptions de l'année 1913. A été remis en tenue dans le volume comprenant par le N° 34. Ce que nous certifions. Le 17 novembre 1913. H. Bensch off. Etat Civil



Un double a été remis le 9 janvier 1914 à l'autorité cantonale en exécution de l'art. 14 de l'ordonnance fédérale du 25 fév. 1910. Aigle, le 9 janvier 1914 H. Bensch off. Etat Civil.

Audemuz	Jules Alfred	} 2
Abouek	Emma Rosalie	
Aguetti	Fauste Antoine	} 3
Perriaz	Lina Marguerite	
Aux	Emile	} 10
Cossetto	Mari	
Audemoz	Robert Henri	} 29
Durgnak	Marie Lydia	
Audemoz	Jules Auguste	} 42
Grosjean	Jenny Blaine	
Audemoz	Auguste Eugene	} 65
Mayencowch	Marie Euphrasie	
Amiel	Alfred	} 82
Grosjean	Marianne	
Audemoz	Emile Marin	} 124
Dubuis	Aline Oimre	
Aeschbach	Hermann Emile	} 128
Soutaz	Joume Wagueris	
Angeloni	Terre Louis Aug	} 188
Nicol	Henriette Emile	
Audemars	Joseph Paul	} 197
Baron	Alice Eveline	

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

A

Bernard	Siene François	
Bonder	Marie Auster	6.
Bertholet	François Emile	
Beris	blisa Julie	8.
Bonetta	Siene Alphonse	
Duprest	Marie Caroline	28
Bernex	Jules Constant	
Marletaz	Blise Helvie	40
Briol	Louis Samuel	
Bordey	Filicie Josephine	45
Boumond	Henri Alois	
Buchs	Lucie	49
Borloz	Gustave Francis	
Guillard	Pauline Jeanne Marie	52
Boumond	Marie Auguste	
Borloz	Henriette Hortense Emile	53
Brauns	Arthur Eduard	
Forel	Martha Blanche	62
Butty	Emile Felia	
Monod	Lina Clara	68
Bonjour de	Praxley Auguste	
Weber	Amalie	72
Bois	Joseph Balthazar	
Lebischer nee Held	Marie Auguste	91
Bride	Emile	
Diamuz	Marie	95
Besancon	Albert Marie	
Boilet	Marguerite Auguste	101
Bouche	Auguste Edmond	
Bachmann	Bertha	103
Drebonx	Henri	
Dorchet nee Dorchid	Marie Lina	108
Burnier	Jules Auguste	
Gieser	Anna Maria	115
Bonin	Paul Jean Gustave	126
Hanser	Alice Caroline	
Bongon	Louis Alexis	134
Delaloye	Adèle Louise	
Blanchut	Felix Alfred	136
Weyssie	Hilda Rachel	
Baudak	Jean Louis	137
Antonin	Catherine Simeone dite	
Blanc	Edouard	153
Walti	Louise Leonine	

Bornex Charles Paul		} 156
Pittier Julie Alice		
Baldan Giovanni Battista		160
Almanno Elisa		} 168
Borghini Barthelémy Henri		
Clavel Fanny		
Borloz Eugène Ferdinand		} 169
Marletaz Lydie Sylvie		
Bussat Charles Lucien		} 178
Dubuis Louis Melise		
Bannaz Charles Felix Alexis		} 184
Lochon Mary Anna		

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

**B**



Alex	Jules	
Getax	Sophie Elie	14.
Conti	Joseph	15.
Jura	Chirillio Giovanni	
Christin	Armand Henri	
Lavanchy	Rose Jeanne	61
Chevalley	Charles Louis	
Mosser	Blanche Ursule George	87
Cottier	Henri Lucien	
Tride	Ermine	105
Cropl	Justave Louis	138
Boetholet	Fanny	
Crausaz	Louis Henri	158
Crosch	Marquerite (Mme)	
Crosel	Genesl. Edouard	
Don Wulenen	Alice - Marquerite	155.

C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

C

Dreyer	Oscar Samuel	15
Häbler	Laurence Martha	16
Drapsel	Charles Gustave	
Hobs	Anna Elise	17
Dunkel	Emile Alfred	
Burry	Louise Henriette	44
Dondriaux	Robert Gustave Em	
Boren	Lose Henriette	80
Dupertuis	Henri Samuel	
Fontannat	Rose Julie	96
nee Dufresne	Adèle	
Debois	Henri Edouard	106
Montzenberger	Marie Louise	
Decosterd	John	112
Muller nee Dizerens	Marie Louise	
Dupertuis	Emile Louis	130
Heyer	Henriette Fanny	
Dänzer	Jean Friedrich	146
DeFaz	Marquise Elisabeth	
Dawon	Charles Eugène	147
Chevalley	Lina	
Dorward	Jules Constant	166
Paridi	Marie	
Dufcy	Alphonse Eugène	170
Delacretaz	Aline Rosalie	
Dyley	Gustave	174
Eby	Marcelle Sylvie Henriette	
Devand	Joseph Placide	180
Ogier	Marie Angélique	
Devoriat	Carité	183
Moutay	Louise	
Dufresne	Francis Louis	185
Romang	Augusta Henriette	
De Siebenthal	Edouard	185
Linder	Amélie Elise	

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

D

Epars  
Roberti  
Emery  
Gervex  
Eggen  
Banniger  
Eggimany  
Fidelic

Luigine George } 5  
Fanny }  
Amy Lucien Peou }  
Helene Hortense } 22  
Edouard }  
Louise Amelie } 76  
Maurice Edouard }  
Aimée Sophie Susane } 107

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

E

Fröeschli	Guillaume	
Dentay nee Brais	Mari Louise	} 26
Ferri	Nazareno	
Santsebi	Rosalie Adele	} 67
Fromentin	Paul Robert	
Crispy	Augusta Helene Juliette	} 86
Fornero	Giuseppe Giovanni	} 114
Bolzanelli	Angelo Louis Maria	
Folghera	Jean Jacques Fos	
Duphan nee Eby	Mlle Catherine	} 175

F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y

F



Genillard	François Fidele	
Piolaz	Marie Emile Hellette	48
Gautrey	Albert	
Trayencourt	Marie Eugene	57
Genillard	Auguste Felia	
Capré	Jeanne Marie	58
Grogg	Fritz	
Kredaz	Marie Louise	90
Gex	Louis	
Seitree	Mina Julia	94
Gallet	Marguerite Adrien	
Lumbach	Flora Emile	100
Grosjean	Charles Louis Henri	
Botloz	Leonie Sophie	114
Gélon	Marie Henri	151
Hauswirth	Elise	
Gilléron	Jules Henri	157
Ansermoz	Bertha Marie	
Guthnecht	Alfred	
Veillard	Fanny Jeanne	177

G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

G

Höfer	Gottfried Alfred	44
Sauer	Emma	}
Hiller	Jung August	
Schwele	Maria Josepha	39
Hermann	Gottfried	}
Sellat	Alie	
Haldi	Jean Gottfried	55
Chevalley	Alie	109
Hunzi	Jean	}
Freitag	Georgette	

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

H

Jacquemel	Maurice Fabien	} 66
Borroz	Marie Thérèse Leonide	
Jollier	Germain Balthazar	} 99
Délet	Virginie Adèle	
Jaggi	Edouard	} 127.
Mangini	Jeanne Louise	
Jauard	François Victor	} 144
Dormond	Eugénie Lydie	
Junod	Marcel-Alfred	} 195
Détra	Anna Vronique de Sina	

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

K



Rambeleh Francois Frederic  
Bertholeh Marguerite } 15  
Louis Albert Henri Eug. } 189  
Cornioley Marie Louise }

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y

H. V

L

Maisoy	Charles Auguste	
Mottier	Lina	} 32
Morici	François Antonis	
Balladono	Marie Doménica	} 38
Monbaron	Henri Samuel	
Rochean	Blanche	} 46
Monbaron	Henri Auguste	
Ribordy	Eugénie	} 57
Mottier	Henri François	
Bicolier	Hélène Marguerite	} 70
Moeserli	Friedrich	
Marboh	Olise	} 84
Monod	Robert	
Tantaz	Marie	} 89
Monod	Paul Auguste	
Guez	Adèle	} 92
Wingard	Henri Louis	
Marselin	Emilie Louise	} 93
Moret	Gustave Adolphe	
Cherix	Hélène	} 117
Millet	Louis Raymond	
Perrot	Jeanne Elisabeth	} 125
Moex	Emile Alphonse	
Moylar	Laure Gabrielle	} 141
Moonnier	Pierre Lucien	
Perrotte	Suzanne Marguerite	} 145
Muller	Louis	
Lillard	Marie Marguerite	} 148
Mocellin	François	
Bernard	Josephine	} 152
Muller	Gustave Rodolphe	
Dubuis	Marie Louise	} 164
Mellet	Fredéric Henry	
Moret	Angèle Blanche	} 172
Moret	François Auguste	
Drapel	Marie Emilie	} 178
Kauey	Eugène	
Ausermoz	Fanny Esther	} 179
Merlin	Ernest Edgard	} 182
Grec	Lina Rose	
Morier	René Adolphe	} 186
Borloz	Louisa Elisa	
Mayer	Hubert Edouard	} 194
Werten	Hélène Marguerite	

Orichond	Jean	}	199
Chinger	Bertha		
Maisoy	Charles Auguste	}	32
Mottier	Lina		

M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

M

Nicaty  
Grümel  
Nicoletta  
Clavel  
Nicolier  
Leyrat  
Nicolier  
Gardiol

Emile Blois  
Emma Elisabeth } 36  
Jean  
Tola Marguitta } 97  
Robert Alfred } 123  
Rose Marguerite }  
Auguste } 117  
Maria Caroline }

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

**N**

O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z





Pais, Emile Samuel		
Defago, Marie Elisabeth Julie		} 4.
Liasio	Antoine Pascal	
Boumond	Aline Chérie	} 12
Richard	Eugene Auguste	
Voutoz	Marie	} 21.
Perriaz	Auguste	
Pignat nee Paris, L <sup>te</sup> Sophie		} 31
Perriaz	Henri	
Wrayor	Fanny, L <sup>te</sup> Rosalie	} 34
Pittet	Salvator Emmanuel	
Hemuth	Marie	} 35
Pittet	Charles Edouard	
Qyal	Anna	} 47.
Richard	Emile Charles	
Barlier nee Rose - Marianne Sophie		} 5
Petter	Charles Auguste	
Drapel	Marguerite Ch <sup>erine</sup>	} 78
Darys	Henri Bernardin	
Wonnard	Marie Elise	} 98
Petter	Charles	
Stramm	Julie Louise	} 122
Pittel	Gustave	
Fund	Elisabeth	} 121
Pache	Arnold Albert	
Borgeaud	Ernestine Louise	} 129
Paris	Jules Felix	
Burnier	Julie Augusta	} 145
Perriaz	François Felix	
Gerber	Taucy L <sup>te</sup> 7a	} 171.
Barret	Arnold	
Pittel	Susanne Alice	} 198

P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

P

Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

Q

Russy	Louis Jean Marie Auguste	
Gétaz	Louisa	106
Romon	Albert Jérôme	
Gautier	Jeanne Emma	107
Rochar	Alexandre	
Morier nee Ragnan	Isaline	108
Rouge	Alfred Edouard	
Weldem	Lea Henriette	108
Diatti	Jean Louis	
Curian	Marie Henriette	110
Richard soit Ritschard	François Fré déric	
Perreaz	Lina	111
Bouge	Charles Eugène	
Gumbert	Louise Georgette	113
Raach	Robert François Roman	
Morerod	Jeanne Thelma	116
Rittener-Ruff	Philippe	
Coulin	Sophie Caroline	118
Reidi	Theodore	
Kozli	Marie Louisa	120
Broussy	Justand	
Sunher	Emilie Bertha	132
Rieben	Emile	
Claude	Augusta Marie Sidonia	150
Koth	Victor	
Linder	Alice Marie	159
Reist	Fridéric Emile	
Halbfluss	Elise Helene	160
Racombot	Theophile	
Josti	Jeanne	161
Rouge	Emile Heuri	
Glassey nee Delize	Marie	176
	Julia Adeline	
Rytz	Rodolphe	192
Schummy	Alice	
Ritschard	François Frédéric	
Perreaz	Lina	111

R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Z

R

Schallenberger, Theodor Gustave		
Lauroux, Ida Antoinette Marie		19.
Stalder	Frederic	
Favrod	Fanny Antoinette	18
Stalder	Charles	
Weber	Marie	19
Stucki	Henni	
Merzin	Blaise Helene	20
Deerwer	Emile	
Diocetier	Louise Helene	25
Seiler	Franz Richard	
Broussy	Gumaine	28
Schopfer	Samuel	
Eggen	Marguerite	51
Sauthier	Joseph Emile	
Coppey	Francois, Rosine	65.
Savary	Jules Albert	
Cosandey	Alice	71
Straubhaar	Alfred Eugene	
Brunner nee	Olga Sylvie	79
Therod	Cecile	
Soutter	Mario Helene	
Chanson	Marguerite	101
Stalder	Louis	
Lebindy	Rosa	104
Saussaz	Auguste	
Soutaz	Catherine Clementine	119
Spozio	Louis Amidie	165
Kemmand	Rose Marie	
Sange	Georges Auguste	190
Ricotel	Susanne Marie	
Sever	Albert	193
Dupertuis	Susanne Marie	
Sütterlin	Georges	196
Gundlach	Anna Maria	

S



Chalmann	Reinhard	
Zbinden	Madeline	} 24
Labord	Paul Gustave	
Boutty	Marie Sophie	} 30
Corcier	Stephan Fabien	
Mayencourt	Benjamin	
	Honourine Josephine	} 37
	Jules Marie	
Labord	Jules Samuel	
Darciau	Rosa Laure	} 69
Bonney	Fernand Emile	
Wandfluh	Jenny Augusta	} 73
Tacheron	Emile	
Leuba	Alice	} 77
Canxe	Marcel	
Goncelth	Louise Emilie	} 135
Crombelli	Prius Filippo Marie	
Dubois	Valentin Eugène	} 154

T  
U  
V  
W  
X  
Z

T

U  
V  
W  
X  
Z

U

Voirel	Jean Leonrad Phil. - Lion -	33
Slopfenstein	Ida Emilie	41
Tramin	Joachim	
Gauche	Marie Philomene	43
Tannay	Uscar Alois	
Teillard	Marguerite Auguste	59
Tasserod	Charles Emile	
Dalloz	Jeanne	60
Teillard	Henri Albert Arthur	
Jallard	Ida Marguerite	74
Vautravers	Louis	
Besson	Lina	83
Doy Buren	Emile	
Formaz	Pauline Catharine	131
Falle	Louis Joseph Martin	
Guntherk	Wina Bertha	139
Souilloz	Joseph Edouard	
Pierroz	Louise	149
Teillard	Auguste Francois	
Paudin	Sofiea Jeanne	167
Teillaz	Henri Samuel	
Tricoleint	Marie Rosalie	



Webrey	Charles Alexandre	} 7.
Sachse	Alice Louise	
Wess	Jacques	} 27
Petitdemanche	Marie Eugenie	
Waxelin	Henri Felix	} 50
Delacretaz	Isa Françoise Blise	
Haridel	Ezechiel	} 191
Onpelthuis	Marguerite Lina	









Zimmermann	Jamel	
Drapet	Anna Ida	1
Zehender	Jean Louis	133
Cabard	Esther Louisa	
Zwahlen	Eugene	142
Bernet	Fidèle Helène	
Zahn	Alfred Adolphe	200
Oramsier	Marie	



